L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1218 - VENDREDI 17 MAI 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224





Inondations

La Côte d'Or et l'Yonne à l'heure des comptes

Côte d'Or

› Transformation laitière

Le paradoxe Époisses



Nièvre

› Moulins-Engilbert

Congrès européen des marchés aux bestiaux



Yonne

› Assemblée générale de la FDSEA

L'export au cœur des débats







Sommaire

Panorama
02 • L'actu à suivre… ici et ailleurs
• Les prévisions météo
03 • Sécurité sanitaire: Un paquet législatif pour l'alimention
• Clin d'œil

Côte d'Or
04 • Val de Saône: des cultures noyées sous les eaux
05 • Inondations, rencontre à la préfecture: 20 000 hectares impactés sur le département
06 • Transformation laitière : Le paradoxe Époisses
07 • Bureau de la FDSEA: Grosses pertes dans les exploitations

Nièvre
08 • Congrès européen des marchés aux bestiaux à Moulins-Engilbert
09 • Élevage allaitant: «Fournir des repères aux éleveurs»
10 • Capri-Nièvre reste indispensable à la production laitière et fromagère
11 • Réseau de vente : Morvan Terroirs et les Terrines du Morvan s'associent

Yonne
12 • Inondations: L'heure du bilan et du recensement
13 • Cruzy-le-Chatel: Couleurs noir et blanc, couleurs des Terres d'Antan…
14 • Assemblée générale de la FDSEA : L'export au cœur des débâts

Bourgogne
16 • Interbev Bourgogne: Faire front, ensemble
17 • Concours régional de fromages fermiers: le savoir-faire des producteurs récompensé

Info Services
20 • Économie & Gestion
22 • Cours et marchés
24 • Petites annonces
27 • Annonces légales

L'*actu à suivre*… ici et ailleurs

Pac Dernière ligne droite pour les « trilogues »

Les ministres de l'agriculture de l'UE se retrouvent le 13 mai à Bruxelles pour un nouvel état des lieux des « trilogues » engagés avec le Parlement européen et la Commission européenne sur la réforme de la Pac. La présidence irlandaise du Conseil agricole compte centrer cet échange de vues sur la notion d'agriculteur actif, l'aide aux jeunes agriculteurs et les petites exploitations. La réforme de la PAC sera ensuite à l'ordre du jour de la rencontre informelle des ministres, les 27 et 28 mai à Dublin. Le dossier sera abordé au cours de deux séances de travail, dont l'une avec les représentants du Parlement européen.

Filières Rencontres régionales de l'agroalimentaire et du bois

Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg et le ministre délégué à l'Agroalimentaire, Guillaume Garot, organiseront le 30 mai un comité stratégique de la filière alimentaire. Un rendez-vous auquel ont été conviés tous les acteurs susceptibles de participer au redressement de ces filières (collectivités locales, entreprises, organisations professionnelles et représentatives des salariés, interprofessions, distributeurs, instituts de recherche, financeurs, associations de consommateurs, associations environnementales...). A cette occasion, le gouvernement soumettra à discussion « le contrat de la filière alimentaire », projet qui fait suite aux rencontres régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire et du bois qui se sont tenues de septembre 2012 à mars 2013, sous l'égide du gouvernement et de l'association des Régions de France. La finalité de ces travaux : contribuer à la définition de mesures concrètes pour dynamiser le secteur et à l'éboration d'un plan d'action concerté.

Chine De la «viande de bœuf» à base de rat et de renard...

Plus de 900 personnes ont été arrêtées en Chine pour des fraudes alimentaires, dont la viande de rat ou de renard présentée comme du bœuf ou du mouton. Les opérations de lutte contre la fraude alimentaire se multiplient en Chine et portent leurs fruits. Après le scandale de l'huile recyclée ou du lait en poudre pour bébé contaminé avec des produits chimiques dangereux ce sont maintenant « des cas de viande coupée avec de l'eau, de faux mouton ou bœuf, de viande avariée et de produits contenant de la viande toxique et dangereuse » qui ont été découverts au cours des trois derniers mois. L'opération s'inscrit dans une enquête plus large sur la sécurité alimentaire, incluant la découverte en mars dernier de milliers de cochons morts flottant dans le fleuve de Shangaï ou de la vente d'huile de cuisine recyclée.

Madagascar Les criquets ravagent les cultures

En un jour, une invasion de criquets peut faire disparaître 100 000 tonnes de végétation verte, privant de récoltes une population malgache qui vit majoritairement (à 70%) sous le seuil de pauvreté. Depuis le mois de février, le Sud-Ouest de l'île est envahi par des essaims de criquets qui ravagent tout sur leur passage. Le directeur de la protection des végétaux au ministère malgache de l'Agriculture donne l'alerte face à ce désastre et considère « que toute la population malgache est maintenant concernée ». La FAO a mis au point un plan pour faire face à ce désastre qui prévoit le traitement des larves et des essaims par des pesticides. Mais les moyens financiers manquent pour atteindre les objectifs d'un plan qui nécessiterait 17 millions d'euros d'ici juin et 31,5 millions d'euros à partir de septembre.

Pays-Bas Pénurie de lait en poudre pour bébé

La demande chinoise de poudre de lait européenne pour bébé provoque une pénurie de certaines marques importantes aux Pays-Bas. L'État a ouvert une enquête sur l'exportation de lait en poudre, qui pourrait être le fait de réseaux organisés qui achètent le lait en supermarché et le revendent au prix fort en Chine. Les consommateurs chinois ne font plus confiance aux produits locaux suite à une série de scandales sanitaires et depuis plusieurs semaines, la quantité de lait en poudre qu'un consommateur peut acheter est limité aux Pays-Bas, mais aussi à Londres et à Hong-Kong.

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02
mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon •
• Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

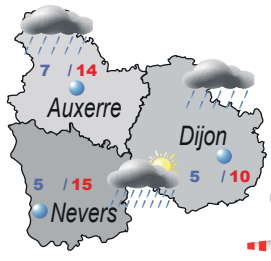
Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé
mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein
mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos
mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat
mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 17 au 26 mai*

Vendredi 17 Mai



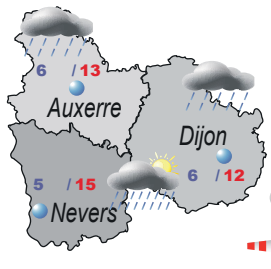
Perturbé
Un ciel menaçant et de nombreuses précipitations en perspective. Les vents seront faibles.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Est 10 km/h

St Pascal
Soleil : 06:34 - 21:28
Lune : 12:59 - 02:09

Samedi 18 Mai



Maussade
Le ciel restera couvert et les précipitations persisteront tout au long de la journée. Les vents seront modérés.

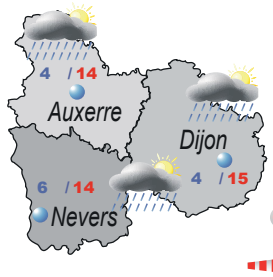
T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Nord-Ouest 20 km/h

St Eric
Soleil : 06:33 - 21:29
Lune : 14:01 - 02:37

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 19 Mai



Instable
Cette journée dominicale se déroulera sous de nombreuses averses. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Yves
Soleil : 06:32 - 21:30
Lune : 15:04 - 03:05

Prévisions à 7 jours

Lundi 20 au Mercredi 22 Mai :
De nombreuses averses en perspective.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 5 à 9 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Jeudi 23 au Dimanche 26 Mai :
Des averses orageuses sont attendues ce jeudi. Vendredi, samedi et dimanche, nuages et éclaircies se partageront le ciel.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 6 à 10 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Sécurité sanitaire

Un paquet législatif pour l'alimentation

Suite au scandale de la viande de cheval, Bruxelles veut moderniser la législation en proposant cinq nouveaux textes legislatifs (santé animale, santé végétale, semences, contrôles et dépenses), ce nouveau règlement doit donner plus de souplesse et de réactivité aux autorités européennes et aux opérateurs.

La Commission européenne a présenté le 6 mai un paquet législatif visant à simplifier et à moderniser la législation de l'UE sur la santé animale, végétale, la commercialisation des semences et les contrôles dans la chaîne alimentaire. Intitulé *«une réglementation plus intelligente pour des denrées alimentaires plus sûres»*, il permet de réduire les quelque 70 textes qui régissent la sécurité alimentaire européenne à cinq : santé animale, santé végétale, semences, contrôles et dépenses. Au-delà de la simplification, quelques innovations ont été apportées.

Le document tire les conséquences du scandale européen de la viande de cheval en proposant d'alourdir les sanctions en cas de fraude. *«Nous aimerions également que la Commission puisse contraindre les États membres à mener des contrôles inopinés»*, a souligné le commissaire européen à la santé, Tonio Borg. Jusqu'à présent Bruxelles ne pouvait que recommander ces contrôles (comme cela a été le cas pour les tests ADN visant à rechercher de la viande de cheval).

Redevance obligatoire

Sur le volet financier, la Commission appelle à la mise en place d'une redevance obligatoire dans tous les secteurs afin de doter les autorités de contrôle de suffisamment de moyens. Cette redevance peut être calculée sur la base des coûts actuels ou avec un système forfaitaire associé à un dispositif de bonus-malus. Actuellement, la situation est très hétérogène entre les États membres. Bruxelles souhaite donc harmoniser les pratiques dans ce domaine.

C'est sur le volet semences du projet que les critiques se sont abattues. Notamment parce qu'il impose que toutes les variétés cultivées dans l'UE soient enregistrées pour des raisons de traçabilité. Les petits producteurs estiment que les grands groupes semenciers seraient les grands gagnants de cette réforme.



Commission européenne

Tonio Borg, Commissaire en charge de la santé et de la politique des consommateurs, lors de la présentation à la presse, le 6 mai à Bruxelles, du nouveau paquet législatif sur la santé des espèces animales et végétales.

La question des semences

Pourtant par rapport à la première mouture du texte qui a commencé à circuler fin 2012, un certain nombre d'adaptations ont été ajoutées (sur demande des directions générales de l'agriculture et de l'environnement notamment) pour donner de la souplesse aux variétés *«traditionnelles»*. Ainsi, les semences traditionnelles et les matériels hétérogènes (mélange de variétés par exemple) sont dispensées d'essais et verront leurs coûts d'enregistrement réduits. Les microentreprises (moins de 10 salariés ou moins de 2 millions de chiffre d'affaires annuel) pourront commercialiser tout type de semences en tant que *«matériel de niche»* (avec un étiquetage et un conditionnement particuliers) sans procéder à l'enregistrement des variétés. Par ailleurs, au-delà du rendement des variétés, l'évaluation de la qualité des semences devra mieux intégrer les notions de durabilité, biodiversité et adaptation au réchauffement climatique. Ce qui pourrait laisser de la place pour des variétés moins standardisées. *«Les semences de niches auront un meilleur accès au marché communautaire»*, assure Tonio Borg. Mais cette nouvelle loi *«semences»* devrait également déléguer davantage de rôles aux professionnels comme la gestion des catalogues et la certification des semences.

Compartimentation des animaux

Pour la santé animale, si le leitmotiv de cette refonte est *«mieux vaut prévenir que guérir»*, un des principaux objectifs est de mettre en place des mécanismes efficaces pour répondre rapidement aux maladies émergentes. Le dispositif d'action en cas de nouveaux foyers infectieux est rendu plus souple et réactif. Parmi les innovations : la compartimentation des animaux en cas d'épizootie, qui est aujourd'hui autorisée uniquement pour les mesures liées à la grippe aviaire et à l'aquaculture, pourrait être utilisée plus largement afin de donner davantage de flexibilité dans les mesures de lutte contre les maladies tout en permettant au commerce de se faire dans de bonnes conditions.

Indemnisation des pertes

Enfin, le nouveau régime phytosanitaire (santé des plantes) doit lui aussi mieux protéger l'agriculture et la foresterie de l'UE vis-à-vis de l'entrée et de la propagation des nouveaux ravageurs. Ce cadre doit permettre notamment des actions mieux coordonnées pour éradiquer des parasites émergents. Et le texte ouvre la voie à une indemnisation des pertes de production liées à une attaque de ravageur (comme cela est déjà le cas pour l'élevage). La proposition habilite la Commission européenne à dresser une liste d'organismes qui pourraient faire l'objet de quarantaine (jusqu'à 10% des parasites recensés par l'UE pourraient figurer sur cette liste). De plus, des régions auront la possibilité de demander le statut de zone indemne de foyer afin de faciliter les échanges commerciaux.

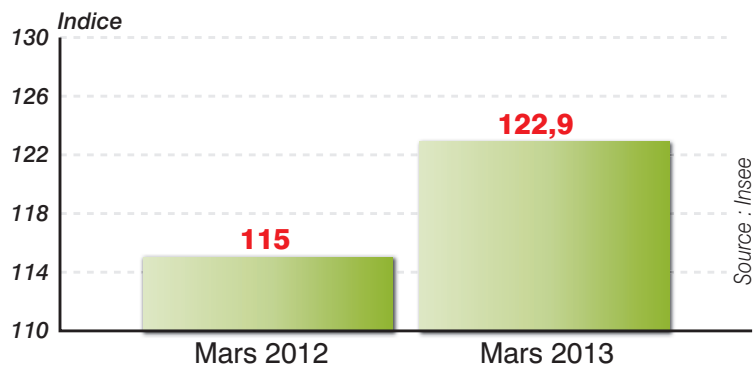
AGRA

*clind'*œil



*en*chiffres

+ 7 % pour les prix agricoles en un an



Les prix agricoles continuent de s'orienter à la hausse avec 7 % sur un an.

Mais cette fois-ci il s'agit moins des grandes cultures que des autres produits qui sont en forme : les pommes de terre dont les prix ont doublé depuis un an selon l'Insee en raison de la baisse de production du nord de l'Europe ; les vins augmentent de plus de 10 % sur un an, les fruits et légumes sont également en progression, tandis que les prix des animaux se situent en légère hausse.



➜ **Inondations**
Rencontre à la Préfecture

➜ **Transformation**
Le paradoxe Epoisses

➜ **Distinctions**
Pluie de médailles

► *Communiqué*

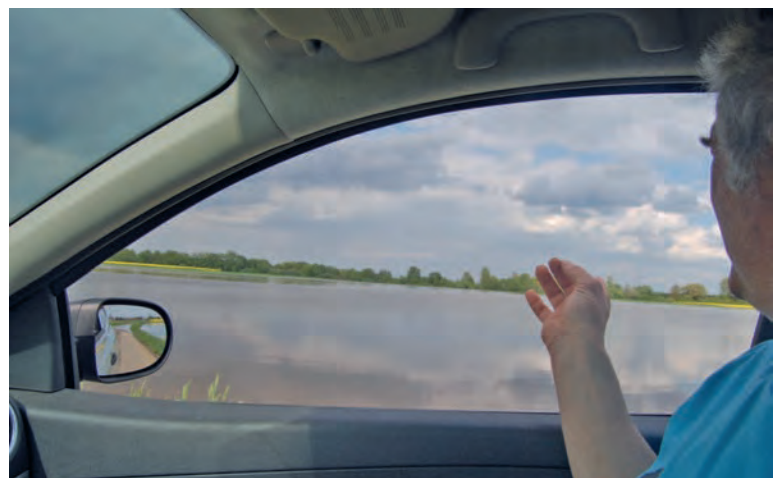
Inondations
La préfecture communique

Face à une crue exceptionnelle, survenant potentiellement tous les 50 à 100 ans, le système d'alerte et de mise à l'abri des personnes, mis en œuvre par la Préfecture a fonctionné de manière très satisfaisante.
Le système a reposé sur une excellente coordination entre les services de l'État et les maires de toutes les communes concernées. Les maires ont été préalertés puis alertés par l'intermédiaire de l'automate d'alerte et par un contact téléphonique personnalisé de la cellule de veille de la Préfecture. Cette mobilisation a permis d'identifier les habitations et établissements les plus exposés et de procéder à certaines évacuations préventives.
Le Préfet tient à souligner la responsabilité et la réactivité des maires qui ont fait preuve de sang froid et de bon sens pragmatique, permettant ainsi de faire face à des inondations exceptionnelles .
Sur le terrain, la centaine de gendarmes engagée et les deux cents sapeurs pompiers volontaires et professionnels ont maintenu, et maintiennent, un contact de proximité pour sécuriser les habitants, surveiller leurs habitations, et désormais aider au pompage de l'eau, au nettoyage et au réaménagements nécessaires.
La procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est engagée en Côte- d'Or depuis hier après-midi, sur instruction du ministre de l'Intérieur. Le Préfet rappelle qu'il revient à chaque maire de présenter une demande recensant les dommages dans sa commune. Une cellule dédiée est mise en place en Préfecture afin d'accompagner les maires dans cette démarche (contact : pref-defense-protection-civile@cote-dor.gouv.fr ou site Internet de la préfecture de Côte-d'Or : www.bourgogne.gouv.fr) .
L'État a assuré et continue à assurer sa mission de protection et d'aide des personnes et de leurs biens. A ce stade, le département ne déplore aucune victime ni aucun accident grave liés à ces inondations exceptionnelles.

Val de Saône

Des cultures noyées sous les eaux

Les récentes précipitations qui ont secoué le département ont transformé des parcelles en de véritables étangs. Direction le canton d'Auxonne.



«*Ça, c'est du tournesol*» indique l'agriculteur.



La Tille et l'Ouche ont débordé et ont sévèrement condamné les cultures. Plusieurs carpes ont été aperçues dans les parcelles. *«Certaines devraient frayer sur place, comme en 1983»* mentionne Pascal Baumont.



Sur la commune des Maillys, aucune parcelle de Pascal Baumont n'aura été épargnée.

«*Quand on voit des carpes nager dans les champs, ce n'est pas bon signe*» lance Pascal Baumont, la semaine dernière aux Maillys. Cette commune, habituellement menacée par la Saône, a été inondée par l'Ouche et la Tille. «*La Saône ? Elle est à ras bord mais elle est restée dans son lit*» informe Pascal Baumont, «*mes prés qui la longent n'ont rien, je n'ai pas eu à rentrer mes vaches*». C'est en revanche beaucoup plus délicat du côté des productions végétales. L'agriculteur a cherché des parcelles où il n'y avait pas d'eau, en vain : «*je n'en ai pas trouvé chez moi, c'est assez incroyable. Je ne dirais pas que 100% des cultures sont touchées sur le secteur, mais pas loin*». L'année 1983 est encore dans les mémoires, dans cette zone de basse altitude et sans le moindre relief. «*Sauf qu'à l'époque, l'exploitation était trois fois moins grande et les coûts dix fois moins élevés*» nuance l'agriculteur. Le Côte d'Orien, bien qu'ayant souscrit une assurance, semble très embêté. En effet, toutes ses productions ne sont pas couvertes, en particulier les légumes qui représentent un tiers de l'assolement. «*Certaines compagnies les prennent en charge, mais pas la mienne, malheureusement. Les frais engagés sont énormes, un hectare de pommes de terre, c'est 4 000 euros. Les oignons, c'est 3000...*» explique Pascal Baumont.

Échalotes : 15 000€/ha !

Deux hectares d'échalotes avaient été ensemencées cette année, suite à l'installation d'Aurélien, le fils de Pascal. Non assurée, cette culture semble elle-aussi condamnée. Et là, le coût est beaucoup plus élevé : 15 000€ l'hectare dont 9 000 euros pour le seul achat des graines... «*Oui, ça fait mal*» reconnaît volontiers Pascal Baumont. Même pour les pommes de terre, dont certaines parcelles semblent avoir séché plus vite que d'autres, l'agriculteur n'y croit pas trop : «*c'est encore bien humide en profondeur. Je ne pense pas que l'on puisse en tirer quelque chose. Nous verrons d'ici quelques jours*». Une autre problématique est soulevée, celle des marchés : «*en Côte d'Or, on s'en sort avec la précocité. Mais avec cet épisode, on va se prendre au minimum trois semaines de retard et on va arriver en même temps que les régions du nord, les prix des pommes de terre vont être tirés vers le bas*». En continuant le tour des parcelles, Pascal Baumont ne voit guère plus d'avenir dans son colza : «*il baigne lui aussi dans l'eau, à mon avis il va pourrir par le pied*». Même chose pour l'orge d'hiver, au stade épiaison, qui ne devrait pas «*aller bien loin*». Pour le maïs et le soja, tout juste en train de «*sortir*», c'est la grande interrogation. L'agriculteur attend avec impatience la fin de la décrue pour voir l'évolution des cultures. Au final, seules ses parcelles de blé devraient en sortir intactes.

Vers une demande d'année blanche

Des questions sans réponses subsistent dans les assurances : «*je ne sais vraiment pas ce que cela va donner*» confie Pascal Baumont, «*il y aura déjà moins 25% sur ce que l'on a déclaré. Après, aura-t-on aura le droit de toucher quelque chose sur les dégâts ? Ou bien sûr d'éventuelles cultures à remettre, si cela est possible, ce que je doute fortement... Aujourd'hui, je ne me vois pas faucher les céréales pour remettre autre chose à la place*».

Une chose est sûre, un lourd travail administratif attend l'agriculteur, au travers les déclarations Pac et les divers contrats qui avaient été passés en légumes. Cette inondation aura également ses conséquences l'an prochain, avec toutes les charges à payer malgré le manque d'argent accumulé lors de cette campagne : «*il faudra demander une année blanche, au moins pour les jeunes car sinon, ce ne sera pas possible. Des efforts des organismes stockeurs, concernant les appros, seront également les bienvenus*» annonce Pascal Baumont, qui préside la SIPMM oignons, la section interprofessionnelle de première mise en marché.

AURÉLIEN GENEST

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

► **Communiqué**

Innondation, le Crédit Agricole mobilisé

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne accompagne ses clients victimes des inondations dans les départements de la Côte-d'Or, de la Haute- Marne et de l'Yonne. Les agences du Crédit Agricole et Pacifica, la filiale assurance dommages du Crédit Agricole, sont mobilisées pour faire face à l'afflux d'appels. Pour les clients et assurés Pacifica, victimes de dommages privés et professionnels, un numéro de téléphone unique : N° VERT 0 800 810 812, appel gratuit depuis un poste fixe.

Inondations : Rencontre à la préfecture

20 000 hectares impactés dans le département

La FDSEA, les JA, l'APPV et la Chambre d'agriculture ont rencontré le préfet en début de semaine. Au programme : état des lieux et revendications professionnelles suite aux inondations.



Aurélien Viellard, Fabrice Faivre, Vincent Lavier, Pascal Mailhos, Jean-Luc Linard, Julie Brayer Mankor et Julien Marion lors d'une conférence de presse.

Pascal Mailhos a reçu une délégation agricole mardi après-midi dans les locaux de la préfecture. Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture, a dressé un état des lieux des dégâts suite aux récentes inondations. Pas moins de 20 000 hectares sont impactés dans le département, dont 14 000 sont situés dans l'axe Dijon-Chivres-Auxonne.

«Ces chiffres sont à prendre avec beaucoup de précautions» souligne Vincent Lavier, *«de nouvelles précipitations sont annoncées pour cette fin de semaine. Cette situation ressemble à une bombe à retardements car la situation risque d'évoluer défavorablement. Nous en saurons davantage d'ici quinze jours à trois semaines»*. Les dégâts constatés aujourd'hui témoignent d'une grande disparité selon les exploitations : *«tout dépend de leur localisation et de leur type de production»* mentionne le président de la Chambre d'agriculture. Certaines productions seraient touchés à 80%.

Peu de possibilités de réimplanter

Les cultures d'hiver, relativement développées, sont beaucoup plus sensibles à l'excès d'eau qu'en hiver. Pour Vincent Lavier, certaines cultures *«ont déjà décroché»*. Si certaines parcelles de colza semblent se maintenir, le remplissage des siliques sera forcément impacté. Les cultures de printemps sont à un stade de sensibilité *«relativement important : le tournesol et le maïs venaient d'être implantés. Le stade germination est sensible à l'excès d'eau»* rappelle Vincent Lavier.

Les légumes sont bien entendu dans les discussions, de nombreuses cultures et tout particulièrement les pommes de terre sont totalement détruites. Le président de la Chambre d'agriculture signale que la saison est déjà bien entamée : *«ce ce fait, il y a très peu de possibilités de réimplanter de nouvelles cultures, à part du maïs et du soja dans certains endroits»*. Les prairies sont elles aussi touchées : *«certaines d'entre elles sont d'ores et déjà détruites à 100% dans le Val de Saône. Les agriculteurs qui comptaient sur cette production d'herbe pour nourrir leur animaux vont rencontrer des problèmes. Nous cherchons des solutions»*.

Les filières impactées

«L'impact sera certain pour les semaines et mois à venir, notamment pour les oignons et pommes de terre. Les coopératives Dijon Céréales et Bourgogne du Sud étaient représentées lors de cette rencontre à la préfecture. Les filières sont touchées» souligne Aurélien Viellard, durant la conférence de presse qui a suivi la rencontre avec le préfet.

Pour les céréales, le président des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or annonce d'ores et déjà une baisse de production, les secteurs les plus touchés par les inondations ayant les meilleurs potentiels du département.

Pour Fabrice Faivre, le président de la FDSEA, ces inondations vont *«largement affaiblir les trésoreries et les revenus des exploitations»*. Pour les agriculteurs dont la production dépasse 50% de dégâts, *«la question de la survie va même se poser»*.

État de catastrophe naturelle?

Les présidents de la FDSEA et des JA demandent que tous les moyens soient mis en œuvre pour *«accompagner les agriculteurs touchés et soulager les trésoreries de leurs exploitations»*. Fabrice Faivre cite la mise en œuvre de l'état de catastrophe naturelle pour toutes les communes dont les terres ont été inondées : *«cela maintiendrait les aides Pac et permettrait d'obtenir d'autres mesures comme le dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB). Nous demandons également la suspension des contraintes des MAE, et la mise en place d'un fonds d'indemnisation exceptionnel pour l'ensemble des exploitations agricoles de grandes cultures et d'élevage touchées par les inondations. Je pense notamment aux exploitations les plus atteintes, celles qui ne rentrent pas dans le dispositif des aléas climatiques. Je rappelle que les grandes cultures ne sont plus éligibles au fonds des calamités, le système assurantiel a pris le relais. Sur les secteurs impactés, peu d'agriculteurs ont souscrit l'assurance. Nous allons solliciter les parlementaires et étudier une stratégie à mettre en place avec les autres départements touchés par ces inondations»*.

Les ouvrages hydrauliques en question

Aurélien Viellard enchaîne sur d'autres revendications : *«nous voulons de la souplesse dans les modalités d'entretien des bandes tampon et jachères sur l'ensemble du département»*. La suppression de l'interdiction de fauchage entre le 15 mai et le 23 juin est demandée, tout comme la possibilité de récolter les jachères, afin de permettre aux éleveurs de constituer des stocks fourragers. Le président des Jeunes agriculteurs demande un assouplissement des mesures règlementaires pour les traitements des vignes par hélicoptère (certains viticulteurs ne *«pouvant pas rentrer dans les vignes»*). Derniers points abordés : l'application d'une politique de gestion efficace des ouvrages hydrauliques et l'entretien des digues dégradées par cette crue exceptionnelle : *«la situation confirme la nécessité d'une véritable politique d'entretien des cours d'eau et fossés !»* insiste Aurélien Viellard.

AURÉLIEN GENEST

▸ Zoom

La réponse du Préfet

Quatre-vingt treize communes sont susceptibles de déposer une demande pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. *«A ce jour, 36 ont quasiment bouclé leur dossier. Je les enverrai d'ici la fin de la semaine au ministère de l'Intérieur. La prochaine commission inter-ministérielle pourra les examiner le 27 mai»* informe Pascal Mailhos. Le préfet insiste sur le rôle joué par les maires : *«j'ai bien compris le souhait des agriculteurs de voir l'ensemble des communes inondées inscrites sur la liste, notamment les communes avec des surfaces agricoles inondées mais avec peu de dégâts dans les habitations. Nous vérifierons qu'il y a bien concordance. J'appelle l'ensemble des maires à bien nous faire part de leur dossier, je ne peux pas le faire à leur place»*. Pascal Mailhos relaiera la demande agricole concernant le fonds d'indemnisation exceptionnel. Sur les autres revendications, le préfet mobilisera *«l'ensemble des services de l'État, de façon à anticiper les difficultés»*. Le probable chômage technique lié aux récoltes de légumes est cité. En ce qui concerne les demandes de souplesse formulées par Aurélien Viellard, Pascal Mailhos se dit prêt à les étudier et à prendre de nouvelles dispositions si nécessaire. Le préfet informe son désir de réunir *«d'ici l'été»* l'ensemble des maires concernés par les inondations afin de tirer les conséquences de ces évènements pluvieux. Pascal Mailhos se rendra *«d'ici deux semaines»* à une visite de terrain.

Conditions Hors Saison



Pour vos projets D'AUTOMNE

Pensez dès maintenant à votre RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE et dossier DDT offerts pour toute commande*
+ Crédit Agilor sur 10 ans à 1,96%

Contactez Alain TROUSSARD 06 07 78 11 95

GIRARD MAITR'O
60 ans d'expérience
Tel. 03 80 52 13 32
Fax 03 80 52 55 63
21- Gevrey Chambertin

*Si travaux réalisés par l'entreprise Girard SAS

ETS BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

▸ Agenda

21/05 Assemblée générale du SEO
Le Syndicat d'élevage ovin tient son assemblée générale mardi 21 mai à 14 heures au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. Assemblée statutaire, sujets d'actualité, intervention d'AgroSup Dijon sur la sélection ovine en Côte d'Or: état des lieux et perspectives d'avenir.

21-22/05 Instants santé pour les cantons de Vitteaux, Laignes et Aignay
Les Instants santé de la MSA se dérouleront, pour le canton de Vitteaux, les 21 et 22 mai de 7h30 à 11h30 à la salle basse de la mairie et à la salle d'honneur de Vitteaux. Pour le canton de Laignes, le rendez-vousest fixé les 18 et 19 juin à la salle des fêtes de Laignes. Les dates à retenir pour le canton d'Aignay-le-Duc sont les 20 et 21 juin.

23/05 Assemblée générale de la race Brune
Le syndicat interdépartemental des éleveurs de la race Brune et la SCA Brune expansion se réunissent en assemblée générale jeudi 23 mai à partir de 9h45 à la salle des conférences de l'Hôtel à Châtillon-sur-Seine.
A l'ordre du jour: rapport du conseil d'administration, rapports technique et financier, élection du tiers sortant, vote des résolutions, programme d'actions 2013 (concours national), questions diverses. Après-midi : présentation des taureaux de la nouvelle gamme.

30/05 Prévention et dépistage des cancers de la peau
La MSA Bourgogne, en partenariat avec le Syndicat sational des dermatologues et vénérologues (SNDV), invite la population agricole à participer gratuitement à la journée nationale de prévention et de dépistage des cancers de la peau le jeudi 30 mai à la MSA à Dijon, 14 rue Félix Trutat, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30. L'inscription est obligatoire le plus rapidement possible au 03 80 63 22 56 pour être sûr d'avoir un rendez-vous.

Bienvenue à la ferme





Transformation laitière

Le paradoxe Époisses

Le syndicat de défense du célèbre fromage bourguignon s'est réuni en assemblée générale le 2 mai à Brochon. Si le commerce se porte à merveille, les producteurs laitiers n'échappent pas à la crise.


Jean-Louis Lachot, Jacques Rebillard, Nadège Palandri et Vincent Lavier, présents à la fromagerie Gaugry.

Les ventes nationales ont augmenté de 9%, l'export a progressé de près de 10%... Les résultats commerciaux de l'année 2012 sont très bons pour l'Époisses. Cette croissance est encore plus soutenue que les années précédentes. *«Toutes les entreprises sont en ordre de marche, cette dynamique est remarquable»* relève Jean-Louis Lachot, lors de l'assemblée générale du syndicat de défense de l'Époisses qui s'est tenue à la fromagerie Gaugry à Brochon.

Le président s'est vite tourné du côté des 43 éleveurs identifiés Époisses qui, du fait de la conjoncture laitière, ne surfent malheureusement pas sur la même vague. *«C'est un paradoxe, ce dynamisme ne se retrouve pas au niveau de la production laitière. Les éleveurs viennent de passer une année extrêmement difficile»* souligne Jean-Louis Lachot, en rappelant que la ressource laitière est en danger avec notamment un prix du lait *«qui n'y est pas»* et des charges qui ne cessent d'augmenter.

Des freins à la production

Jean-Louis Lachot aborde la réflexion menée par le syndicat sur les différents coûts de production : *«nous allons la poursuivre cette année, nous allons engager la mise en place d'un observatoire du prix de ventes des fromages qui paraîtra sous la forme d'un indice»*.

Plus généralement, Jean-Louis Lachot souhaite la mise en place d'outils techniques qui répondront aux attentes des éleveurs. Il s'est directement adressé aux responsables politiques et professionnels présents à cette assemblée pour leur demander d'accompagner le syndicat dans cette démarche.

Le président a rappelé les résultats d'une enquête menée auprès des exploitants : si le revenu est bien la première des préoccupations, d'autres facteurs freinent la pérennité de la production, en particulier les contraintes liées au travail, mais aussi les besoins financiers très importants nécessaires à la modernisation des exploitations ou bien encore l'installation des jeunes producteurs. *«Il est de notre devoir de garder toute la production laitière sur notre territoire, ce travail s'inscrit dans l'esprit de filière qui nous anime depuis quinze ans»* insiste Jean-Louis Lachot.


Avec une hausse de 9% en France et de 10% à l'export, le marché de l'Époisses se porte bien. Paradoxalement, les éleveurs, victimes de la crise du prix du lait, ne se retrouvent pas dans cette progression.

Soutien de la Chambre

Vincent Lavier, présent à cette assemblée générale, a apporté tout son soutien à la filière Epoisses, tout comme Jacques Rebillard (Conseil régional) et Nadège Palandri (Draaf). Pour le nouveau président de la Chambre d'agriculture, l'Epoisses à *«toute sa place dans le département»*, *«il génère de l'économie»*, *«la Côte d'Or et la Bourgogne tirent partie de son dynamisme»*.

Concernant la production, *«toutes les pistes possibles»*, notamment autour de la gestion de l'herbe, doivent être explorées, même si le contexte est *«morose et peu encourageant à court terme»*. Le président de la Chambre d'agriculture a d'ailleurs noté une demande formulée par Jean-Louis Lachot concernant un travail sur la valorisation des prairies effectué par la Chambre d'agriculture qui pourrait se pencher sur les producteurs laitiers.

Vincent Lavier a salué la compétence des éleveurs, étroitement liée à Côte d'Or Conseil élevage: *«le contrôle laitier vous fait prendre conscience de nombreux chiffres, ce n'est pas le cas dans toutes les productions»*. Conscient des nouvelles difficultés du secteur (attentes familiales liées aux épouses qui travaillent souvent à l'extérieur, exigences en qualité de vie, besoins en main d'œuvre), Vincent Lavier souhaite qu'une solution soit rapidement trouvée au niveau national, afin de trouver un prix du lait *«correspondant à l'investissement des producteurs»*.

AURÉLIEN GENEST

Mérite agricole

Une pluie de décorations



(crédit photo Jérôme Colin).

Le préfet Pascal Mailhos, autour de Fabrice Chevalier, Pierre Aubert, Pascal Martens et Jean-Luc Loizon

Sept Côte d'oriens ont été élevés la semaine dernière au grade de chevaliers du Mérite agricole.



Robert Vandroux, président de l'Amoma 21, aux côtés de Roger Raillard, Pierre Guez et Marc Patriat.

Distinction instituée par Jules Méline, ministre de l'agriculture sous la troisième république, l'ordre du Mérite agricole honore les personnes ayant rendu des services à l'agriculture. En Côte d'Or, deux cérémonies se sont déroulées mardi 7 mai, à deux endroits différents.
Tout d'abord à l'issue de l'assemblée générale de l'Amoma 21 (association des membres de l'ordre du Mérite agricole de Côte-d'Or) qui s'est déroulée à Epagny dans le canton d'Is-sur-Tille.

Pierre Guez, directeur général du groupe Dijon Céréales et président du pôle de compétitivité Vitagora a été élevé au grade de chevalier du Mérite agricole, de même que Marc Patriat, président du groupe Dijon céréales, et Roger Raillard, ancien président de Dijon Céréales et administrateur de l'Amoma 21.

En fin d'après-midi, cette fois-ci à la préfecture de Dijon, les décorés étaient au nombre de quatre. Pascal Martens, président du groupement de défense sanitaire, Jean-Luc Loizon, lieutenant de louveterie, Pierre Aubert, directeur départemental de la protection des populations (DDPP) et Fabrice Chevalier, coordinateur inter-régional en charge du dossier tuberculose bovine ont reçu l'insigne des mains du préfet Pascal Mailhos.
Ce dernier a salué leur implication dans la lutte contre la tuberculose bovine.

AURÉLIEN GENEST

Bureau de la FDSEA

Grosses pertes dans les exploitations



La reconnaissance de l'État de catastrophe naturelle pour les communes inondées EST une priorité.

Les membres du bureau de la FDSEA se sont réunis lundi à Dijon et ont abordé les conséquences des inondations.

La facture des précipitations est salée pour de nombreux exploitants. Les échanges de lundi matin lors de la réunion du bureau de la FDSEA de Côte d'Or ne le contredisent pas. Les frais de cultures engagés vont de 300€/ha pour le blé à 2 800€/ha pour la culture de pomme de terre. Cela constitue une perte nette dans les revenus des exploitations. Suite à la submersion des prairies, les éleveurs vont avoir des frais d'alimentation supplémentaires liés à la tenue des animaux en stabulation. Cette hausse est estimée à 2,6€ par jour et par vache. Deux exploitations ont chiffré leurs dégâts en début de semaine. Une exploitation de 250 ha du canton d'Auxonne a déjà 53 600€ de perte nette liée aux pommes de terre (28 ha inondés, 12 ha perdus sur un total de 30 ha, sachant que les frais engagés sont de 2 800€/ha), et aux oignons (25 ha inondés sur les 25 ha implantés, 10 ha perdus, avec 2000€/ha de frais engagés). Pour une exploitation de 235 ha du canton de Seurre, la perte est de 8 400€ pour les p ommes de terre (3 ha inondés et perdus sur les 15ha de l'exploitation), 7 500€ pour le maïs ensilage (30 ha perdus sur les 40 ha implantés, ainsi que 7 800€ pour le troupeau de 100 vaches pour une durée d'un mois. «Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, il permettra aux exploitants d'avoir des aides Pac sans contraintes particulières» lançait lundi le président Fabrice Faivre, «les maires des communes doivent absolument faire la demande. Le risque, c'est que certains n'ayant pas eu de maisons inondées se disent que ça ne sert à rien de la demander. Il faut au moins le faire pour les agriculteurs !».

AURÉLIEN GENEST



➜ **FDSEA-JA** Fournir des repères aux éleveurs

➜ **Capri-Nièvre** Indispensable à la production laitière et fromagère

➜ **Morvan** Morvan Terroir et Terrines du Morvan s'associent

▶ Agenda

17/05 Foire aux culards à Moulins-Engilbert

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert, en collaboration avec le marché au cadran, organise sa traditionnelle foire-concours aux culards de printemps, vendredi 17 mai, à la Sicafome. Le concours est ouvert à tous les animaux culards, toutes les catégories étant admises. Horaire: arrivée des animaux entre 4h30 et 6h, passage du jury entre 6h30 et 8h, vente au cadran à partir de 8h30. Inscriptions à la Sicafome, avant le 7 mai, au 03 86 84 28 75.

17/05 AG des Propriétaires ruraux à Charrin

L'Association des propriétaires ruraux et bailleurs de la Nièvre tiendra son assemblée générale le vendredi 17 mai à Charrin. La matinée sera consacrée aux actes statutaires et, à partir de 14h, Maître Muhammad, avocat en droit rural et fiscalité agricole, directeur du département agriculture de Fiducial, interviendra sur le thème *«le foncier agricole en 2013»*. Après une introduction législative et jurisprudentielle, il développera: la terre comme outil de travail de l'exploitation agricole, comment acheter et transmettre la terre, le foncier agricole et les impôts sur le bénéfice, la terre et les plus-values, la terre et l'ISF. Contact: Michel de Beaumesnil au 06 20 66 22 78.

17/05 Soirée d'information élevage à Rouy

La section bovine de la FDSEA58, en partenariat avec les JA58, organise une soirée d'information et d'échanges sur l'élevage allaitant et la réforme de la PAC, vendredi 17 mai à partir de 19h, au foyer rural de Rouy. Programme: 19-20h, conjoncture allaitante et mobilisation indispensable de la filière (marché du broutard, jeune bovin, femelles); 20-20h30, échanges avec la salle; 20h30-21h30, PAC post-2013, un enjeu stratégique pour l'élevage nivernais (la réforme, l'état des négociations communautaires, le calendrier et les options pour l'accompagnement de l'élevage); 21h30-22h, échanges avec la salle. Jean-Pierre Fleury, secrétaire général de la Fédération nationale bovine (FNB), sera probablement présent. Contact: FDSEA 58 au 03 86 93 40 92.

Congrès européen des marchés aux bestiaux à Moulins-Engilbert

Vers un nouveau cadre sur la santé animale

Lundi et mardi dernier, l'équipe du marché au cadran de Moulins Engilbert recevait dans la Nièvre près de 250 adhérents de la Fédération européenne des marchés de bétail vif (FEMB).



Les délégués ont assisté à deux tables rondes, au Casino de Poulgues-les-eaux, l'une sur la PAC, l'autre sur la nouvelle loi de santé animale.

Les échanges d'animaux à l'intérieur des Etats européens et entre Etats-membres vont bientôt être concernés par ce nouveau cadre sanitaire, dont le texte a été adopté le 6 mai dernier à Bruxelles, et qui doit encore être avalisé par le Conseil des ministres et le Parlement européen. *«Cela peut encore prendre deux ans»* a précisé M. Laddomada, directeur de la santé à la Commission européenne, venu en présenter les lignes directrices devant les 250 représentants de marchés aux bestiaux européens, lundi dernier, dans l'enceinte du Casino de Pougues-les-Eaux. *«Un temps qui sera nécessaire pour que nous puissions nous faire entendre, que nos revendications soient prises en compte par les députés, que nous ne soyons pas oubliés des concertations et que nous ne retrouvions pas devant des règles trop contraignantes»* a pour sa part estimé Gilles Rousseau, le président de la Fédération française des marchés aux bestiaux, assis à la tribune.

Son message était clair: *«contrairement à certains opérateurs qui verraient là un bon moyen de nous faire disparaître, nous réaffirmons que les marchés sont des outils publics, à la vue de tous, un lieu de transparence totale, le seul où l'on voit un animal malade et où on peut l'écarter aussitôt»*.

«Flexibilité et compartimentalité»

Défendant le marché unique européen, construction unique au monde depuis 25 ans, M. Laddomada a expliqué que le texte du 6 mai était le fruit d'une négociation accrue depuis quatre ans, issue *«de tout ce qu'on appris du passé, notamment la vache folle, la FCO, la fièvre aphteuse, langue bleue et Schmallenberg, que ce doit être un cadre pour permettre une circulation plus libre des animaux tout en maintenant la confiance des consommateurs»*.

Si depuis quatre ans, la situation sanitaire européenne semble plus calme, il s'agit de prendre mieux en compte le risque: *«nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle maladie et nous devons être proactifs et mieux anticiper les risques»* a-t-il dit.

Cela passera par un cadre juridique solide qui définira la responsabilité des détenteurs, des opérateurs, des vétérinaires et concentrera les ressources publiques et privées pour *«faire face aux risques les plus importants»*.

En détail, la nouvelle loi imposera de mieux prévenir et contrôler les maladies transmissibles entre animaux, y compris la faune sauvage, et un châpitre prévention-traçabilité instaurera des règles d'identification et des principes de précaution dans le mouvement des animaux entre Etats-membres. Des dérogations pourront également être accordées, par exemple, pour que les producteurs porcins belges, à 10 kilomètres de la frontière allemande, puissent envoyer leurs bêtes de l'autre côté de la frontière sans certificat sanitaire supplémentaire.



Devant les délégués des marchés aux bestiaux européens, M. Laddomada, directeur de la santé à la Commission européenne (à droite), a présenté les contours et la philosophie de la prochaine loi de santé animale qui doit encore être avalisée par le Conseil des ministres et le Parlement européens.

Et puis la priorité sera aussi donné à la vaccination *«parce qu'il est de moins en moins acceptable de devoir abattre beaucoup d'animaux d'un coup en cas de crise et qu'il vaut mieux prévenir que guérir»* a expliqué M. Laddomada.

A son sens, l'Europe sera de plus en plus exportatrice et l'Union européenne donnera *«une dimension internationale à sa nouvelle loi de santé animale afin de l'harmoniser avec les règles de l'OIE, en évitant que cela ne soit en contradiction avec les intérêts des Européens»*. *«Que la gestion du risque soit prise en compte, soit, mais que cela ne soit pas un moyen de nous imposer un principe de précaution qui nous interdise tout»* a de son côté plaidé le président de la FFMB. Suite à Strasbourg et Bruxelles...

EMMANUEL COULOMBEIX

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Élevage allaitant

«Fournir des repères aux éleveurs»

Ce vendredi 17 mai, se tiendra au foyer rural de Rouy, à partir de 19h00, une soirée d'information et d'échange à destination des éleveurs allaitant Nivernais. Conjoncture bovine et réforme de la PAC y seront abordés. Le point avec les organisateurs de cette soirée, Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA, et Alexandre Lorré, président de JA.



Beaucoup d'inconnues sur la prochaine campagne de commercialisation





Emmanuel Bernard et Alexandre Lorré organisent conjointement cette soirée d'information et d'échange qu'ils animeront au côté de Jean-Pierre Fleury, secrétaire général de la FNB.

Vous organisez vendredi 17 mai, une soirée d'information et d'échanges sur la conjoncture bovine et la PAC post 2013. Quelle en est la raison ?

Emmanuel Bernard : Après un reprise des cours , tant sur la viande que sur le marché du maigre l'année dernière, nous avons connu un hiver relativement maussade sur l'Italie, avec des broutards qui ont été difficiles à valoriser de la mi-octobre jusqu'au mois de mars. La légère reprise des cours depuis la mi-mars n'est due qu'à une diminution de l'offre, et de véritables inquiétudes émergent pour la prochaine campagne de commercialisation avec une absence totale de lisibilité sur le marché Italien. Pour un département à orientation « naisseur » comme le notre, il est important que les éleveurs soient tenus informés de la situation et des actions entreprises par la profession sur ce sujet.

Alexandre Lorré : Il nous a également paru important de pouvoir informer les éleveurs sur la réforme à venir de la PAC. .Si nous restons convaincus que le marché et le prix sont la solution pour assurer le devenir des exploitations, il n'en reste pas moins que la PAC offre un cadre structurant pour l'exercice de notre métier au quotidien. Or, la réforme à venir va remettre en cause un certains nombre d'équilibres et il faut bien avouer qu'à l'heure actuelle, un flou généralisé est maintenu sur les grands traits de la réforme . Nous tous, éleveurs, avons du mal à y voir clair. Afin d'apporter un peu de lisibilité sur le sujet et alors que dans les prochaines semaines seront définitivement adoptés les règlements européens, il nous a semblé utile d'apporter un maximum d'éclairages aux éleveurs sur ce sujet.

Côté conjoncture, qu'est ce qui sera abordé ?

EB : La détérioration économique des ateliers d'engraissement qui frappe aujourd'hui l'Italie, est réelle et a des répercussions, notamment en matière de financement des activités de toute la filière. De plus, et nous l'avons dénoncé à plusieurs reprises cet hiver, certains opérateurs faussent aujourd'hui le marché et font le forcing à la baisse sur les animaux français qu'ils considèrent trop chers Dernièrement, le groupe AZOVE a diffusé un communiqué à l'issue de son assemblée générale dans lequel il annonce qu'il ne se portera plus acquéreur de broutards français de 410 kg à plus de 2,85 €/kg rendu Italie. Entre difficultés d'un côté et intox de l'autre, il sera nécessaire que les éleveurs soient vigilants et que la filière prenne ses responsabilités pour la valorisation de notre production. Etant donné le niveau de charges actuel, brader nos animaux est inconcevable, tant pour le maigre que pour le marché de la viande qui influt lui aussi sur le prix des broutards. Des travaux sont en cours au niveau interprofessionnel et le GEF a remis le couvert pour réexpédier des animaux sur pays tiers, notamment sur le bassin méditerranéen.

Et sur la PAC ?

AL : La PAC est une politique essentielle au devenir des exploitations d'élevage de notre département. Avec la remise en cause d'un certains nombre d'accompagnement de l'élevage (abandon de l'historique sur les droits vaches allaitantes, PHAE, Zones Défavorisées Simples) et la refonte de la structuration du 1er pilier, les équilibres sont quelque peu perturbés De même, les annonces successives du ministre, sans pour autant que celles-ci soient concrètes, troublent plus les agriculteurs, qu'elles ne les rassurent. Néanmoins, et étant donné le niveau actuel des revenus en élevage, la PAC se doit d'offrir un cadre stabilisant pour le développement de la production. La phase de trilogue qui arrivera à son terme débouchera sur l'adoption des textes européens fixant la PAC et sur la déclinaison des orientations françaises dan les prochains mois. Au stade où nous en sommes, des pistes se dessinent et nous souhaitons pourvoir redonner un peu de lisibilité aux éleveurs. Ce sujet est également central pour l'installation des jeunes qui aujourd'hui ont bien du mal à se projeter dans le flou artistique entretenu sur ce dossier.

Avez-vous prévu un temps d'échange avec les participants ?

EB : C'est surtout l'objectif de la soirée. En présence de la filière et de Jean-Pierre FLEURY, secrétaire général de la FNB, des réponses pourront être apportées aux éleveurs tant sur l'aspect conjoncture que sur la PAC, sujet sur lequel ce dernier est au front pour le compte de la FNB. En ce moment, et bien que les cours n'atteignent pas des sommets le moral n'est pas mauvais car il y a de la trésorerie. Malgré tout, la hausse des charges est monstrueuse et les résultats n'atteindront pas des sommets encore cette année. Les éleveurs ont donc besoin de lisibilité et notre souhait n'est autre que de leur fournir des repères.



Veaux : les enjeux économiquent sont importants pour un département "naisseur"

PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANE LAFRANCHISE

▶ Agenda

17/05 Instants santé
MSA à Château-Chinon
La MSA Bourgogne organise les Instants santé, examens de santé destinés aux adhérents de 25 à 74 ans, sur le canton de Château-Chinon, du 15 au 17 mai prochains. Rendez-vous est donné à la salle Louise Michel, 58120 Château-Chinon. Pour la bonne organisation, les adhérents du canton intéressés sont priés de retourner le bulletin d'inscription, reçu récemment, le plus tôt possible à la MSA dans l'enveloppe pré-timbrée jointe.

23/05 Instants santé MSA
à Montsauche-les-Settons
La MSA Bourgogne organise les Instants santé, examens de santé destinés aux adhérents de 25 à 74 ans, sur le canton de Montsauche-les-Settons, du 23 au 24 mai prochains. Rendez-vous est donné au Centre social de Montsauche, place Marcel Mariller. Pour la bonne organisation, les adhérents du canton intéressés sont priés de retourner le bulletin d'inscription, reçu récemment, le plus tôt possible à la MSA dans l'enveloppe pré-timbrée jointe.

24/05 30ème anniversaire de la Sicafome
Le marché au cadran de Moulins-Engilbert fêtera son trentième anniversaire lors de l'assemblée générale annuelle de la SICAFOME, prévue le vendredi 24 mai, à 10h, à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert. Contact: 03 86 84 28 75.

11/06 Instants santé
MSA à Clamecy
La MSA Bourgogne organise les Instants santé, examens de santé destinés aux adhérents de 25 à 74 ans, sur le canton de Montsauche-les-Settons, du 11 au 12 juin prochains. Rendez-vous est donné boulevard Misset 58500 Clamecy. Pour la bonne organisation, les adhérents du canton intéressés sont priés de retourner le bulletin d'inscription, reçu récemment, le plus tôt possible à la MSA dans l'enveloppe pré-timbrée jointe.

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Bassin de rétention ou infiltration en structure alvéolaire
STATION ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉ DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75
www.sncbrunet.fr

▶ Formations

Certiphyto Au premier semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 21 et 23 mai à Moulins-Engilbert, les 29 et 31 mai à Nevers, les 4 et 6 juin à Corbigny, les 11 et 13 juin à Clamecy et les 18 et 20 juin à Cosne-sur-Loire.. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation. Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Gestion du stress A l'IPERMA

La MSA Bourgogne-site de la Nièvre et la Chambre d'agriculture proposent une formation sur « apprendre à gérer son stress », les 14 et 20 juin prochains (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30) à l'IPERMA (1 Place Dominique Laveyne, 58330 Saint-Saulge). Les objectifs sont d'apprendre à comprendre les mécanismes du stress, d'en identifier les sources et de mettre en place des solutions pour y remédier. Contenu: le stress, définition et mécanismes, effets sur la santé, évaluation de son niveau de stress et de ses propres facteurs de stress dans les sphères familiales, sociales et professionnelles, identification de ses ressources internes, équilibre entre les différents sphères, outils de gestion du stress, élaboration et mise en place d'un plan de résolution. Intervenantes: Christelle Guicherd, chargée de projet sur le stress en agriculture à la MSA Bourgogne et Marie-Solange Durand, conseillère en relations humaines – coach certifié à la chambre d'agriculture de la Nièvre. Tarif: 50 euros. Inscriptions avant le 15 mai auprès de Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32 ou mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

En assemblée générale à Rouy

Capri-Nièvre reste indispensable à la production laitière et fromagère

Faute de quorum, les adhérents de Capri-Nièvre qui avaient fait le déplacement chez Jean-Paul Loisy, à Rouy, lundi dernier, n'ont pu se prononcer sur le rapport d'activité ni sur les comptes de l'association.



Faute de quorum atteint, l'AG de Capri-Nièvre s'est transformée en échanges à bâtons rompus.

Frédéric Durand, jeune éleveur devenu président de Capri-Nièvre il y a un an, n'a pu que constater l'absence de ses collègues et l'impossibilité de procéder aux actes statutaires. Christian Etienne n'en a pas moins, ne serait-ce que par correction vis-à-vis des adhérents présents, engagé un travail d'explication du rapport d'activité de l'année écoulée. A bâtons rompus, un échange s'est engagé à la fois sur les missions de l'association et sur les perspectives de la filière laitière et fromagère. Une chose est sûre: Capri-Nièvre s'est imposée, *«depuis plus de trente ans»* rappelle Frédéric Durand, comme l'interlocuteur privilégié des éleveurs qui cherchent soit un suivi en production laitière (52% de l'activité) soit un accompagnement technico-économique (8% de l'activité), soit des conseils en installation (6%), soit une formation (8%), soit un appui technique fromager (3%)... La coopérative compte 23 adhérents, dont deux dans l'Aube qui n'ont pas d'autre appui technique dans leur département, soit 19 exploitations caprines (et 4 exploitations bovines). Sur un total d'une trentaine d'éleveurs caprins spécialisés dans la Nièvre. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

«Utilité»

Le rapport présenté lundi l'a rappelé: l'action de Capri-Nièvre est non seulement utile mais aussi indispensable pour le maintien et le développement de la filière laitière et fromagère. Les suivis de production laitière restent la principale activité. Ils ont concerné 10 élevages caprins et 2 élevages bovins en 2012 et 54 pesées en ferme ont été réalisées. *«Le nombre de suivis est en augmentation, après une année de baisse»* a d'ailleurs insisté le conseiller.

Juste derrière, c'est l'installation qui monopolise une grand part du temps consacré par Christian Etienne tout au long de l'année. *«Même si son nombre a légèrement diminué, nombreux sont les appels de jeunes ou de personnes déjà installées dans d'autres productions qui s'intéressent à la filière caprine»* a-t-il révélé et ce même si *«peu de dossiers aboutissent»*.

Il semble qu'en période de crise, les gens trouvent l'activité caprine comme plus *«accessible»* mais souvent *«l'investissement est plus lourd que prévu»*. Jean-François Vavon a déploré qu'il n'y ait pas *«de superficies réservées à l'installation des jeunes»* et cela d'autant plus, selon Christian Etienne, que *«la ferme moyenne de la Nièvre, à 130 ha, est l'une des plus grandes de France (la plus grosse caprine de Bourgogne)»*, ce qui ne facilite pas non plus la mobilisation des capitaux par les plus jeunes.

«Conjoncture difficile»

Utile et indispensable, Capri-Nièvre l'a également été dans la consolidation des exploitations existantes. Cet accompagnement *«qui a tendance à s'accroître du fait d'une conjoncture difficile»* s'est notamment traduit par deux dossiers difficiles. L'exploitation d'une jeune éleveuse, d'une part, a dû faire face à l'absence d'un collecteur durant un an, ce qui a entraîné une restructuration financière (de 12 à 20 ans d'endettement). La situation s'est assainie, sous l'action conjointe de Capri-Nièvre et de la Chambre d'agriculture, dès lors que Triballat, après une année blanche, a accepté de reprendre, début 2013, la collecte qui avait été interrompue par l'ex Laiterie de Feu.

Et, d'autre part, Capri-Nièvre a répondu à une demande d'aide de la Safer pour la reprise d'une exploitation en dépôt de bilan afin d'installer au mieux un repreneur, aujourd'hui en activité.

Même si les financements publics -de la structure comme de la filière- tendent tous à diminuer, et si la conjoncture économique semble s'éclaircir un peu depuis le début de l'année, Capri-Nièvre, de part ses prestations et son appui aux éleveurs, entend continuer à mobiliser les énergies, afin de continuer à maintenir et développer la filière dans le département. Et susciter une prise de conscience raisonnée des adhérents comme des élus.

EMMANUEL COULOMBEIX



Le suivi de la production laitière reste la principale activité de Capri-Nièvre pour une ferme moyenne de la Nièvre à 130 ha.

Sarl HUYGEN
5, Grande Rue - 89410 Béon
03 86 73 42 11
partenaire de MALECOT POIRIER AGRI 58 Saint Loup

Portes Ouvertes
Vendredi 24 et samedi 25 mai

Présentation de la gamme Deutz-Fahr:
- Agrotron TTV séries 4, 5, 6 et 7
- Moissonneuses batteuses série 60

TOMBOLA
1 week-end surprise pour 2 personnes à gagner

Nouveau distributeur DIECI

Présentation de la gamme télescopique DIECI

Financement exceptionnel* sur le matériel neuf et occasion

* Voir conditions pendant ces deux jours à la sarl HUYEN

DEUTZ FAHR

Présence également de KUHN, SULKY et de nombreux autres fournisseurs

DIECI

Fédération des caisses locales Groupama

Francis Thomine, nouveau directeur de Rhône-Alpes Auvergne

Patrick Séguin, président de la Fédération départementale des caisses locales de Groupama Rhône-Alpes Auvergne, a profité de l'assemblée générale de l'instance nivernaise, mardi à Pougues-les-Eaux, pour présenter officiellement le nouveau directeur général de la caisse régionale.



Patrick Séguin (à gauche) a officiellement présenté Francis Thomine, le nouveau DG de Groupama Rhône-Alpes Auvergne, aux sociétaires des caisses locales de la Nièvre.

Près de 200 délégués représentant les 25 caisses locales de Groupama dans la Nièvre se sont retrouvé mardi dernier au Casino de Pougues-les-Eaux pour l'AG annuelle de leur fédération départementale. Histoire de faire le point sur les activités de 2012.

«Situation équilibrée»

Entre film vidéo et témoignages de sociétaires qui ont participé à des formations ou ont brillé dans l'usage de l'extranet de l'entreprise mutualiste (caisse du Grand Nevers notamment) et désignation de nouveaux administrateur (trice) et commissaire aux comptes, l'AG a adopté à l'unanimité les résolutions et rapports d'activité et financiers de la structure. Il faut dire qu'en 2012, sur le plan comptable, les comptes se sont équilibré autour de 81000 euros mais la FDCL n'est pas le niveau qui gère les produits commerciaux réservés aux sociétaires de Groupama. Sur le plan commercial donc, Patrick Séguin a dressé un bilan de l'exercice écoulé très enthousiaste. En dépit de la difficile année 2011 qui avait vu les effets de la crise grecque et les aléas climatiques grever les finances de la mutuelle, aux plans régional et national (1,7 milliard de dettes), la mutuelle semble avoir retrouver, l'an dernier, *«une situation équilibrée et une bonne maîtrise des risques, ce qui est notre métier»*. Pour le président départemental qui est aussi vice-président délégué de la caisse régionale, *«nous ne pouvons plus nous appuyer sur des produits financiers en cas de coup dur, comme nous le faisions auparavant, mais si nous atteignons un ratio sinistre sur cotisations supérieur à 100% en 2012, notre objectif est d'arriver à un bon 98% en 2013»* a-t-il dit. En un an, Groupama a su renouer avec des *«fondamentaux très solides»* en vendant ses actions et en réduisant les frais généraux de l'entreprise et ce *«sans faire de coupes sombres»* outrancières. Et, commercialement, *«tout va bien. Les sociétaires continuent à nous faire confiance»*.

Nouveau directeur

En présence de Jacques Depeyre, président délégué de Groupama RAA, Patrick Séguin a également demandé au nouveau directeur général de la caisse régionale de confirmer cette bonne tendance. Francis Thomine, arrivé à Lyon le 2 avril dernier, s'est longuement présenté devant les sociétaires, avant de dresser le panorama de la conjoncture financière de la mutuelle et des perspectives pour l'entreprise. *«Nous devons concilier un triple objectif de marge, de rentabilité et de développement»* a-t-il expliqué non sans insister sur *«la nécessaire complémentarité entre l'entreprise et l'institutionnel, qui donne cette tonalité si particulière à notre mutuelle»*. C'est cette spécificité que cet homme de 51 ans, marié et père de trois enfants, ancien ingénieur informatique et enseignant en mathématiques passé par la société IBM avant de rejoindre le monde de l'assurance, d'abord à Athena et Generali puis à Groupama depuis 2001 (comme directeur de la relation client), a choisi de mettre en avant et de faire le fil conducteur de ses nouvelles responsabilités.

EMMANUEL COULOMBEIX

Réseau de vente de produits du Morvan

Morvan Terroirs et les Terrines du Morvan s'associent

Après un an de travail entre le Parc naturel régional et l'association Morvan Terroirs, un prestataire logistique a été désigné afin de renforcer la force de vente des produits locaux sur l'ensemble du territoire. Lundi dernier, une convention a été signée qui permet à l'entreprise Sabatier (Les terrines du Morvan) de développer le réseau.


Pascal Pereta (Morvan Terroirs) et M. Dussert (Sabatier/*«Terrines du Morvan»*) ont signé la convention qui instaure un réseau local de distribution de produits du Morvan, sous l'œil d'Hélène Carlet (à droite) qui sera en charge de le développer.

Sous l'œil avisé de Patrice Joly, président du Parc, et Alain Ngouoto, sous-préfet de Château-Chinon, et en présence de nombreux producteurs et clients, une sympathique cérémonie a eu lieu, lundi soir, à Planchez, dans l'épicerie juste agrandie de Mme et M. Dekker, un couple de Hollandais qui s'est installé là en 2006. Le lieu n'avait pas été choisi au hasard. L'épicerie dispose d'une vitrine de produits régionaux proposés à la vente par l'Association Morvan Terroirs, qui regroupe des producteurs agricoles, artisans des métiers de bouche et restaurateurs du Morvan. Depuis le lancement de ces vitrines, Morvan Terroirs avait quelques difficultés à faciliter le réassort des produits dans l'ensemble des vingt boutiques partenaires disséminées sur le territoire du Parc. Celui-ci s'est penché sur la question dès 2011 et la constitution d'un groupe de travail, la mise en place d'un réseau logistique a été décidée.

Une animatrice et des développements

Lundi, Pascal Pereta, président de Morvan Terroirs, a donc signé une convention avec M. Dussert, directeur de la société Sabatier, propriétaire de l'entreprise de salaisons nivernaises et côte d'orienne *«Les Terrines du Morvan»* à Château-Chinon. Celui-ci assurera désormais toute la logistique et une partie de la commercialisation des produits locaux dans l'ensemble des points de vente mis en commun, soit une quarantaine au départ. Sa plateforme, à Château-Chinon, accueillera les produits apportés par les adhérents de Morvan Terroirs et les redistribuera, par camions, à raison d'un passage tous les quinze jours en saison, un tous les mois en hiver et un tous les jours pour les produits frais. Morvan Terroirs compte en effet trois maraîchers dans ses rangs. Toutes les autorités ont salué cet effort fait en faveur des circuits courts qui, selon Patrice Joly, permettent *«au Morvan de rayonner au travers de ses produits d'excellence et aux produits du Morvan de faire rayonner le territoire»*. Dès cet été, la plateforme sera opérationnelle et le directeur de l'entreprise Sabatier a d'ores et déjà affecté à l'une de ses salariées la tâche de l'animer. Hélène Carlet sera également chargée de développer le réseau, soit en accueillant de nouveaux producteurs, soit en cherchant de nouveaux points de vente parmi les hôtels-restaurants, épiceries fines et cavistes du Morvan. Une belle opportunité pour contenter les gourmands du pays et séduire les visiteurs de passage avec la gastronomie « made in Morvan ».

EMMANUEL COULOMBEIX

► *A suivre*

Situation hydraulogique de la Nièvre

Les années se suivent … et ne se ressemblent pas.
En mai 2012 un arrêté préfectoral visait à restreindre certains usages de l'eau au regard d'un risque de sécheresse. En mai 2013 l'attention est fixée sur les inondations de la Loire, de l'Allier et de l'Yonne.
Tous les niveaux sont au plus haut, qu'il s'agisse des nappes, des cours d'eau ou des plans d'eau. Mais qu'en est-il des crues ? Beaucoup de cours d'eau débordent et génèrent par endroits quelques dégâts. Le débit de l'Yonne à Dornecy a atteint 100 m3/secondes le 2 mai, ce qui correspond à une crue de fréquence décennale, susceptible de se reproduire, statistiquement, tous les 10 ans.
La Loire à Nevers a atteint un débit de 1400 m³/s. Ce débit correspond à une fréquence quinquennale, susceptible d'être atteint tous les cinq ans.
Pour les principaux cours d'eau de la Nièvre, les hauteurs maximales ont été atteintes et les nappes souterraines sont plutôt hautes. Les «petites» nappes du Morvan sont convenablement rechargées

► *Sortir en Morvan*

Saint-Léger sous Beuvray :

Le Palais de Dioclétien à Split
Du Palais impérial à la ville médiévale... Une archéologue présentera le 17 mai à Saint-Léger sous Beuvray, ce site classé au Patrimoine mondial de l'Unesco. Un des sites les plus importants de la Côte adriatique et son évolution. Cette conférence est illustrée par de nombreuses diapositives et elle s'inscrit dans la perspective de l'entrée de la Croatie dans l'Union Européenne en 2013.
Conéfrence donnée à la salle des fêtes de Saint-Léger sou Beuvray, à 20h, entrée libre.

Luzy : concert Jazz le 17 mai

Smoking House donnera un concert Jazz à Luzy à 20h30 à la salle des fêtes. En première partie, les élèves de l'école d'enseignement artistique Sud Morvan Bazois. Trompette, buggle, euphonium : Antony Caillet. Christophe Girard : accordéon, composition. Tarif 8 euros. Gratuit pour les moins de 10 ans. Billets à imprimer sur internet, ou rendez-vous directement sur place le soir du concert, une demi-heure avant le début du concert. Renseignements/réservations : 03 86 57 00 00. info@djazznevers.com

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

➜ **Innondations**

➜ **Cruzy-le-Chatel**
Couleur des terres d'antan

➜ **FDSEA**
L'export au cœur des débats

► *A noter*

Collecte des déchets vétérinaires



Dans le cadre de la collecte des déchets de soin vétérinaires, le GDS 89 vous informe du planning de collecte prévu pour le mois de mai :

Lundi 27 mai :
Villeneuve la Dondagre : Parking de la Salle des fêtes de 8h00 à 9h30
Cerisiers : Plate forme tri selectif (prés centre de secours) de 10h15 à 11h45.
Jaulges : Place de l'église de 13h15 à 14h45.

Mardi 28 mai :
Charny : 110 Bourgogne - 2 bis route de Saint Martin de 8h00 à 9h30.
Tannerre en Puisaye : Place de l'église de 10h15 à 11h45.
Saint Sauveur en Puisaye : Déchetterie Zone industrielle de 13h00 à 14h30.
Courson les Carrières : Cabinet Vétérinaire 2 rue Montassy de 15h15 à 16h45.

Mercredi 29 mai :
Auxerre : GDS 89 - 10 avenue du 4ème RI de 8h00 à 9h30.
Tonnerre : Clinique vétérinaire 12 chemin du Jumériau de 10h15 à 11h45.
Noyers sur Serein : Point propreté route d'Auxerre de 13h00 à 14h30.
Etaules : Parking déchetterie route de Tonnerre de 15h15 à 16h45

Inondations

L'heure du bilan et du recensement

Après les importantes inondations, l'heure est au bilan pour les exploitations touchées par la montée des eaux. Comme en Tonnerrois, où Xavier Beulin, président de la FNSEA s'est rendu vendredi dernier pour apporter son soutien aux agriculteurs sinistrés.


Christophe Perret

Sur l'exploitation de Jean-Noël Rouyer (à gauche sur la photo).

Selon les services de la préfecture, la crue de 2013 se situerait entre celle de 1999 et celle plus récente de 2010. Mais dans certains secteurs touchés par la montée des eaux de l'Armançon, on parle aujourd'hui de crue historique, du jamais vu ! Un hiver humide, des nappes phréatiques pleines, des sols gorgés d'eau : tout était réuni pour expliquer une telle situation. Après avoir provoqué d'importantes inondations dans l'est et le sud du département de l'Yonne, les crues conjuguées de l'Armançon et du Serein ont ensuite impacté l'Avallonais, le Tonnerrois et le Chablisien, avant que l'onde crue ne se propage en direction de l'Yonne Aval et n'atteigne le Centre Yonne.

Si aujourd'hui l'heure est à la décrue, c'est aussi celle des comptes et des bilans, notamment pour les éleveurs particulièrement touchés par les inondations, puisque les assurances ne couvrent pas les dégâts concernant l'herbe sur pied. Certains d'entre eux ayant vu leurs troupeaux piégés par les flots, faute d'avoir bénéficié d'assez de temps pour les mettre au sec.

Faire en sorte que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu

C'est pour soutenir les agriculteurs sinistrés, que Xavier Beulin, s'est rendu le 10 mai dernier dans l'Yonne, avant de rejoindre les zones inondées dans l'Aube. Les bottes dans plus de 20 cm d'eau, sur la prairie de Jean-Noël Rouyer, agriculteur au Petit Béru, à quelques kilomètres de Tonnerre (voir encadré), le président de la FNSEA a indiqué une première estimation des dégâts : *«dans les trois départements réunis, Yonne, Côte d'Or et Aube, ce sont 20 000 ha de prairies qui ont été endommagées. Et encore, c'est le bas de la fourchette !»* A l'image de Jean-Noël Rouyer, les éleveurs de ruminants voient leur première coupe d'herbe compromise et devront attendre fin juin pour la suivante, devant entretemps, acheter des aliments composés pour la remplacer. Par ailleurs, comme le rappelle la Chambre régionale d'agriculture, l'état des cultures demeure incertain dans le département : des semis de maïs et tournesol à peine réalisés, devront être refaits après avoir été noyés, les colzas pour leur part, ayant subi un stress en pleine floraison. La profession agricole sera attentive au classement en catastrophe naturelle des zones inondées, a déclaré Xavier Beulin, souhaitant faire de ce point la priorité du dossier. Il faudra également assurer pour les éleveurs la soudure en fourrages et le besoin en céréales, pulpes de betteraves ou foin, sera important, notamment pour ceux dont les cultures n'étaient pas couvertes par des assurances: *«à évènement exceptionnel, mesure exceptionnelle. Nous allons prendre ce dossier à bras le corps pour que les agriculteurs frappés par ces crues, retrouvent leur équivalent fourrage»*.

Pour l'heure, le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier, appelle tous les agriculteurs *«à se signaler auprès de la DDT en indiquant le total des surfaces inondées et la proportion de surfaces de pairies touchées. Faute de quoi, on n'aura rien !»*

Alizé pour sa part, indique Kamel Ferrag, mobilisera ses techniciens pour aider au recensement des stocks au sein des élevages et les éventuels besoins.

DOMINIQUE BERNERD

« Je pensais ensiler cette semaine… »

Gérant de l'EARL du Jumériau, au Petit Béru, à Tonnerre, installé depuis 1986, Jean-Noël Rouyer est éleveur bovin et a vu ses 70 ha de prairies naturelles et 50 ha de maïs destinés à l'alimentation animale enfouis sous les eaux au plus fort de la crue. C'est sur son exploitation que s'est rendu Xavier Beulin vendredi matin, pour une visite de soutien et prendre la mesure des dégâts

Votre exploitation est-elle représentative des autres du secteur ?

«Pas du tout ! Si la région est céréalière, je me trouve dans la vallée de l'Armançon, où subsistent encore quelques éleveurs. C'est certain que si tout ça avait été labouré et planté en maïs, j'aurai moins de soucis à l'heure qu'il est car je serai indemnisé… Aujourd'hui, pour remplacer le même volume d'unités fourragères, il va me falloir dépenser 60 000 € ! Et quand on sait que l'unité fourragère est à 26 centimes d'euro, avec une marge de seulement quelques centimes par rapport au prix du litre de lait, c'est infernal ! Alors qu'il y a 25 ans, la différence était du simple au double…»

Votre souci premier aujourd'hui?

«Que l'herbe sur pied ne soit pas reconnue assurable. On m'a répondu que c'était pas grave, que ça se redresserait… C'est vrai quand elle se noie au 1er avril, pas un mois après ! On peut rien en faire, sinon du foin poussiéreux dans une quinzaine, si toutefois on a du soleil ! Tout mon matériel était attelé, je pensais ensiler cette semaine…»

Redoutez-vous d'être à court de fourrage ?

«Je n'ai aucune avance, c'est là le problème, compte tenu que l'an passé on avait fait une très mauvaise saison en maïs et je comptais énormément sur l'herbe, qui était d'ailleurs d'excellente qualité et d'un bon volume».

Qu'attendez-vous de la visite de Xavier Beulin ?

«Qu'il fasse remonter les infos au niveau national. Aujourd'hui, on nous demande d'être autonome, de valoriser l'herbe… C'est bien gentil d'être autonome! J'ai une exploitation qui l'est au maximum, mais aujourd'hui, me retrouve avec plus rien ! Et pourtant, l'herbe je suis pour. Il y a un potentiel énorme et vraiment une piste à exploiter mais tout ce que je demande c'est qu'elle soit prise en compte dans les indemnisations…»

LES EXPÉRIMENTALES 2013 ZONE NORD



MERCREDI 29 MAI 2013
EVRY (89140)

UNE PLATE-FORME PLURIANNUELLE ARTEMIS...
Près de 3 hectares d'expérimentation
...ASSOCIÉE À DES PÔLES D'EXPÉRIMENTATION ANNUELLE
945 micro-parcelles visitables

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE AUPRÈS DE VOTRE COOPÉRATIVE !

Seine Yonne
Caprival
110 Bourgogne

Cruzy-le-Chatel

Couleurs noir et blanc, couleurs des Terres d'Antan…

Pari gagné pour les organisateurs de la manifestation *«Terres d'Antan»* qui s'est déroulée le week-end dernier à Cruzy le Chatel.



A la charrue, Jean Viteau, aux commandes, Maya Gascard et à la traction, Grisé, superbe et placide bœuf vosgien

Dimanche après-midi, les parkings prévus ont été vite saturés. Pour preuve le long ruban de voitures stationnées le long des routes menant au village. Avant même l'ouverture officielle de la fête, des visiteurs étaient déjà à pied d'œuvre samedi matin, faisant fi des averses qui menaçaient. Au hit-parade des animations : les ballades avec les ânes dans les rues de la commune, ainsi que la tonte des moutons, menée par un Jeune Agriculteur de Cruzy.

Grisé, superbe et placide bœuf vosgien trace le sillon, sous la houlette de sa propriétaire, Maya Gascard. Fondateur avec son mari, Emmanuel, de la Feuta (Ferme Ecologique à Utilisation de la Traction Animale). Derrière la charrue, Jean Viteau, ancien agriculteur et figure bien connue de l'avallonnais : *«les bœufs, c'est une première pour moi, je débute ! Je suis plus habitué à travailler aujourd'hui avec les ânes, après avoir, il y a bien longtemps, commencé à atteler les chevaux dès l'âge de 11 ans. D'ailleurs, j'ai encore tout le matériel et une collection d'une trentaine de charrues….»* Et des collectionneurs, il y en avait à foison ce week-end à Cruzy, venus présenter au public leurs trésors : plus d'une centaine de vieux tracteurs, à l'allure encore bien fringante en dépit du poids des années. Prêts pour certains à reprendre du service !

A l'issue de la fête, le président de l'organisation, Jonathan Nonnotte ne cachait pas sa satisfaction : *«tant au niveau des visiteurs que des habitants du village, tout le monde a été bluffé par la qualité des animations présentées»*. Et quand on lui demande s'il est prêt à recommencer : *«Oui ! Sous quel délai, on ne sait pas encore. Mais c'est sûr que l'on refera quelque chose tous ensemble. Prestataires et participants disaient que la manifestation respirait la bonne humeur. Et lorsque les organisateurs sont dans la bonne humeur, ça transpire sur le visiteur !»*

Pour le plaisir de tous, Cruzy le Chatel, le temps d'un week-end, s'est repeint en couleurs noir et blanc : couleurs nostalgie, couleurs du *«temps d'avant»*. En un mot, couleurs des Terres d'Antan… !

DOMINIQUE BERNERD



En pôle position, ce tracteur Same DA 30, moteur piquand 2 cylindres, 4 temps, 55 printemps au compteur, de la *«Team Segault»* !



Un Fergusson 30. Cabine garantie. Pour la climatisation, c'est mois sûr… !



Un petit tour par la forge, située (ça ne s'invente pas… !), rue du Four



Défense de parler au conducteur…!

► Sortir

Venez et entrez au cœur des *«Fermes et Caves ouvertes»*

Dimanche 19 mai, des hommes et des femmes vous ouvrent les portes de leurs fermes et de leurs caves. Ils vous invitent à découvrir leurs métiers et leur passion. De 10h à 18 h, vous pourrez visiter huit fermes et caves réparties sur l'Yonne. Entrée gratuite.
Toutes les options sont possibles : prendre le temps et profiter des animations, des dégustations proposées à un endroit, ou réaliser un parcours pour découvrir un maximum de choses. À chacun de choisir selon ses envies…

A Evry (Sénonais), 7 rue des Ramoneds, de 10 h à 18 h, chez **Florence et Bruno Pouteau**, céréaliers et à La Ferme de Flo, ferme pédagogique
Visite guidée de la Ferme de Flo' : la vie à la ferme et présentation d'un éco poule ; animations pour les enfants ; baptêmes et démonstrations d'attelages ; mise en commun de divers plats pour un partage du repas. 03 86 95 29 80 -
Mail : lafermedeflo@orange.fr -
Site : www.lafermedeflo.fr

A Paroy sur Tholon (Jovinien), 16 rue des Prés, de 10 h à 18 h, chez **Alain Vignot**, viticulteur (Bourgogne Côte Saint-Jacques, Bourgogne, Ratafia)
Marché de Terroir ; exposition ; démonstration ; restauration uniquement sur réservation. 03 86 91 03 6 -
Mail : alain-vignot@wanadoo.fr

A Joigny (Jovinien), 13 rue du Luxembourg, de 10 h à 18 h, chez **Gérard Calmus,** Domaine Calmus père et fils, viticulteurs
Dégustations de vins, marché du terroir, randonnée Viti Rando Yonne le matin à Joigny. 03.86.62.37.06

A Branches (Auxerrois), 10 rue Cadoux, de 10 h à 18 h, chez **Joël Desmoutiers et Gérard Breton**, éleveurs de chèvres laitières
Visite guidée de l'exploitation : chèvrerie, fromagerie, atelier de traite (traite à 18 h) ; dégustation gratuite et vente directe des produits de la ferme : pâtisseries salées, yaourts et fromages) ; déjeuner le midi sur réservation : assiette du chevrier et plateau de fromages ; buvette, boudins faits sur place, crêpes et glaces toute la journée ; marché de Terroir. 03 86 73 78 70

A Fleys (Chablisien), 18 route de Monts de Milieu, de 10 h à 18 h, chez **Nicolas et Vincent Laroche**, Domaine de la Meulière, viticulteurs
Visite et dégustations, expo et concours photos, animations enfants, possibilité de pique-niquer à partir de 12 h, le vin vous sera offert, barbecue. 03 86 42 13 56 -
mail : contact@chablis-meuliere.com

A Fleys (Chablisien), 18 rue des Prégirots, de 10 h à 18 h, chez **Alain, Colette et Cyril Gautheron,** Domaine Gautheron, viticulteurs
Visite guidée de la cave et dégustation du nouveau millésime, Initiation à la dégustation, *«une année dans les vignes»*, marche de 4 et 9 km dans les vignes ou sortie VTT départ 10 h (inscription préalable). Possibilité de pique-niquer à partir de 12 h, le vin vous sera offert, barbecue. 03.86.42.44.34.
Mail : vins@chablis-gautheron.com

A Saint-Bris le Vineux (Auxerrois), 12 rue de Paris, chez **Marylène et Philippe Sorin**, La Cave du Maître de Poste, viticulteurs, de 10 h à 18 h
Visite de la cave, initiation à la dégustation, marché, possibilité de pique-niquer à partir de 12h00 le vin vous sera offert.
03 86 53 60 76 - philippe.sorin@libertysurf.fr

A Chitry, (Auxerrois), 76 rue du Ruisseau, chez **Christine, Elodie et Patrick Chalmeau**, viticulteurs, de 10 h à 18 h
Dégustations de vins, visites de la cave 03.86.41.43.71, mail : chalmeau.patrick@wanadoo.f

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

▶ Agenda

19/05 De Fermes en Caves
Journée *«Fermes et Caves ouvertes»*, dimanche 19 mai, organisée par la FDSEA de l'Yonne, avec 8 exploitations ouvertes gratuitement au public :
Joel Desmoutiers et Gérard Breton à Branches (éleveur de chèvres laitières) ; Florence et Bruno Pouteau, à Evry (céréales, ferme pédagogique) ; Alain Vignot à Paroy sur Tholon (viticulteur); Marylène et Philippe Sorin, à Saint-Bris-le-Vineux (viticulteurs); Nicolas et Vincent Laroche à Fleys (viticulteurs); Alain, Colette et Cyril Gautheron à Fleys (viticulteurs); Gérald Camus à Joigny (viticulteurs) ; Christine, Elodie et Patrick Chalmeau à Chitry (viticulteurs).

25/05 Apecita Permanence
La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mercredi 22 mai, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

26/05 Saveurs et Terroirs à la MFR de Villevallier
La Maison Familiale et Rurale de Villevallier organise dimanche 26 mai, sa journée *«Saveurs et Terroirs»*, avec pour objectif de faire connaître la MFR dans son territoire et l'agriculture dans sa diversité et ses débouchés. Au programme : animations, dégustations, expositions, vente de produits de la ferme et repas champêtre sur réservation confectionné par les élèves apprentis en restauration 11 € - 6 € pour moins de 12 ans). Renseignements : tél 03 86 91 12 15 - www.mfr89.info/villevallier

29/05 Instants Santé MSA pour le canton de Joigny
La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Joigny, âgés de 25 à 74 ans, les mercredi 29 et jeudi 30 mai, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes de Champlay L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés: 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Assemblée générale de la FDSEA 89

L'export au cœur des d

On a beaucoup évoqué l'évolution des marchés et les opportunités de l'export lors de l'assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne qui s'est déroulée le 3 mai dernier à Laroche Saint-Cydroine. Notamment lors de la table ronde à laquelle participaient Emmanuel Gauny, directeur des projets collectivités territoriales et Europe à la Sopexa et François Gattel, directeur général de France Export Céréales.



A la tribune, présidée par Francis Letellier.


Un agriculteur retraité, un autre en activité, un président du Conseil général, 1 conseiller régional… Signe particulier : ils se prénomment tous André, alias *«Dédé»* !

«Comment assurer une relance syndicale efficace…?» Un sujet qui a mobilisé une grande partie des travaux de la matinée à huis clos et créé le débat entre les participants. Forte de sa victoire aux dernières élections Chambre d'agriculture, la FDSEA de l'Yonne veut aujourd'hui transformer l'essai et poursuivre sa quête de nouveaux adhérents. Si l'exercice 2012 a vu l'arrivée de 31 nouveaux exploitants, dont 19 actifs pour 2296 ha et 12 retraités, l'heure est à la mobilisation, comme l'a rappelé Francis Letellier, président de l'instance départementale : *«ce qu'attendent les gens, c'est qu'on aille les voir sur le terrain, même s'il faut pour ça dépenser du temps et de l'énergie. Une relance qui marche parce que, pas seulement du fait des administrateurs, mais aussi de l'adhérent qui va voir son voisin et paie de sa personne…»* Un débat s'est vite instauré sur le sujet, parmi les participants. Si certains, comme Hubert Leprêtre appellent à une augmentation des cotisations, *«si on veut un syndicat fort, il faut lui en donner les moyens»*, d'autres, à l'image de Gilles Robillard rappellent que *«on peut toujours augmenter les cotisations, mais à un moment donné, si on ne trouve pas d'adhérents, on va avoir un problème…»* Ancien trésorier, Pierre Allard propose de réfléchir à un autre mode de financement, *«calculé sur un chiffre d'affaires ou un bénéfice et non plus sur des hectares..»* Un système *«pas si simple à mettre en place»* lui répond Francis Letellier, d'autant que *«certaines années comme 2009, seraient en ce cas difficiles pour la fédé…»* Arnaud Rondeau rappelant pour sa part que le montant des cotisations dans l'Yonne est bien inférieur à celui d'autres


Gérard Renouard, président de l'AFDI et membre du bureau à la FNSEA.

▶ Ils ont dit...

Gerard Renouard (Président de l'AFDI et membre du bureau de la FNSEA) :
«Je pense que pour être un bon responsable agricole, il faut avoir un vrai regard sur les plus pauvres d'entre nous. On ne pourra pas asseoir nos revendications très longtemps si l'on considère qu'il est normal qu'il y ait des différences de niveau de vie entre paysans du monde, aussi grandes que celles existant aujourd'hui. Sur les 2 milliards de paysans que compte la planète, les deux tiers se couchent tous les soirs sans savoir s'ils auront à manger demain…»

Etienne Henriot (Président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne) :
«Concernant les BAC, nous demandons que les agriculteurs soient impliqués le plus tôt possible dans la démarche, dès que la problématique est connue, plutôt que de les laisser dans l'ignorance et d'arriver devant eux avec quelque chose de ficelé. Je reste persuadé que c'est comme cela que l'on réussit à faire avance ce type de dossier…»

André Lefebvre (Conseiller régional de Bourgogne) :
«Le premier argent gagné, c'est celui qui n'est pas dépensé, d'où, pour produire sa fertilité plutôt que de l'acheter, le développement d'un plan protéines comme il est en train de se dessiner au niveau du territoire national. Cette recherche d'autonomie dans les systèmes de production révèle un certain nombre de marges de manœuvre dans la diminution des charges. On a beaucoup parlé rendements, mais en fait, ce qui compte, c'est bien le revenu des agriculteurs…»

Francis Letellier (Président de la FDSEA 89) :
«On participe au redressement de la France, tant social qu'économique, mais aussi d'un point de vue environnemental, Monsieur le Préfet. Ne l'oubliez pas et on compte sur vous pour porter ce message et nous serons toujours là, devant vous, fiers d'être paysans !...»

André Villiers (Président du Conseil général de l'Yonne) :
«Mettre cette assemblée générale sous le signe de l'exportation, c'est mettre l'agriculture du département en perspective européenne. Une agriculture qui est un pan prospère de notre économie départementale. Le monde aujourd'hui a imposé sa règle et fera que nous serons, individus et citoyens, dans tous nos projets et actes de la vie quotidienne, mis dans cette perspective de la mondialisation. C'est la règle, que cela plaise ou non. Il faudra faire avec ce précepte… »

Raymond Le Deun (Préfet de l'Yonne) :
«Les élections Chambre d'agriculture, faut-il le souligner, ont donné la majorité départementale, régionale et nationale à votre organisation syndicale associée aux Jeunes Agriculteurs. Ce qui fait de vous des interlocuteurs incontournables sur le département de l'Yonne. Mais incontournables, ça veut dire quoi… ? Ça veut dire de la concertation avec votre organisme, avec les autres organisations bien entendu, mais je suis obligé de tenir compte du fait majoritaire. Ceci étant, ce fait majoritaire vous donne aussi des obligations…»



ébats



départements, comme le Loiret. Pour Marie-Noëlle Wieme, on peut faire vivre un syndicat autrement que par le biais des cotisations : *«en donnant de son temps, en s'investissant, c'est aussi une autre façon de donner…»* L'important, souligne Nadine Darlot: *«c'est d'aller chercher d'autres sympathisants, prêts à s'investir. Si on ne leur demande de rien, on donne l'impression qu'on peur tout faire seuls. Plus on aura une dynamique à aller sur le terrain, plus elle sera payante. D'autant qu'une adhésion peut être très vite rentabilisée avec par exemple, les commandes groupées de fioul…»* Un groupe *«cotisations»* a été mis en place et un appel à le rejoindre a été lancé, toutes les idées étant bonnes à prendre.

La France au 5e rang du commerce agroalimentaire international

Créé il y a 52 ans, sous la double impulsion des Pouvoirs publics, des professionnels agricoles et du secteur agroalimentaire, Sodexa est le groupe référent du marketing international alimentaire vin et art de vivre et enregistre 80% de son activité liée à l'export. Entamant la table ronde de l'après-midi, l'un de ses directeurs, Emmanuel Gauny, en a rappelé quelques chiffres et données

Non, la France n'est pas leader du commerce agroalimentaire international ! N'occupant aujourd'hui que le 5e rang et menacé par la Chine, derrière les Etats-Unis, les pays-Bas, l'Allemagne et le Brésil : *«nous exportons encore les deux tiers de nos produits sur le marché intérieur européen et ne sommes pas assez tournés vers les pays tiers où se fera la croissance de demain»*. Un schéma inversé pour nos vins, tournés pour 50 % à l'export sur cette partie du monde. Notamment les vins de Chablis, pour lesquels Sodexa a été retenu comme *«Agence d'exécution»* pour mener à bien un certain nombre d'actions sur 10 marchés à l'export répartis dans le monde. En ce qui concerne les produits laitiers, l'important, selon l'orateur, *«est de trouver une connexion des produits avec les particularités alimentaires locales, comprendre la culture culinaire pour mieux promouvoir les produits français»*. Des campagnes sont menées actuellement en ce sens sur le marché asiatique. Même chose pour la filière bovine, par le biais du *«Club Viande bovine Europe»*, auquel adhère la coopérative migennoise Sicavyl. Ces mots d'Emmanuel Gauny, en guise de conclusion : *«l'une des faiblesses des exportations françaises est qu'on a trop tendance à se concentrer sur des produits bénéficiant de signes de qualité, en renonçant à exporter des produits génériques de base»*. Un argument réfuté par Philippe Ricbourg, aviculteur, qui s'interroge : *«le marché de masse, aujourd'hui pour moi, c'est impossible ! Nous ne sommes pas assez compétitifs du fait de charges trop importantes. Si on a pas un produit qui reflète une certaine image de la France, on ne peut pas exporter!»*



Aviculteur, Philippe Ricbourg n'est pas d'accord avec l'idée de plus exporter des produits de masse: *«trop de charges pour être compétitif… !»*



De nombreux invités ont rejoint l'assemblée générale l'après-midi.

50 % du débouché des céréales à l'export

Directeur de France Export Céréales, association créée il y a une vingtaine d'années à l'initiative des producteurs de céréales, François Gattel a pour sa part évoqué le marché des céréales. Un marché qui, représente à l'exportation, Union Européenne et Pays Tiers confondus, plus de 50% de nos débouchés. Si sur l'Europe, la tendance est à la diminution du volume, le développement des exportations vers le reste du monde est en croissance. Un export dépendant essentiellement de deux pays : l'Algérie et le Maroc. Suivi, pour des marchés plus *«opportunistes»* par la Tunisie et l'Egypte. Un constat : *«on est pas seuls à proposer du blé, la diversité de l'offre mondiale amène les acheteurs à durcir leurs critères d'achat et à chercher à obtenir du «blé 4 x 4», blé tout terrain pouvant répondre à toutes sortes de besoins»*. Notre force ? *«Une régularité de l'offre et une présence régulière sur tous les marchés»*. Mais des faiblesses aussi, notamment des reproches concernant un taux de protéines trop faible ou un excès d'humidité et cette menace: *«si un jour Russes ou Ukrainiens parviennent à solutionner leurs problèmes de punaises, il y aura danger pour le blé français !»*

DOMINIQUE BERNERD

► Formations

Formation Certificat Phytosanitaire - Chef d'exploitation

La FDSEA de l'Yonne organise une formation de 2 jours les mardi 4 juin et lundi 10 juin, de 9 h à 17 h 30, sur le thème du *«certificat phytosanitaire - chef d'exploitation»*, destinée aux agriculteurs.
Au programme : identification des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires, revoir les éléments essentiels de la réglementation en vigueur concernant directement l'activité agricole et viticole, principes et intérêts de la protection intégrée appliquées à l'exploitation agricole et viticole.
Cette formation gratuite se déroulera au siège de la FDSEA, 37 rue de la maladière à Auxerre
Intervenants : Sandrine Vatinelle (référente productions végétales FDSEA 89), France Lahutte, (prévention des risques FDSEA 89) et Gaëlle de Nardo (Chambre d'agriculture 89 pour la polyculture/élevage)
Renseignements et inscriptions : tél 03 86 49 48 10

Comprendre mon sol pour raisonner ma fumure de fond et mes amendements

Mieux connaître ses sols est indispensable pour pouvoir optimiser ses apports de fumures de fonds et d'amendements.
La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 2 jours, les jeudi 20 juin et lundi 9 septembre, à Auxerre, sur le thème : *«comprendre mon sol pour raisonner ma fumure de fond et mes amendements»*. Objectifs : comprendre et interpréter les paramètres d'une analyse de sol ; bien positionner un profil de sol, appliquer les principes de description du profil et faire le lien entre le terrain et les analyses ; optimiser ses apports en P, K, MgO, CaO
Renseignement. : Gaëlle de Nardo, conseillère en Grandes Cultures à la Chambre d'agriculture, au 03 86 64 45 65



► Communiqué

Projet de loi Consommation

Un pas significatif vers des relations commerciales plus équitables

Instaurer des règles du jeu équitables dans les négociations commerciales entre les acteurs des filières agricoles et alimentaires est une priorité constante de la FNSEA car elle conditionne la croissance de ce secteur ainsi que l'avenir et le revenu des agriculteurs français.
Le projet de loi «Consommation» présenté hier en Conseil des Ministres par Pierre Moscovici et Benoit Hamon montre que le gouvernement a entendu cette revendication et pris conscience de la nécessité absolue de garantir un meilleur équilibre dans les relations économiques entre quelques centrales d'achat qui concentrent la distribution des produits alimentaires, et leurs fournisseurs : 10 000 entreprises agro-alimentaires –des PME pour l'essentiel, et 400 000 producteurs agricoles.
En reprécisant le cadre contractuel entre fournisseurs et distributeurs, ce projet de loi entend mettre fin à certaines pratiques abusives, voire déloyales de la grande distribution, qui mettent en péril les emplois d'une filière agro-alimentaire française aujourd'hui fragilisée.
La FNSEA sera mobilisée et attentive au cours du débat parlementaire pour que cette ambition soit pleinement concrétisée. Nous veillerons particulièrement à la mise en oeuvre et aux conditions de déclenchement de cette clause obligatoire de renégociation des prix, tant attendue au regard de l'extrême volatilité des cours des matières premières agricoles sur les marchés mondiaux ; une clause dont les accords du 3 mai 2011 ont été précurseurs.
Dans de nombreuses filières, les producteurs agricoles sont aujourd'hui en grande difficulté ; ils trouvent là des raisons d'espérer.
Pleinement conscients de l'enjeu du pouvoir d'achat pour nombre de leurs concitoyens, ils demandent simplement, justement, un *«juste prix»* de leurs produits, pour eux comme pour les consommateurs.

FNSEA

Interprofession bétail et viande

Interbev: faire front, ensemble

Le dernier conseil d'administration d'Interbev Bourgogne, qui s'est tenu au Pôle agricole de Créancey (21) n'a pas seulement procédé à l'élection de son président et de son nouveau bureau ; il a aussi marqué la volonté de l'interprofession d'agir collectivement pour répondre aux défis importants.



Isabelle Tisserand directrice, Jean-Pierre Fleury président et Emmanuel Bernard, secrétaire.

D'abord, il fallait procéder à l'élection du président et d'un nouveau bureau. Un bureau élargi (8 membres au lieu de 6) pour une structure interprofessionnelle qui a accueilli pour la première fois la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), représentée par Jean-Claude Fournet, directeur d'Auchan Mâcon et Vincent Picq, président du directoire de Schiever à Avallon. Le principe de l'alternance prévoyait qu'après trois années de présidence de l'amont assurée par Jean-Pierre Fleury, l'aval pouvait prétendre à cette présidence. A l'unanimité (moins une abstention) le conseil d'administration a souhaité que la présidence soit reconduite à l'identique. Jean-Pierre Fleury va donc présider Interbev Bourgogne pour les trois années qui viennent, l'occasion d'assurer la continuité des actions engagées pour *«relever les défis importants dans une période complexe et difficile pour l'amont comme pour l'aval»* a tout de suite déclaré le président nouvellement élu.

La Pac et ses incertitudes

L'ordre du jour a par la suite montré combien cette nécessité s'imposait. Au premier rang des inquiétudes et des interrogations la future Pac bien sûr, dont les détails restent à négocier, mais dont la *«philosophie»* ne laisse aucun doute : plus de filet de sécurité opérationnel, le marché, tout le marché, rien que le marché... Et le corollaire de cette politique, avec une volatilité toujours plus forte et l'effacement de la gestion publique au profit d'une gestion de risques. Dans ce contexte, les interprofessions ont plus que jamais un rôle à jouer. Et de fait, la gravité du *«tournant»* n'a pas échappé aux membres de d'Interbev Bourgogne qui semblent bien disposés à faire front commun face à une logique européenne basée sur la dérégulation des marchés.
Pour Jean-Pierre Fleury, pas de doute, l'interprofession représente *«une vraie puissance politique et ce n'est qu'ensemble que l'on pourra parer aux difficultés actuelles et à venir. Si la première mission de l'interprofession reste la promotion tous azimuts des produits et des productions auprès du grand public, des relais d'opinion et des institutions, Interbev a aussi un rôle important à jouer comme outil de réflexion et force de proposition pour bâtir des projets collectifs»* au service des filières.

Cette dimension politique nouvelle se manifeste d'ailleurs aussi au niveau national puisqu'Interbev a décidé d'interpeller le Président de la République face *«à la gravité de la situation économique des divers maillons des filières rassemblées au sein de l'interprofession bétail et viande»*. Le dossier d'accompagnement de ce courrier signé par les treize présidents régionaux engage *«à mettre fin aux mesures sanitaires franco-françaises»* alourdissant la réglementation européenne et source de distorsions de concurrence. Mais le document va au-delà du constat, il alerte aussi sur *«les principaux enjeux»* de la réforme de la Pac et défini les neuf *«positions clés à défendre pour préserver l'élevage allaitant et conserver ainsi un secteur indispensable en France sur le plan économique, social et environnemental»*.

Où l'on reparle de l'engraissement...

Autre sujet en débat lors de ce conseil d'administration particulièrement dense, où les questions économiques ont mobilisé toutes les attentions : le marché italien. Avec 86% des parts de marché pour les broutards français et donc bourguignons, ce marché est à la fois une bénédiction et la source de toutes les inquiétudes. La filière d'engraissement italienne se débat dans des difficultés de plus en plus importantes. Pour la Bourgogne ce marché assure la commercialisation de plus de 200 000 animaux par an. Mais les fluctuations des chiffres dressés par la Draaf traduisent la fragilité de cette filière. Fragilité économique, dans un pays en crise qui se traduit pour les opérateurs par un allongement des délais de paiements et des risques aggravés. Ce qui fait dire à certains que *«l'export finance une partie de l'engraissement italien»*. Ce qui était vrai pour Renault en son temps peut s'interpréter de la même façon aujourd'hui avec la filière italienne : *«si l'Italie tousse, le prix du broutard s'en ressent aussitôt»*. Alors quel est le potentiel réel du marché italien? Difficile de répondre, comme il est tout aussi difficile d'interpréter la baisse des diponibilités en broutards sur le fermes de France où l'on comptabilise 120 000 veaux en moins sur les trois premiers mois de l'année 2013. Effet virus de Schmallenberg, effet *«charrue»*, effet d'une décapitalisation que l'on croyait pourtant stoppée, choix de la finition des animaux ?

Ces interrogations, les inconnues du marché italien et les difficultés des outils économiques à assurer leur rentabilité renvoient à poser une fois de plus la question de l'engraissement. Sujet récurrent, mais vraie problématique que celle de cette difficulté à garder les animaux en france pour les engraisser. L'occasion aussi pour Emmanuel Bernard, secrétaire d'Interbev, d'encourager *«à mouiller sa chemise sur le sujet pour ne pas manquer un rendez-vous crucial»*. Une question aussi complexe ne peut pas être tranchée dans une seule instance, mais les représentants régionaux de la Fédération du commerce et de la distribution se disent prêts *«à travailler en bonne intelligence avec les filières et les fournisseurs locaux»*, à la fois pour trouver de *«nouveaux modes de fonctionnement»* et pour créer des circuits innovants. Un nouveau rendez-vous donc à ne pas manquer et l'occasion pour Interbev Bourgogne de se positionner comme une vraie force de proposition.

ANNE-MARIE KLEIN

► Zoom

Le nouveau bureau d'Interbev Bourgogne

Président : Jean-Pierre Fleury (FRB)
Vice-président : Guy Fonteniaud (Coop de France)
Secrétaire : Emmanuel Bernard (FRB)
Trésorier : Guy Chevallier (SNIV)
Membres : Yves Largy (Coop de France) ; Denis Tarteret (négoce) ; Pascal Moine (Boucherie) ; Jean-Claude Fournet (FCD).

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Concours de fromages fermiers

Le savoir-faire des producteurs récompensé

Le dernier concours organisé par le Centre fromager de Bourgogne et soutenu par le Conseil régional s'est déroulé le samedi 4 mai à Chablis dans l'Yonne. De nombreuses distinctions sont venues récompenser le savoir-faire des producteurs et la qualité des produits présentés.



Les 43 membres du jury ont départagé les nombreux fromages présentés par les éleveurs-producteurs de la région.

Le concours a mobilisé 45 éleveurs, dont 5 de Côte d'Or, 5 de la Nièvre, 27 venus de Saône et Loire et 8 de l'Yonne.

Le jury, composé de professionnels de la fabrication fromagère, des métiers de bouche et de consommateurs, comprenait 43 personnes, invités à départager les propositions en lice. 17 catégories étaient représentées et 71 médailles ont été décernées : 21 d'or, 22 d'argent et 28 de Bronze. Voici les médailles d'or, d'argent et de bronze concernant la Côte d'Or, la Nièvre et l'Yonne.
Tous les résultats sur le site de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne : www.bourgogne.chambagri.fr

Produits à base de lait de chèvre

Médaille d'or :
Chèvrerie des Dames douces, à Villiers Louis – 89 (lactique frais de chèvre > 1 l)

Médaille d'argent :
Chèvrerie Cheugny à Varennes Vauzelles – 58 (lactique mi-frais de chèvre de 0,5 à 1l)
Gaec des Moutiers Bretons à Branches – 89 (lactique affiné de 1 à 2 l)

Médailles de bronze :
Gaec des Moutiers Breton, à Branches - 89 (fromage Vézelay)
Rouaud à Molesme – 21 (lactique frais de chèvre < 0,5 l)
SCEA des Petits cabris à Druyes les Belles Fontaines – 89 (lactique de chèvre mi-sec > 1 l)
Miss à Capri à Jouy – 89 (lactique affiné 1 à 2 l)
SCEA de la ferme de l'Abbaye de la Pierre qui vire à Saint-Léger Vauban – 89 (pâte pressée de chèvre)



Le Charolais tout petit à côté d'une tomme lactique médaillée d'or

Produits à base de lait de vache

Médailles d'or :
Gaec de Neuftables à Luthenay Uxeloup – 58 (frais salé démoulé 3 jours)
SCEA Gillot Philippe à Beugnon – 89 (lactique de vache)
Abbaye de Citeaux – 21 (pâte pressée de vache)

Médailles d'argent :
Gaec de Neuftables à Luthenay Uxeloup – 58 (lactique de vache)
Gaec Leclere à Soumaintrain – 89 (lactique de vache et pâte molle à croûte fleurie)
SCEA Gillot Philippe à Beugnon – 89 (pâte pressée de vache)
EARL du Bon Accueil à Rouy – 58 (pâte pressée de vache)
Médailles de bronze :
EARL du Bon Accueil à Rouy – 58 (Frais salé démoulé 3 jours et lacté de vache)
Gaec Leclere à Soumaintrain – 89 (pâte molle à croûte fleurie)

Produits à base de lait de brebis

Médaille d'or :
Verrier Catherine à Thoisy la Berchère – 21 (autres brebis)

Préparation lactées toutes espèces

Médailles d'or :
SCEA Gillot Philippe à Beugnon – 89 (yaourt de vache)
SCEA de la ferme de l'Abbaye de la Pierre qui vire à Saint Léger Vauban – 89 (yaourt)
Chèvrerie des Dames douces à Villiers Louis – 89 (yaourt)

Médailles d'argent :
Chèvrerie de Blancey – 21 (yaourt chèvre)
Jorand Christian à Neuville les Decize – 58 (fromage blanc de brebis)
SCEA Gillot Philippe à Beugnon – 89 ((faisselle de vache)
SCEA de la ferme de l'Abbaye de la Pierre qui vire – 89 (faisselle de vache).

▶ A noter

MSA Bourgogne

Ma MSA & moi, l'appli pour smartphone des assurés agricoles

La MSA Bourgogne lance son appli mobile «ma MSA & moi». Elle permet aux assurés de :

• **Consulter ses paiements en temps réel**
Les assurés accèdent à l'ensemble des informations concernant le versement de toutes leurs prestations qu'elles concernent la santé, la famille, la retraite ou encore l'action sociale.
Les assurés peuvent ainsi consulter depuis leur smartphone tous les paiements concernant les remboursements santé, les indemnités journalières, les prestations famille, les prestations logement, la retraite, les prestations d'action sociale, les pensions d'invalidité et les rentes accidents du travail.
Les identifiants de connexion de l'espace privé mobile MSA sont identiques à ceux de l'espace privé internet. Il suffit de quelques minutes pour créer son espace privé MSA sur le site de la MSA : www.msa-bourgogne.fr

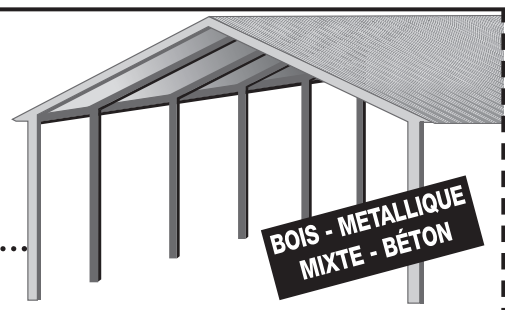
• **Accéder aux droits sociaux**
En répondant à quelques questions, l'utilisateur est à même de savoir s'il peut prétendre à la CMU-C (Couverture maladie universelle - complémentaire) et à l'ACS (Aide à la complémentaire santé). Simple et rapide, ce test d'éligibilité est valable pour tous les publics, qu'ils relèvent de la MSA ou non.

• **Suivre l'actualité de la MSA**
En suivant le fil d'actualité du site msa.fr disponible en direct sur l'application mobile «ma MSA & moi» l'utilisateur est informé de toutes les nouveautés sur sa protection sociale et sur les actions de la MSA sur les territoires.
L'application «ma MSA & moi», gratuite, est disponible sur Apple store et Google play.



DETECVEL
LE SPÉCIALISTE DE LA VIDÉO DE SURVEILLANCE D'ÉLEVAGE
NUMÉRIQUE
VISUALISATION
• Tablette PC
• Pocket
• PC
• Téléviseur
TRANSMISSION
• WI-FI
• ADSL
• Hertzien homologué
• Câblé
360°
100°
• Vente Installation Maintenance
• SAV efficace et rapide
• Image de qualité
CENTRE DETECVEL BOURGOGNE
Ets VIARD - 71320 LA BOULAYE - Tél. 03 85 79 62 60

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Séchage en grange à Rouy (58)

Jean-Paul Loisy a retrouvé son autonomie protéinique

A Rouy, la fromagerie du Val d'Osseux de Nadine et Jean-Paul Loisy, a été convertie en agriculture biologique l'an dernier. Une démarche globale issue d'une réflexion entamée dès 2005, qui a conduit l'élevage à s'équiper d'un système de séchage en grange, l'un des deux dénombrés dans la Nièvre.

La fromagerie du Val d'Osseux, à Rouy, est bien connue pour ses fromages vendus en vente directe à la ferme et sur les marchés du département. Nadine et Jean-Paul Loisy, ses propriétaires, ont entamé depuis de longues années une réflexion globale sur l'amélioration de leurs pratiques, qui les a conduits à s'intéresser à l'homéopathie vétérinaire ou à se convertir à la bio (en 2012) mais aussi à investir, en 2010, dans le séchage en grange. Cette technique ancienne, pratiquée dans les régions fromagères de Suisse, d'Autriche et des montagnes française est une quasi-obligation lorsque le cahier des charges des produits AOC interdit l'ensilage de maïs, dont les fermentations entraîne un taux inapproprié de butyriques dans le lait. *«C'est en allant en vacances en Savoie, dans le Cantal et dans le Doubs que j'ai d'abord été fasciné par la bonne odeur de foin qui régnait dans les fermes où le séchage en grange était pratiqué»* explique Jean-Paul Loisy. Dès 2005, il a imaginé et construit un bâtiment dédié aux génisses, de grande hauteur, à côté des bâtiments destinés aux vaches. Et, en 2010, à la suite d'une étude individualisée de Yann Charrier, un spécialiste aveyronnais du séchage en grange, l'éleveur a décidé d'investir dans un agrandissement du grand bâtiment et de s'équiper. La partie stockage culmine désormais à 9,50m, à côté de la partie élevage en lamellé-collé et bardage bois.

133000 euros d'investissements

Grâce à l'ingénieux système de capteur solaire, la tonne de matière sèche de foin séché lui revient à 18,63 euros, contre 44,72 euros/tMS avec le réchauffage au fioul ou le déshumidificateur. En fait de capteur solaire, Jean-Paul Loisy utilise tout bonnement les capacités colorifuges du fibromicement qui équipe le toît du bâtiment. Des contre-plaqués sous des pannes, fixés sur les 740 m² de toit, permettent de concentrer les flux d'air sous les fibrociments, eux-mêmes orientés plein sud et repeints en couleur ardoise pour attirer les rayonnements du soleil. L'air est ainsi aspiré par un ventilateur géant, dont la capacité est de 30M3/h, situé dans un local sous le toît. *« Le ventilateur aspire l'air qui se réchauffe dans le canal entre la couverture et le faux-plafond. Quand la température moyenne extérieure est de 20°c, je gagne 7 ou 8° et quand elle est de 30°c, je peux gagner jusqu'à 15°c»* témoigne l'éleveur. L'air chaud est ensuite refoulé dans



L'immense ventilateur aspire l'air dans le capteur solaire et le redistribue par des gaines dans les cellules de stockage posées sur des caillebotis en bois.


La griffe articulée permet de charger et décharger le foin de l'aire de stockage dans les cellules et inversement ou pour nourrir les génisses de la ferme.

une gaine de ventilation qui longe les deux cellules à foin (150 m² chacune) et passe sous la surface. Les cellules sont en effet équipées de caillebotis en bois, à 30 cm du sol, dans lesquels circulent l'ai réchauffé. Le foin, amené par une griffe de 9,50 m de hauteur, adossées à une cabine de pilotage qui se déplace le long d'une structure métallique fixée au toît, est transvasé de l'aire de déchargement vers les cellules, puis, quand il est sec, vers l'aire de déchargement ou vers les allées de la partie élevage des génisses. Au total, l'investissement a coûté 133000 euros à Jean-Paul Loisy qui détaille: *«40 000 euros pour le stockage dans le bâtiment déjà construit en 2005 (qui a coûté 100 000 euros au total), 70000 euros dans les cellules, la griffe et le ventilateur en 2010 et 23000 euros dans le capteur solaire (le faux plafond) ».*

Économie d'achats en alimentation

Face à l'investissement, le Val d'Osseux optimise les coûts d'alimentation du troupeau. *« Nous faisons des économies sur les achats d'alimentation »* précise Jean-Paul. Finis les 70 tonnes de tourteaux de soja qui apportaient l'azote dont le maïs était pauvre et finies les bottes rondes. *« Grâce à une association de graminées et de légumineuses, semée sur les prairies temporaires pour trois ans, je ne fais plus de traitement azoté »*. Les mélanges, venus de Suisse, sont semés à 47% de luzerne, trèfle blanc, trèfle violet, trèfle hybride ainsi que de fétuque des prés, de ray grass et de dactyle. Sur les 40 hectares, le foin est récolté à 60% de matière sèche, parfois précocement dès le 10 mai, et l'éleveur peut faire jusqu'à quatre coupes par an. Finis aussi l'engrais minéral sur les plantes et le désherbage. Lisier et fumier sont valorisés. *«En 1992, la PAC donnait plus d'avantages à faire du maïs que de l'herbe. Aujourd'hui, l'herbage a des DPU très faibles. C'est un non-sens agronomique, au prix du tourteau importé, quand produire ses propres protéïnes permet d'accéder à l'autonomie alimentaire »* note l'éleveur de Rouy *« et d'être moins dépendant des fluctuations des cours des matières premières »*. Et, malgré une baisse des rendements en lait du troupeau, la valeur du foin, *« meilleur et très appétant »*, rend les animaux plus performants: *« le lait vendu à la ferme est mieux valorisé par la qualité, les taux de butyriques sont nettement inférieurs et pénalisent moins la transformation fromagère »*. Jean-Paul Loisy en est convaincu: grâce à la «griffe» su séchage en grange, l'élevage aspire à mieux s'intégrer à «l'air du temps».

EMMANUEL COULOMBEIX


FELLA Une récolte optimale !
- Faucheuses jusqu'à 4 m
- Combinés de fauche jusqu'à 9,30 m
- Faneuses jusqu'à 17,50 m
- Andaineurs jusqu'à 12,50 m
FABRIQUÉ EN ALLEMAGNE
AGCO
ETS LEVEQUE 21 - Saffres 03 80 49 63 86

Producteurs, pour la qualité de votre lait !
CHOISISSEZ DELAVAL, le robot de traite le plus utilisé en Côte d'Or
CHOISISSEZ DELAVAL, le robot de traite productif : 782 000 l. vendus en 1 an avec 1 seul VMS dans l'Yonne
CHOISISSEZ DELAVAL, le plus grand constructeur mondial de système de traite.
CHOISISSEZ CHAPUIS FRÈRES, l'expérience de la maintenance robot de traite depuis plus de 5 ans, agréés expert en robotique Delaval


DeLaval Chapuis Frères
St Marc/Seine - 03 80 93 22 28
Vos partenaires pour l'AVENIR



Lutte contre le puceron vert sur tournesol



Les auxiliaires en première ligne

Le puceron vert du prunier représente le principal insecte parasite sur la culture du Tournesol mais les auxiliaires jouent un rôle déterminant pour les contrôler.



Plantes normales



Plantes frisottées



Plantes crispées

Si les auxilliaires sont présents suffisamment tôt sur la parcelle, ils peuvent contrôler à eux seuls la population de pucerons. Par contre si leur arrivée est décalée par rapport à une arrivée importante de pucerons ou bien si l'infestation est explosive avant l'apparition du bouton floral, une intervention est dans certains cas nécessaire

Jouer la carte des auxiliaires

Comme pour de nombreux pucerons, les auxiliaires peuvent contenir les populations en étant souvent actifs tôt sur le tournesol. Outre les prédateurs comme les coccinelles, les shyrphes, les chrysopes et les punaises, les pucerons peuvent être décimés par des mycoses. Les hyménoptères parasites sont également très actifs mais plus tardivement à l'approche de la floraison. Pour permettre l'installation des auxiliaires et profiter de leur action, il est important de tolérer la présence de pucerons jusqu'au dépassement du seuil de traitement.

Raisonner la lutte

On observe que dans les régions les plus chaudes, les auxiliaires maitrisent généralement les pucerons sans qu'il n'y ait à intervenir avec un insecticide. Dans les secteurs plus froids, il y a parfois un décalage entre l'arrivée et le développement précoces des pucerons et le cycle un peu plus tardif des auxiliaires notamment des coccinelles.

Le raisonnement se fait en fonction de l'état du feuillage du tournesol. On considère trois états du tournesol :

- Les plantes normales avec des feuilles terminales lisses ou légèrement frisottées sans rapport avec des pucerons
-Les plantes frisottées avec présence de puceron et commençant à manifester des crispations sans déformation accentuée
- Les plantes crispées avec des feuilles nettement crispées, déformées et cloquées de façon nette à intense avec présence de pucerons.

Une intervention insecticide est conseillée lorsque plus de 10 % des plantes montrent des crispations sur feuilles avant le stade formation du bouton floral.

Ne pas traiter trop tôt

Au vue de la période de vol des pucerons ailés et des risques de ré-infestation du tournesol, des interventions insecticides trop précoces peuvent nécessiter un renouvellement de la protection, d'autant plus que la faune auxiliaire aura été décimée par la première intervention. Il faut par contre être très vigilant à partir de l'apparition des premiers pucerons pour vérifier régulièrement si les symptômes demeurent dans la limite du tolérable, les infestations pouvant être parfois explosives

Une nuisibilité variable généralement modérée

La nuisibilité du puceron varie selon le stade de la plante : plus il arrive tôt et plus on considère que son impact est potentiellement important. Dès le dégagement du bouton terminal, on considère que les pertes sont négligeables. La nuisibilité généralement admise est de l'ordre de 2 à 5 q/ha maximum. Ces chiffres peuvent certainement être dépassés pour des attaques graves très précoces que l'on ne rencontre rarement dans nos régions

L.Jung – L.M.Allard , Cetiom

▶ Repères

Les abeilles peuvent butiner le tournesol même en dehors de la floraison

Les abeilles butinent parfois bien avant la floraison dans les tournesols à la recherche d'exsudats résineux. Utiliser un insecticide autorisé pour lutter contre le puceron vert du prunier sur tournesol (brachycauus helicrhysi) et ayant une dérogation d'emploi durant la floraison et/ou en cours de période de production d'exsudats. L'application devra être réalisée en dehors de la présence d'abeilles, c'est-à-dire le soir tard, ou en soirée par température inférieure à 13°C et par temps couvert. Lire attentivement les étiquettes et la documentation disponible. Respecter les recommandations d'emploi.

Prévisions de semis

Une sole céréalière et oléagineuse plus habituelle en 2013

Les surfaces en céréales avoisineraient la moyenne des cinq dernières années, d'après Agreste. Celles en colza marqueraient un retrait, en lien avec des conditions climatiques défavorables.

Les estimations de semis par Agreste au 1er mai montrent que la surface céréalière et oléagineuse retrouverait une *«composition plus habituelle»*, après une année 2012 atypique marquée par le gel. *«En 2013 toutefois, l'hiver et le printemps pluvieux ont pénalisé les cultures d'hiver dans la moitié Nord de la France, jusqu'à parfois entraîner des retournements de parcelles»*, selon une note diffusée le 6 mai par le ministère de l'Agriculture. Avec 9,4 M d'hectares, les céréales avoisineraient la moyenne des cinq dernières années. Les surfaces en blé tendre grimperaient à près de 5 M ha (+117 000 ha). Celles en orge tomberaient à 1,6 M ha, avec une répartition entre variétés d'hiver et de printemps (respectivement 70% et 30%) proche de la moyenne quinquennale, les premières gagnant 121 000 ha, essentiellement en Lorraine, Bourgogne, et Champagne-Ardenne. Trois régions touchées par le gel en 2012 qui verraient leur sole d'orge de printemps perdre 210 000 ha cette année.

Maïs et tournesol au dessus de la moyenne

La sole de colza, estimée à 1,5 M ha, perdrait 128 000 ha, en lien avec des conditions météorologiques humides et froides. Poitou-Charentes, Lorraine et Centre comptent pour 90% de cette baisse. À l'inverse, les surfaces de maïs et tournesol seraient plus élevées que la moyenne, favorisées par les remplacements. En tournesol, la sole à 730 000 ha se rapprocherait du point haut de 2011.

Les emblavements en pois protéagineux se stabiliseraient à 130 000 ha, après deux années de repli. Ils seraient proches du niveau antérieur à l'instauration des aides spécifiques en 2010, qui avait conduit à un net accroissement de la sole. Un léger recul est prévu en betteraves industrielles, à 385 000 ha. La sole de pommes de terre de conservation et demi-saison serait proche de son niveau moyen des cinq dernières années.



CRA d'Autun

Des portes ouvertes 100% Claas



Pour leurs traditionnelles portes ouvertes d'avril, les équipes commerciales et techniques du CRA d'Autun ont choisi cette année, de proposer aux visiteurs une exposition exclusivement Claas. Seule exception : la gamme de transport Dangreville distribuée par le CRA Bourgogne depuis juin 2012. Le constructeur picard présentait une benne pour la première fois à Autun. Toute la gamme Claas était exposée les 18 et 19 avril dernier, à commencer par les nouveaux Arion 500 (4 cyl., 4,5 l) et 600 (6 cyl., 6,8 l). Motorisés par Deere Power System (DPS), ils répondent aux normes antipollution Tier 4i grâce à leur filtre à particules (FAP), leur catalyseur d'oxydation (DOC) et leur EGR externe. En découle une consommation de carburant et un niveau sonore réduits. 3 modèles composent la série 500 (123 à 163 cv) et 4 modèles la série 600 (158 à 184 cv). Les Arion adoptent une cabine à cinq montants qui gagne en volume, en visibilité et en confort. Suivant les versions CIS ou Cebis, l'utilisateur bénéficie de l'accoudoir multifonction des anciennes versions ou de l'accoudoir avec levier multifonction Cmotion déjà connu sur l'Axion 900. Côté récolte, le CRA présentait le nouvel andaineur porté Liner 500. D'une largeur de travail de 5m, cet andaineur mono rotor nécessite le démontage des bras pour le transport au gabarit routier. La presse à balles rondes Variant 370 était présentée en version Power, c'est-à-dire avec 2 rouleaux moteurs, en haut et en bas de la chambre variable. Cette configuration augmente le débit de chantier. Enfin, une moissonneuse-batteuse Tucano illustrait la gamme récolte du constructeur allemand. Depuis 2 ans, l'équipe d'Autun a vendu près d'une dizaine de machines, un record en secteur élevage.

Ets De Bruin

Une nouvelle base à Chateauneuf Val de Bargis



Les Ets De Bruin, concessionnaires Fendt à Cerisiers (89), ouvrent une base à Chateauneuf Val de Bargis dans le canton de Varzy (58), précisément au lieu-dit St Hubert, sur la RN 151. Cette nouvelle implantation va permettre au concessionnaire de travailler au mieux son secteur Fendt de la Nièvre, composé de 8 cantons: St Amand, Cosne, Donzy, Pouilly, La Charité, Prémery, Clamecy, Varzy. Le bâtiment de 700 m² accueille un libre-service Fendt et Delta Force et un atelier. La base nivernaise démarre avec 3 personnes: un magasinier, un mécanicien et Guillaume Desante, le vendeur de secteur. Rappelons que les Ets De Bruin couvrent un croissant de Sens à Bourges avec une autre base à Charny (89) et deux agents: Ouanne Agri à Ouanne (89) et Agri-tech à St Germain du Puy (18).



Yonne Agri

Appliquer l'azote au plus juste



Dans le cadre de ses rendez-vous thématiques, Yonne Agri, distributeur Promodis à Joigny a organisé le 25 avril dernier, une journée sur la modulation intra-parcellaire grâce au système GreenSeeker distribué par Trimble. Le principe est de mesurer la vigueur des plantes et d'estimer les besoins en azote grâce à des capteurs optiques installés sur la rampe du pulvérisateur (ou sur une rampe à l'avant du tracteur pour l'épandage d'engrais). Le GreenSeeker mesure l'indice NDVI (Différence Normalisée d'Indice de Végétation) : la capacité de la masse végétative à absorber de l'azote. Les capteurs donnent l'information en temps réel au boitier de régulation de l'épandeur ou du pulvérisateur pour apporter la dose optimale. L'écran FMX permet de visualiser l'analyse des capteurs optiques en temps réel. Il permet d'établir une cartographie des différentes zones de la parcelle et des éventuelles zones de carence.
Disponible en version portative, ce système permet de déterminer les réels besoins d'une parcelle et l'optimisation de la fertilisation avant de sortir le matériel.
Les agriculteurs ont pu découvrir cette application sur un pulvérisateur Caruelle Olympia 320S et un distributeur d'engrais Kuhn Axis 40.1W en présence des techniciens Yonne Agri et Trimble.

Présentation Amazone par Nodimat

L'automatisation des pulvérisateurs se poursuit



Nodimat et Amazone ont organisé une présentation de la gamme de pulvérisateurs le 29 avril à Fauverney (21). Cette journée a permis à une centaine d'agriculteurs de rencontrer les représentants du concessionnaire New Holland et du constructeur allemand. Initialement prévue en dynamique, cette journée s'est finalement déroulée en statique, la pluie du week end ayant fait son effet. Amazone propose une gamme Premium, une déclinaison qui inclut : le Distance Control (hauteur de rampe par rapport au sol), le GPS Switch (coupure de tronçons), GPS Track (guidage), le Pack Confort qui permet de réaliser les opérations de remplissage, rinçage de cuves et élimination des reliquats, ainsi qu'une station de lavage embarquée pour rincer le pulvérisateur au champ. Toutes ces fonctions sont désormais regroupées dans un seul et même boitier : l'Amatron 3.
La gamme Amazone est composée d'une version portée UF de 900 à 1800 l (2800 l avec le système Twin) et de 15 à 28 m de largeur de rampes. La version trainée UX est disponible de 3200 à 6200 l et des rampes de 18 à 40 m. Enfin, l'automoteur Pantera, dernier né de la gamme, compte une cuve de 4200 l avec une rampe de 24 à 40 m.

Axe Équipement

Le siège social de Juilly voit double



Axe Equipement pousse les murs de son siège social de Juilly près de Semur en Auxois (21). Un peu à l'étroit dans les 1200 m² que compte le bâtiment *«historique»*, la concession John Deere a doublé sa surface couverte avec une extension de 1300 m². Dans ce nouvel ensemble, un atelier de 1000 m² a été totalement repensé. La visibilité, la hauteur, la circulation des matériels en réparation ont été optimisés.
Plus important, le confort de travail des techniciens a fait l'objet de toutes les attentions. Chaque poste a reçu de nouveaux équipements, un pont roulant a également été installé dans l'atelier, un centre de préparation neuf et occasion a été créé. Précisons que toute l'occasion est préparée à Juilly par 2 techniciens. Le magasin libre service gagne un peu en surface avec 300 m². Le nouveau bâtiment accueille également une aire couverte pour le stockage des matériels clients lors des révisions morte saison par exemple. Les pièces techniques sont rassemblées sur 600 m² sur 2 niveaux. Enfin, une salle de formation pour les clients et le personnel a été créée, ainsi que des bureaux supplémentaires. L'atelier est opérationnel depuis un mois. Le libre service est prévu pour fin mai. Bientôt, l'enrobé sera posé sur une grande partie des 8000 m²que compte le siège social de Juilly, et sera donc prêt pour la saison 2013 ! Une inauguration est prévue sur fin septembre.

Juridique-fiscal-social

Société civiles agricoles et associés exploitants: quelle quote-part de capital détenir ?

La loi prévoit selon le type de société civile agricole dans laquelle on se trouve, une répartition du capital social à détenir par les associés exploitants ou non.

L'associé exploitant est une personne physique, majeure, qui participe effectivement à l'exploitation.
wIl doit détenir le cheptel et/ou le matériel nécessaire, à défaut, les moyens de les acquérir (art. L 411-59 du C. rural et de la pêche maritime).
L'associé non exploitant, quant à lui, est simple apporteur de capitaux, il ne participe ni aux travaux ni à la gestion de la société et peut se consacrer à d'autres activités professionnelles.
Mais le nombre d'associés exploitants et la quote-part de capital qu'ils doivent détenir sont différents selon que l'on soit en EARL (Exploitation agricole à responsabilité limitée), Gaec (Groupement agricole d'exploitation en commun) ou en SCEA (Société civile d'exploitation agricole).

La nature même du Gaec impose que l'ensemble des membres du groupement soient associés exploitants.

En effet, tous les membres du groupement ont l'obligation de participer effectivement au travail en commun et ce, dans les conditions semblables à celles existantes dans les exploitations à caractère familial (art. L 323-1, ali 2 et suivants et R 323-3 C. rural et de la pêche maritime). La loi impose à tous les associés du groupement d'exercer leur activité professionnelle à titre exclusif et complet au sein du Gaec, exception faite du Gaec partiel. Tous les associés sont gérants et doivent se consacrer de façon égalitaire à tous les travaux d'exploitation.
Le législateur a défini l'associé exploitant au sein de l'EARL comme étant celui qui participe sur les lieux aux travaux de façon effective et permanente, selon les usages de la région.
Il ne peut pas se limiter à la direction et à la surveillance de l'exploitation (art. L 324-8 et L 411-59 du Code rural et de la pêche maritime). L'une des particularités de l'EARL est l'obligation pour les associés exploitants de détenir au minimum plus de la moitié du capital social.
Ils doivent être expressément mentionnés dans les statuts. Le ou les gérants sont nécessairement des associés exploitants. L'EARL peut être unipersonnelle, l'associé unique étant par conséquent associé exploitant et gérant de la société.
La SCEA est la forme de société la plus souple des sociétés civiles agricoles, n'impose pas de quote-part minimum de détention de capital social par les associés exploitants. Le gérant peut tout à fait être non exploitant et même non associé de la société.
Cette condition de quote-part de capital détenue par le ou les associés exploitants doit être respectée tout au long de la vie de la société. Ainsi, en cas de retrait ou décès d'un associé, il sera nécessaire de procéder à des modifications statutaires afin de se conformer aux dispositions légales.

VIRGINIE PERRIN
JURISTE EN DROIT RURAL
CABINET CAPEC
MEMBRE DU RÉSEAU AGIRAGRI

▶ Des professionnels à votre service


QUADS DUFOUR
21 VITTEAUX
03 80 49 63 72
Site: www.achat-auxois.com/dufour
Mail: ggedufour@wanadoo.fr
SUZUKI ARCTIC CAT KYMCO

LARGE CHOIX
NOURRISSEURS • POMPES À EAU • RATELLIERS DE PRÉS
L'Eleveur Bourguignon
12, rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

Garage du Mouësse
Agent POLARIS The Way Out
TGB CAS CAS MOTOS
Quads Loisirs - Agricoles
SSV & rangers
Neufs & Occasions
Entretien toutes marques
Vêtements et accessoires
Quads et BMX

51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

La banque professionnelle dédiée aux exploitants agricoles



- Prêts adaptés à votre activité
- Solutions d'épargne
- Valorisation de votre trésorerie
- Compte courant rémunéré
- Possibilité de bénéficier d'avantages fiscaux (DPA)**

MES PRÊTS

100% AVEC LES PROS

■ Le crédit court terme d'exploitation
- Un crédit adapté à votre cycle d'exploitation agricole*
- Un avantage fiscal sur les intérêts de découvert (sous certaines conditions)
- Une avance couvrant l'intégralité de la TVA*

■ Le crédit long terme d'équipement
- Le crédit Tracteur Matériel Professionnel : un financement jusqu'à 100% de vos investissements en matériel professionnel*
- Le crédit immobilier et travaux fonciers : un financement souple à taux fixe pour vos acquisitions et travaux*

Pour bénéficier d'un diagnostic personnalisé contactez votre conseiller Groupama!
Il est votre interlocuteur privilégié pour construire une solution sur mesure pour vous, votre famille et vos salariés, pour pérenniser votre exploitation **tout en optimisant votre fiscalité.**

www.groupama-agri.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

* Sous réserve d'acceptation par Groupama Banque.
** Le titulaire exploitant agricole d'un CEP 2013 peut affecter sur un compte spécifique, intitulé DPA 2013, une partie de son solde au régime fiscal de la déduction pour aléas. Cette décision est de la responsabilité exclusive du titulaire qui doit s'assurer de son éligibilité à ce régime et vérifier ces conditions d'application. Pour connaître l'ensemble des conditions relatives à la déduction pour aléas : se référer à la réglementation applicable. Un document d'information vous sera fourni sur simple demande. Vous pourrez vous rétracter auprès de Groupama Banque, par écrit, selon les modalités précisées dans votre contrat. Groupama Grand Est (Entreprise régie par le Code des Assurance - 101 route de Hausbergen, 67012 Strasbourg Cedex - B.P 30014) est autorisée en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement, en cours d'immatriculation à l'ORIAS, à commercialiser les produits et services bancaires de Groupama Banque, au capital de 120 825 712 euros - 67 rue Robespierre 93107 Montreuil Cedex.572 043 800 RCS Bobigny - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 006 369 - www.groupamabanque.com - filliale du groupe Groupama. Document et photos non contractuels - 05/2013

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 07/05/2013	Bourg-en-Bresse 14/05/2013	St Christophe-en B. 08/05/2013	National 08/05 au 10/05/13
Vaches viande (V)	U	-	4,50 €	4,65 €	4,46 €
	R	4,20 €	4,35 €	4,50 €	4,25 €
	O	-	4,10 €	-	3,90 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,90 €	-	3,85 €
	O	3,66€	3,75 €	-	3,72 €
Vaches lait (L)	O	-	3,50 €	-	3,46 €
	P	3,29 €	3,35 €	-	3,30 €
Génisses VML	U	-	5,00 €	4,95 €	4,80 €
	R	-	4,60€	4,57 €	4,33 €
	O	-	3,80€	-	3,66 €
Taureaux VML	URO	3,40 €	3,30 €	3,35 €	3,27 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 30/04

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,18	-	
250-300 kg	-	2,96	2,94	
300-350 kg	-	2,87	2,68	
350-400 kg	-	2,85	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,84	2,54	
250-300 kg	-	2,79	2,60	
300-350 kg	-	2,64	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	2,86	2,62	
400-450 kg	-	2,71	2,51	
450-500 kg	-	2,54	-	
500-600 kg	-	2,45	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,61	-	
350-400 kg	-	2,50	-	
400-450 kg	-	2,39	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	2,23	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,75	2,44	2,28	-
5 -10 ans	2,67	2,46	2,15	
+10 ans	-	2,32	2,09	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,75	2,52	2,35	

94% de vendus

Broutards Taurillons Laitonnes Génisses : l'écart de prix se creuse entre les animaux d'herbe très recherchés et les restes d'écurie. Néanmois les acheteurs écoulent la quasi totalité des animaux offerts sur les mêmes bases tarifaire.

Taureaux : vente toujours active.

Vaches Génisses 30 mois : les vaches viandées voient leurs tarifs reconduits seul les sujets trop maigres sont un peu pénalisées.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Prochain marché 21 mai 2013. En raison de la Pentecôte nos bureaux seront fermés le lundi 20 mai.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 13/05

Bovins (262)	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Broutard		
225 à 330 kg	670 - 950	2,71 - 3,13
365 à 450 kg	1010 - 1150	2,49 - 2,78
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
195 à 315 kg	480 - 870	2,47 - 2,82
350 à 440 kg	870 - 960	2,19 - 2,49
Génisses		
355 à 450 kg (16-24mois)	-	-
455 à 535 kg (24-36mois)	1110 - 1440	2,44 - 2,70
Taureaux		
940 à 1040 kg	1770 - 1950	1,83 - 1,97
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	910 - 1300	
entre-deux	1310 - 1540	
lourdes	1560 - 2150	

Présentation de qualité hétérogène en mâles toutefois les tarifs sont reconduits. Vente rapide en femelles, peu d'invendus, cours fermes.
En vaches, le commerce est actif et les tarifs facilement reconduits

Prochain marché bovins le mardi 21 Mai. Pesée à 11h, vente à 13h.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 07/05

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,40	3,15
250 à 300 kg	3,13	2,90
300 à 350 kg	3,10	2,82
350 à 400 kg	2,87	2,63
400 à 450 kg	2,60	2,43
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	2,85	-
200 à 250 kg	2,80	-
250 à 300 kg	2,70	-
300 à 350 kg	2,57	2,28
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	4,70	4,48
Vaches		
- 5 ans	-	-
de 5 à 10 ans	-	-
+ 10 ans	-	-

Tendance :
Charolais : bonne demande en mâles jusqu'à 370 kg avec hausse des cours, ceux-ci sont reconduits dans les broutards lourds. Cours maintenus en laitonnes.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 14/05/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc

Tendance : Réajustement des cours.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 06/05 au 12/05/2013*

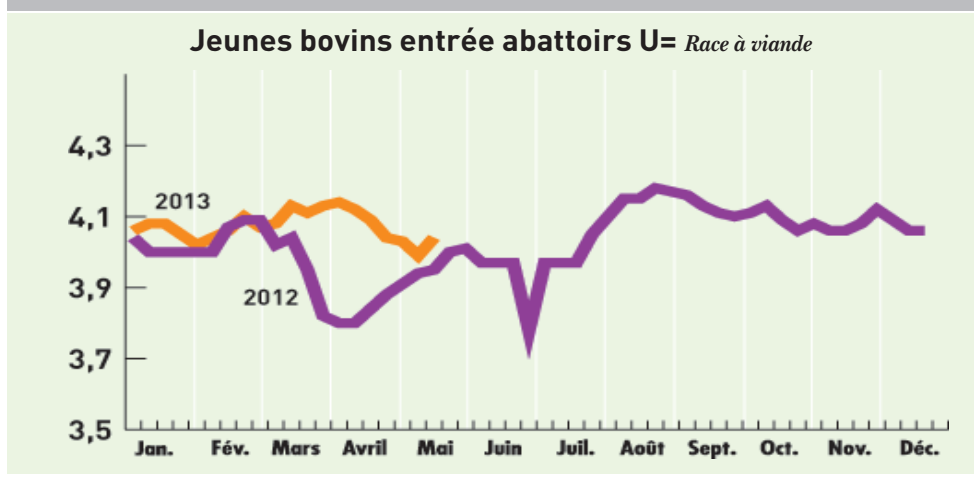
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	-	-
350 kg	-	2,70 €	-
400 kg	-	2,60 €	2,55 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,46 €	2,42 €
500 kg	-	2,35 €	2,30 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,57 €	2,48 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	2,36 €

Tendance :
Approvisionnement perturbé par les jours fériés. Cours soutenus.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 06/05 au 12/05/2013*

Jeunes Bovins Etat engraissement 3	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	4,04 €	3,87 €	-			
Races mixte		-	3,77 €	3,75 €	3,73 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs Etat engraissement 3	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches Etat engraissement 3	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande - 10 ans +350 kg	4,76 €	4,67 €	4,55 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,68 €	4,62 €	4,54 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,81 €				
Races mixte	-	-	-	3,85 €	3,79 €	-	-
Races lait				-	-	3,57 €	3,47 €
Génisses Etat engraissement 3	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	4,99 €	4,89 €	4,71 €	4,58 €	-	-	
Viande +350 kg	5,02 €	4,90 €	4,74 €	-			

Tendance :



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 06/05 au 12/05/2013*

Jeunes Bovins Etat engraissement 3	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Races à viande	4,20 €	4,12 €	4,27 €	4,18 €				
Vaches Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	5,32 €	5,15 €	4,75 €	4,73 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,66 €					
Races mixte						3,85 €		
Races lait						-	3,54 €	3,50 €
Génisses Etat engraissement 3	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	5,04 €	4,86 €	4,73 €	4,64 €				
Viande +350 kg	5,12 €	4,98 €	4,72 €	4,69 €				

Tendances

SEM. DU 13 MAI AU 17 MAI 2013

Bovins de boucherie

Si l'offre est un peu plus étoffée pour cette seule semaine complète de mai, le déficit de marchandise commence à peser fortement sur l'activité des entreprises. Sur les marchés, les transactions sont régulières avec une assez bonne tenue des cours pour les charolaises haut de gamme ou labels. Une nouvelle progression des prix est constatée dans les bonnes vaches charolaises viandées. L'ambiance commerciale est active dans le domaine des génisses ordinaires, des réformes allaitantes de choix secondaire et surtout des animaux bas de gamme, avec des tarifs qui atteignent des niveaux très élevés mais qui devraient continuer de progresser. Dans le cheptel laitier, les échanges demeurent fluides avec un manque de marchandise. Les tarifs restent positifs dans les vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, face aux difficultés de valorisation de nos produits sur le marché italien et dans l'attente de résultat sur les négociations avec la Turquie, la tendance est au maintien des prix dans les bons charolais et limousins ainsi que dans les sujets plus communs. Les laitiers sont recherchés pour compenser le manque de vaches. ■

Broutards

L'activité commerciale est liée à la qualité de l'offre pour cette semaine de reprise. Le commerce est régulier avec des tarifs relativement stables dans les bons mâles charolais pesant de 250 à 400 kg. La demande est assez régulière dans les bons mâles herbés alors que les taurillons lourds restent pénalisés par la faiblesse des tarifs des jeunes bovins. En femelles, les cours sont à peu près stationnaires en laitonnes herbées sur l'Italie. La commercialisation est plus régulière sur le marché espagnol. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale est régulière et les tarifs sont stables dans les veaux frisons, montbéliards et les petits croisés buveurs. Seuls, les veaux écarts et non buveurs restent pénalisés. En veaux de race à viande et labels, la progression de l'offre après les semaines écourtées entraîne un commerce plus sélectif avec un tassement des prix dans le milieu de gamme. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 13 mai 2013)

« Les cours devraient demeurer sur la même tendance pour les catégories d'animaux JB laitiers et femelles, caractérisés par une offre réduite. En jeunes bovins allaitants on devrait assister à une inversion de tendance et une revalorisation des prix en raison notamment de débouchés pays tiers plus actifs (Algérie,Tunisie ...)».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 22/04*

Agneaux (340)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 101 à 115 €	-	**2,99 - 3,06**	**2,86 - 3,04**
Laitons (38-44 kg) 116 à 132 €	-	**2,98 - 3,15**	-
Laitons (+44 kg) 124 à 145 €	-	**2,81 - 2,85**	-
Brebis (42)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,92 - 1,26**	**0,79 - 0,98**	-
Divers			
Béliers **(20)** 70 à 125 €	**0,81 - 1,22**		
Agneaux maigres			
Chèvres : **(8)** 30 €			
Boucs : **(11)** 31 €			

93% de vendus. Ovins : 519
Agneaux : vente totale. Léger fléchissement des cours, malgré une présentation de bonne qualité.
Brebis, béliers : cours facilement maintenus en lourdes supérieures. Baisse en moyennes et inférieures. Commerce inexistant en médiocres trop maigres avec invendus.
Béliers caprins : cours sans changement.
Info : l'EDE 58 tiendra uneper-manence sur le marché le lundi 6 mai de 7h à10h afin d'informer leséleveurs sur l'ientification et les aider à réaliser leurs commandes de boucles

Prochain marché :
Le lundi 6 mai (pesée 6h30, vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 13/05*

Ovins :75	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**95 -140 €**	**2,02 - 3,59 €**
Brebis	**77 - 83 €**	**0,98 - 1,15 €**
Béliers		

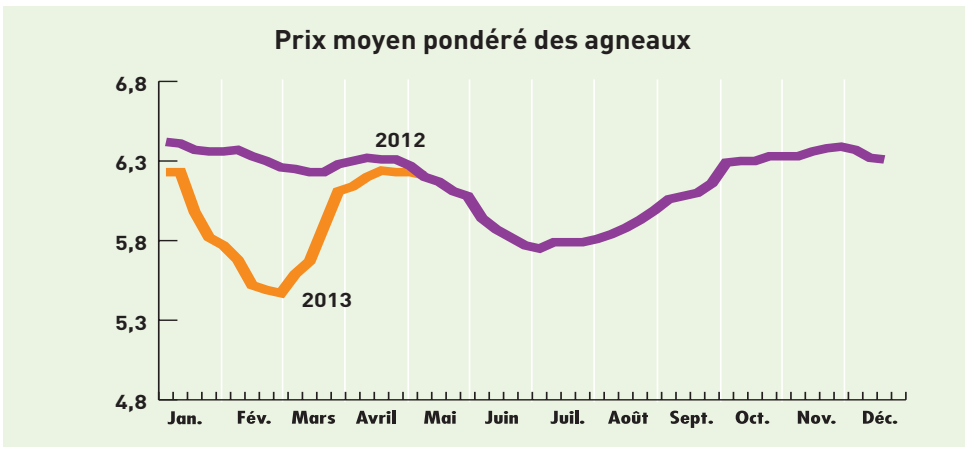
Forte demande en agneaux supérieurs, cours en hausse et reconduit pour le restant de la catégorie. Tarifs fermes en brebis
Prochain marché ovins le lundi 27 mai aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 06/05 au 12/05/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,29 €**	**5,79 €**
Couvert	16-19 kg	**6,50 €**	**6,29 €**	**5,98 €**
Gras	-16 kg	-	**5,42 €**	**5,39 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,26 €**	

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 06/05 au 12/05/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,21 €	**()**	**2,09 €**



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 06/05/2013 au 12/05/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	7,00 =	7,00 =	7,00 =	-	-	-	-	-
	R *Var.*	6,65 =	6,65 =	6,58 -0,05	-	6,56 =	6,44 =	-	-
	O *Var.*	5,65 -0,03	5,70 -0,05	-	-	6,15 -0,10	5,93 =	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	6,86 -0,02	6,98 =	6,82 =	6,03 -0,12	-	6,50 -0,11	6,34 -0,02	-
	R *Var.*	6,50 -0,04	6,54 =	6,40 =	5,67 -0,12	6,29 =	6,29 =	6,10 =	5,83 =
	O *Var.*	5,93 -0,02	5,95 =	5,82 =	-	5,79 0,07	5,88 =	5,69 =	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	5,42 =	5,26 -	
	O *Var.*	-	-	-	-	5,39 =	-	-	-

Zone Nord : compte tenu des jours fériés, cours reconduits. Réajustement dans certaines catégories. BRE : cours reconduits.
Zone Sud : Agneaux : marché stable, cours reconduits. **Brebis :** plus d'offre, marché tendu, cours à la baisse.

Volailles

Bourg-en-Bresse *du 30 avril 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,20 euros/pièce
Pigeons :. 5,70 à 6,20 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,40 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

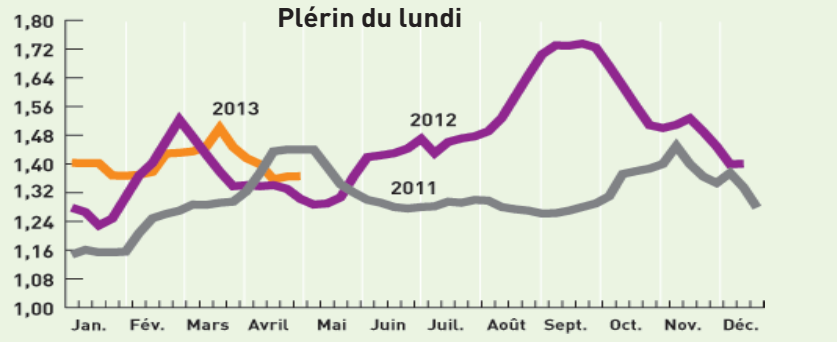
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (14 681 porcs présentés) — *Cotations du lundi 13/05/2013*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,366 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 03/05 au 09/05/13*
1,53 €/kg/carcasse euros



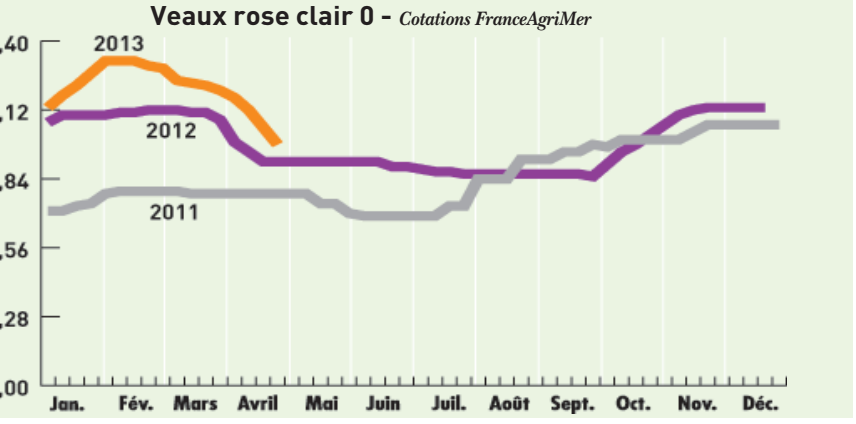
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 06/05 au 12/05/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,46 €**	-	-
U	-	**7,72 €**	**6,94 €**	-
O	-	**6,99 €**	**5,25 €**	**4,39 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 13/05 au 20/05/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**53**	**430-580 €**	**380-520 €**	**260-340 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**240-560 €**	**220-510 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**170-310 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**698**	**320-390 €**	**300-450 €**	**180-335 €**	-



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 06/05 au 12/05/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,56 €**	**2,39 €**	**1,55 €**	**–**
Bons	**2,26 €**	**1,92 €**	**–**	

Céréales

Marché du 07 mai 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11%	mai-juin	237	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	mai-juin	242	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	mai-juin	240	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	mai-juin	198	T C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	mai-juin	200	V C
Sud Côte d'Or	orge nature 63 kg/hl	mai-juin	204	T C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mai	190.	V C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	mai-juin	210	V C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	-	mai-juin	207	T C
Yonne	-	mai-juin	207	T C
Sud Côte-d'Or/Saone et Loire		5 de mai	205	N C

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mai-juin	257	N C
Yonne	-	mai-juin	257	N C
Côte d'Or	-	mai-juin	257	N C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		juil.-août	260	N C

Matériel

Tracteur

21 - ACHETE tracteur avec fourche et remorque benne 60 à 100 cv, 9 000 € maxi suivant année (réf. 190F)
✆ **06 21 01 30 63**

26 - Vds Valtra T 132 D de 2011, h 1180, pneu av 480 70 38 ar 580 70 38 rel avant
✆ **06 08 86 47 21**

26 - Vds Valtra T 132 D de 2011, h 1180, pneu av 480 70 38 ar 580 70 38 rel avant
✆ **06 08 86 47 21**

38 - Vds tracteur IH745XL - 2rm, 8000 H, année 82 : 5500 euros TTC à débattre.
✆ **06 79 70 44 12**
ou 07 86 77 40 84

38 - Recherche vieux tracteurs agricoles année 1940 à 1965 + outils.
✆ **04 74 57 81 46**
ou 06 42 31 36 56

52 - VENDS John Deere 6530 P + Fourche 663, 2008, 1 800 h + rel. avant, TBE, PQ+ (réf. 200D)
✆ **06 77 11 67 69**

69 - Recherche pièces pour tracteurs Vandeuvre.
✆ **06 13 52 27 12**

71 - Vds tracteur Ford 4610, série 2, 1983, cab./DA, TBE, 5.000 H, roues étroites 230 x 95 R48 et R32.
✆ **06 88 49 49 42**

88 - Vends fendt 311 1999 TB 7500 H relevage et prise de force avant, entretien concession. Prix : 25.000€.
✆ **06 70 30 65 43**

Travail sol

26 - Achète rouleau pousse tasse avant + benne à ridelle 6t maxi
✆ **04 90 64 03 85 HR**

52 - VENDS semoir semis direct Semeato 2006, TBE, TDNG 3 m., 2 trémies, 24 500 € (réf. 200E)
✆ **06 77 11 67 69**

71 - Vends Vibroflex lames Konskilde 3 m, Brabant Thième 4 corps, bétaillère 5 bovins.
✆ **03 85 91 53 79**
ou 06 75 85 16 07

89 - VENDS canadien Kongskilde 4 m. (réf. 2014)
✆ **03 86 47 72 30**

Récolte

01 - Vds foin 2012 BR 120x120 bonne qualité 150 bottes - 01 Montrevel en Bresse
✆ **04 74 52 37 96**

07 - Vds MB Claas Dominator 98vx de 1999 3000h moteur coupe 3,90m clim broyeur
✆ **06 87 83 07 21**

21 - VENDS Claas Medion 310 2001 - 1652 H, 4.50 m - TBE - 200 CV - chariot - scie - 3 D - 58 000 euros (réf. 200A)
✆ **06 64 86 47 90**

21 - VENDS andaineur Claas 1250 profi 2 rotors, 2009, pos. 1 ou 2 andains, 11 000 € (réf. 2006)
✆ **06 25 23 28 48**

21 - VENDS faneuse Fort 4.50 m., 4 toupies, état impécable, prix : 980 euros TTC (réf. 2001)
✆ **06 34 46 58 77**

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66, 76, 85, 86, 96, - John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, - New Holland, 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - MF 240 - 440, 487 - 507 et presses MD et RB. (réf. 200F)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS auto chargeuse New Holland 1006 C,, TBE. (réf. 2016)
✆ **03 80 26 63 45 après 20h.**

25 - VDS presse BR Claas 260 Variant 2004, pick-up 2,10 t.b.é.
✆ **03 81 86 14 12**
ou 03 81 86 11 19

26 - Vds MB NH 8055 4m broyeur 1985 bon état à voir.
✆ **06 88 58 51 47**

42 - Vds presse haute densité CA 60x80 Supertino
✆ **04 77 97 01 62 hr**

42 - Vds cse retraite Round Baller Cararo tbe de marche prix à débattre
✆ **06 87 77 09 88**

54 - Vends presse Class markant 50 moyenne densité, BE, abritée.
✆ **03 82 21 87 64**
et 06 76 61 84 73

69 - Vends ensileuse Tarup double pompe cause CUMA.
✆ **06 63 31 71 23**

71 - Vds pirouette Claas 450s, bon état. M. Litaudon, Beaubery 71220.
✆ **03 85 24 81 81**

74 - Vds presse Claas 120 x 120 Rolant 46, pulvé Berthoud rampe 16 m, tondeuse bovin Heiniger, auges 4 x 80.
✆ **04 50 60 42 45 HR**

Traitement

21 - VENDS 2 pulvérisateurs Berthould 600 l., 12 m., 600 €, - Caruelle 800 l., 12 m., 800 €, TBE, libre de suite (réf. 2009)
✆ **03 80 61 21 71**
06 73 66 98 10

Arbo-viti

07 - Vds ensemble désherbage quad Magnetto 200L trainée rampe 2 jets repliable verticale électrique
✆ **06 70 55 66 27**

07 - Vds cse retraite calibreuse Tourangelle TBE pour pommes poires pêches 2500 euros
✆ **04 75 94 23 19**
ou 06 83 59 39 56

21 - VENDS rogneuse Binger, - broyeur à sarment Nicolas, - cuve de desherbage 600 l. - mat. vignes hautes (réf. 20VB2)
✆ **06 77 54 85 47**

Distribution

38 - Vend désileuse distributrice Kuhn 1m3 5 très bon état.
✆ **06 89 51 17 11**

Epandage

74 - Epandeur à fumier Gafner Vario 7 tonnes, année 2012, porté, état neuf, 13 000 euros HT.
✆ **06 19 23 30 01**

Irrigation

01 - Vds enrouleur Irtec 100x400 tbé 10 000 euros à débattre
✆ **06 01 75 92 75**

Manutention

21 - VENDS vis à grain Denis, diam. 150, larg. 9 m. sur chariot, bon état (réf. 2008)
✆ **06 14 87 39 31**

Agri. divers

01 - Vds faucheuse Kuhn GMD 500 - andaineur Kuhn 2m50 combiné de semis - herse Lely 2,50 - semoir Nodet 2m50 à sabot
✆ **03 85 30 39 71 hr**

01 - Vds cse cess Round Baller NH 5950 - faucheuse conditionneuse Taarup portée 2m50 tbé - bac à eau de prairie + mangeoires - clôture élect.+piquets - cumulus neuf 200L 200 euros
✆ **06 81 66 84 88**

01 - Vds chariot élévateur Komatsu FG 15-15, 1991 - semoir Nodet PN2, 7 rgs x 40 - herse Lely 3,50
✆ **06 15 89 93 79**

01 - Vds pulvé Berthoud Elyte 21m 1200L rampe Ulys 5 tronçons état neuf 24000 E
✆ **06 01 75 92 75**

01 - Vds chariot élévateur Komatsu FG 15-15, 1991 - semoir Nodet PN2, 7 rgsx40 herse Lely 3,50m
✆ **06 15 89 93 79**

07 - Vds épandeur à fumier Heywang 5T, semoir à maïs monosem PNU 4 rgs
✆ **06 85 14 46 51**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends épandeur engrais centrifuge Kuhn MDS 1142 W, 2004, TBE, pesée et réglage électroniques, 18 – 28 m, 5.000 euros.
✆ **06 08 83 27 48**

18 - Vds épareuse Feor, bras télescopique, 7,50 m, année 2005, TBE - presse balles rondes Claas 260 Varian, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

21 - VENDS semoir 4 m. Amazone, - sem-avant 4 m. Perrin packer hydro, - duo ball Bugnot peu servi, - aspirateur de céréales PUMA 20 à 50 T/h, - cover crop Razol lourd 28 D. Le tout en TBE (réf. 190E)
✆ **03 80 92 07 80**
ou 06 83 14 30 45

21 - VENDS presse MD John Deere 342, bon état, - monte foin 8 m., - 3 rouleaux lisses, - 2 roues arrières étroites de tracteur avec voile (réf. 1901)
✆ **03 80 21 50 98**

21 - VENDS fendeuse Rabaud F13 hydro, - tracteur parfait état, 1 100 euros (réf. 2010)
✆ **06 79 46 02 28**

21 - VENDS roues étroites 11.2-48, BE, 1 000 euros, usure 15% (réf. 2007)
✆ **06 33 21 19 25**

25 - VDS pelle 307C Caterpillar an 2006 9T équip. 4 godets chenille marais, brise roche H70 lame niveleuse flèche orientable + porte engin basculant ACTM 19T le tout 60.000 € + broyeur à cailloux Nicolas 6.000†€+presse Claas 46 liages filet ficelle, pick up large 7.000€ + tract. New Holland 6640 an 96 85cv 4 RM équip. charg. Mailleux MX 4085 et access. 15.000 € le tt excel. état.
✆ **06 30 88 23 26**

26 - Vds broyeur Kuhn 190 avec déport, concasseur à grains, planteuse à bande
✆ **06 10 04 44 60**
ou 04 75 45 70 75

26 - Vds atomiseur Patrissoli 600l, tuyaux arrosage diam70, Partner toutes options sans TVA
✆ **06 78 90 70 27**

38 - Vds benne camion basculante 11 T ridelles rabattable 2 pneus 15 % usure 270-95-46.
✆ **04 74 54 30 95**

38 - Vends motoculteur Mabec cause double emploi charrue 1/4 tour galère 1150 euros à débattre.
✆ **04 74 90 96 91**

38 - Vds enrubanneuse Carraro, TBE.
✆ **06 74 31 56 60**

38 - Vds tracteur Lamborghini 4x4, lève palettes 3 pts, treuil forestier 6 t, 3 pts.
✆ **06 89 53 25 91**

39 - Vds TBE dispo. semoir monosem 6 rgs télescopique, boitier cs3000 ferti. micro ttes options, élévateur pour bottes MD sur chariot à roues, plateau fourrager boudin 6 m x 2,40 basculant, andaineur double 6,50 m, roues 16-9-34 et 16-9-38, roues complètes 11/5/15 de remorque, jumelage 18-4-38, tracteur IH 744 avec chargeur Mailleux, dessileuse pailleuse silo-farmer GTE, semoir Vaderstad pn. 4 m, repli, covercrop Souchu Pinet 28d, tonne à eau galva sur roues 2.000 L, livraison assurée.
✆ **03 84 70 02 77 HR**

42 - vds combiné de semis herse rotative Howard + rouleau Paker + semoir Khun lagr 2m50 3500 euros
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds tract. N H 6030 1300 H Someca 640 Round B. NH 7060 4500 B char. Vogel 4 socs combi Amazone TB 3 M enroul. Irrif. 280 m camera Detecvel /rail cag pesee
✆ **06 72 49 12 14**

42 - Vds tracteur JD 6220 4 rm 2500 H tbe + herse 4.20 m + charrue 3 socs combiné + semoir ratelier BR foin + enrubannage 2012
✆ **04 78 44 55 10 le soir**

42 - Vds quad Hytrac 320 hom. 2 r 2008 1500 euros à deb. + balay. hyd. rabaud 2 m 1000 euros + vél. manche Kerbl neuve
✆ **04 77 66 14 73 hr**

69 - VDS Andaineur Kuhn GA 280. Prix à débattre
✆ **06 42 43 20 66**

69 - Iveco Daily Frigo broyeur remorque marche Bissochboturbine ArboDX 1000 l. lève palette Badini 1500 kg. 3,80.
✆ **06 38 38 73 53**

69 - Vds tracteur IH 423 an 1972 8200 H. dans l'état, bon moteur - faucheuse tambour Fahr km22 - Round Baller Heston 5530 100x120 liage électrique. Prix à débattre.
✆ **04 74 04 61 54**

71 - Rech. presse m. densité, semoir maïs Nodet PN2, R.B. à rouleaux 120 x 120, cover crop, moissonneuse.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds trac. Mc Cormick MTX140, 2003 - tract. Massey 4260, 1997 - télescopiq. JCB 531-70, 2006 - télescopiq. Attachments, 2008 - quad Yamaha Grisley, 2010 - rouleau compact., Bomag BW120 - semoir prairie, Broad Til, 2009 - broy. axe horizontal, Kuhn BPR305, 2009 - charrue Huard, 1996 - rouleau Quivogne Rolmont, 2007, 6 m - benne Gull, 1983 - épandeur fumier Gilbert, 1995 - remorq. routière, mécanoram, 2007 - remorq. bétaill. rout., Ifor Williams, 2004 - presse B.R. Claas, Variant 380, 2009, 2.893 bottes - emrubanneuse Mc Hale, 991B, 2006, 1.460 balles - cage contention veaux, Agro 2000 - malaxeur béton, Mammut, TM180, 2009 - bétonnière - pelleteuse sur chenille Komatsu PC130, 2001 - porte char JPM, 2001.
✆ **06 42 11 49 57**
ou lacroixbrenot@gmail com

71 - Cause cessation vends remorque Ifor 2 essieux, CU 2 T, 2.500 euros + vis à grains + moulin et trémies 200 euros à débattre.
✆ **06 80 42 90 24**

71 - Recherche tarière, modèle fixe avec cardan et vrille. Faire offre au
✆ **06 86 92 02 57**
ou à lafeyne@orange fr

71 - Vds faneuse Claas Volto 640 H, année 2000, parfait état.
✆ **06 19 97 51 59**

71 - Vds benne Robust 11 T, tracteur IH 3230 avec fourche Agram, a. 1995, 6.400 H, épandeur Hewang 4T5, auge, ratelier, cornadis, vibroculteur 3 m, herse rotative Quivogne 2,50 m avec semoir, charrue Huard tri-socs, remorque BR 5 m, presse BR New Holland 648.
✆ **03 85 76 51 92**

71 - A V pelle chen. Poclain 75 gods, 5.000 euros, remorq. autoensil. Pott. 30 m3, 3.000 euros, dessil.-paill. Lucas 60 com. élect., 3.500 euros, poss. li.
✆ **06 03 42 06 75**

71 - A V pirouettes Kuhn 4,20 m, Pottinger 5,40 m, rotatives pendulaire Vicon 2,40 m et Kuhn 2,80 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V conditionneuse Kuhn portée 2,40 m, 1.950 euros HT, trainée 2,50 m, 2.700 euros HT, andaineur Kuhn 4,30 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V TA sans reprise Deutz 106 CV, 6 cyl., 25.500 euros HT, Ares 826, 29.900 euros HT, Same 70 CV, 9.900 euros exo.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - 30-Vds benne 8 - 10 T, covercrops 18- 20 -22 -24 -40 dis., semoirs Pneumasem II 4 à 6 rgs, rouleau cambridge 6,20 m, charrues nonstop 2 -3 -4 -5 socs, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m,.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds MAV Howard X200 pr porteur ss tête de réc., mot. Fiat, 4 cyl. 2970 h, B.E. marche, kit compl. Undavina pr quad état nf.
✆ **06 07 51 04 22**

89 - VENDS cellule Privé complet, reprise ventilation 300 qx, démontée, haut 4 m., diam. 3.60 m., prix : 200 euros (réf. 2015)
✆ **03 86 56 27 06**

89 - Vends, cause retraite, semoir à engrais Sulky DPX 1.500 litres, pulvérisateur Berthoud Bercontrol Mack 12, 20 mètres et 1.200 litres, benne Siam 10 tonnes 5, presse John Deere 592 Cover Edge, liage filet et ficelle, herse alternative Amazone 4 mètres RE 40. DRUJON Bernard, 17 rue d'en bas, 89360 Flogny-la-Chapelle.
✆ **06 81 82 73 32**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds Partner 90cv hdi 73000kms 2006 clim att.rem. CT ok, TVA rec
✆ **06 30 99 02 67**
ou 04 75 31 93 32 HR

38 - Vds C15 1995, 138000 kms, excel état carros. + moteur, CT OK, prix : 2900 euros.
✆ **06 08 84 09 47**

69 - VDS C15 D 116000 km. Prix à débattre
✆ **06 42 43 20 66**

84 - A vendre camion PL Ivéco 13 T hayon bâche neuve, 238 000 km : 3 800 euros.
✆ **06 03 20 82 00**

Tourisme

01 - Vds citroën Nemo Club, 2011, 34 000 kms, clim, porte lat., très bon état, 6689 E HT
✆ **06 52 27 68 68**

21 - VENDS Citroën ZX Aura 1.9 D, turbo, 6 cv, 11/1992, 286 000 kms, BE, 1 000 euros (réf. 2012)
✆ **03 80 49 67 07**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds maïs ensilage très bonne qualité
✆ **04 74 08 00 61**

01 - Vds foin prairie naturelle BR 120x130 prix 100 euros la tonne
✆ **06 15 73 20 88**

01 - Vends luzerne enrub. ou sèche, campagne 2013, départ ou rendu, secteur Beynost (01).
✆ **07 86 99 63 15**

01 - Vds foin PN + luzerne 45 ha sur pied ou bottelé agréé bio - Francheleins
✆ **04 74 66 43 65 HR**
ou 06 98 42 19 52

01 - Vds 10 ha foin sur pied secteur Salavre - prends 10 génisses en pension - 1 jument attelée
✆ **04 74 30 10 57**

26 - Vends paille de blé 2012 petites bottes Livraison possible petite ou grande quantité
✆ **06 83 38 81 19**

38 - Vends paille de 2012, 100 bottes de 120/120 : 17 T à débattre.
✆ **04 74 58 68 13**
06 15 51 09 87

38 - Vds sur pied 6 ha prairie artificiel sur commune de Chatte.
✆ **06 85 52 32 79**

43 - Vds MAÏS ENSILAGE bottes enrubannées, matière sèche assurée, chargée en grains 70 euros/T liv pos.
✆ **06 11 37 50 64**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

PAILLE BLÉ, ORGE P, RIZ, POIS
21- VENDS départ ou rendu
Foin de pré, crau, regain, luzerne
Les déshydratés en vrac benné, big bag 1t.,
Enrubannage en rond ou carrés
Livraison toutes régions c+r ou semi
Tel. 06 80 06 38 23 ou 06 80 37 00 50

18 - Ets David F. et Ch. Eleveurs Céréaliers : Vends paille et fourrage toute l'année, stockés à l abri, balles cubiques 2.40x1.20x0.90, région bourges (18), départ ou rendu par camion remorque dans un rayon de 250 km. A votre disposition pour pressage et/ou transport.
✆ **06 61 19 82 57**
ou 02 48 64 11 43

21 - Agriculteur ACHETE paille orge en andain. (réf. 2013)
✆ **03 80 84 11 18**

23 - Cause retraite vends enrubannage récolte 2012 bottes 120/120 + paille botte rect 430kg.
✆ **05 55 81 70 42**

52 - VENDS foin de luzerne 1ère et 2ème coupe, récolte 2012, 130 € la tonne, prix ferme départ, féverolle (alimentation animale) réf. 200C
✆ **06 77 11 67 69**

58 - RECHERCHE herbe sur pied, luzerne et trèfle, toutes surfaces (réf. 190C)
✆ **06 78 33 33 83**

71 - Vends foin balles rondes, 20 euros la balle, 120-120, a. 2012. 71250 Sainte Cécile.
✆ **03 85 50 80 08**

89 - VENDS paille 90 x 120, départ ou livré (réf. 1910)
✆ **09 66 89 33 76**

Propriété

57 - Exploitant Piscicole recherche un jeune (agricole ou piscicole) qui serait intéressé par la location de 100 ha d'étangs + salmoniculture en vue de départ en retraite ou éventuellement pour s'associer afin de préparer son départ en retraite. Ecrire au journal La Moselle Agricole - 64, av. André Malraux, 57045 METZ cedex 1 sous la référence 60618.
✆

58 - VENDS parcelle de bois en taillis environ 11 ha, commune de Jailly (réf. 190H)
✆ **03 86 30 91 84**

Divers

01 - Vds oeufs de poules plein air cartons de 360 et palettes non calibrés
✆ **06 07 87 81 38**

38 - Vds tondeuse gazon thermique maquina neuve 120 euros, scooter pièces détachées Peugeot 50 cm3 faire offre :
✆ **06 26 58 70 34**

38 - Vends fumier à prendre sur place 8 euros la tonne chgé.
✆ **04 76 93 53 60**

42 - Vds jument Merens 7 ans pp son poulian 1 an x paint + fauch cond GMS 3200 JF TB état
✆ **06 77 51 09 55**

42 - Vds 2 group. frigor. pour chambre froide neufs sur palette jamaisservis + portes coulissantes - prix à deb.
✆ **06 87 77 09 88**

SARL RAPHAËL SOUCHAUD
Négoce-Achat laine brute de mouton
Paiement comptant
Tél. 06 08 42 23 15

69 - Vds 4 tonnes de paille en bottes rondes + pirouette, andaineur, tombereau, cultivateur verger, atomiseur 400 l. Technoma, faucheuse rotative Kuhn 4 assiettes (matériel bas prix).
✆ **06 23 83 19 94**

69 - Vends dessileuse godet Emily, 35 logettes flottantes bon état, tank à lait Japy 2000 l. lavage auto - Prends vaches en pension mai à octobre.
✆ **06 72 26 17 77**

69 - Cherche personne pour travaux dans les vignes en juin et juillet et une personne au cuvage pour les vendanges. Recherche également une remorque basculante et un groupe chaud, froid pour les vinifications (avec ou sans drapeaux).
✆ **06 83 88 26 28**

Location

Agricole

58 - RECHERCHE apiculteur pour exploiter un terrain de 2 ha sur les communes de St Firmin et Ste Marie (réf. 2002)
✆ **03 86 25 43 13**

Offre

Emploi

18 - Ch. berrichonne, cherche JH pour juillet, août, pour travaux moisson et préparation semis.
✆ **06 09 23 16 80**
ou 02 48 79 24 59

21 - RECHERCHE apprenti de préférence CAP agricole, plaine dijonnaise, à partir du 1er septembre 2013 (réf 2004)
✆ **06 09 47 64 69**

21 - Ferme polyculture élevage RECHERCHE apprentis ou stagiaire (réf. 190G)
✆ **06 03 09 07 20**

38 - Cherche berger(e) pour saison été 2013, secteur alpage Chartreuse bovins ovins.
✆ **06 65 61 76 70**

58 - RECHERCHE saisonniers pour saison paille juillet - août, logé, nourri (réf. 190B)
✆ **06 78 33 33 83**

69 - ASP Rhône-Alpes recrute contrôleur PAC été 2013. Bac+2 exigé.
✆ **04 72 82 21 20**
de 9h a 12h

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC Polyculture élevage lait RECHERCHE associé poste cultures, expérience souhaitée. gaec-de-chichery080@ orange.fr
(réf. 130D)
✆ **03 86 73 26 03**
ou 06 84 36 36 51

OUVRIER (ÈRE) AGRICOLE

Agri Ressources 21

CANTON	• Pouilly-en-Auxois
CONTRAT de TRAVAIL	• CDI temps plein
SECTEUR d'ACTIVITÉ	• Polyculture élevage allaitant
STATUT de l'entreprise	• Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21
N° SIRET	• 537 884 397 000 28
DATE prévue d'embauche	• 1er juillet 2013
SALAIRE	• 1430€ brut mensuel
LIEU DE TRAVAIL	• Secteur Pouilly-en-Auxois
DATE DE L'OFFRE	• 3 mai 2013
FORMATION	• BEPA souhaité
EXPÉRIENCE	• Expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés

• Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recrute un(e) salarié(e) agricole pour une mise à disposition chez deux exploitants en polyculture élevage bovin allaitant sur le secteur de Pouilly-en-Auxois. Vous aurez pour mission, dans le respect des consignes des exploitants, les soins aux animaux (alimentation, surveillance, paillage, vêlage) et le suivi des cultures (travail du sol, semi, récolte). Vous justifiez d'une expérience professionnelle en agriculture et d'une sensibilité pour le travail d'élevage.

Si le poste vous intéresse, veuillez contacter >

Agri Ressource 21
Céline FLÜCKIGER - 42, Rue de Mulhouse - 21000 Dijon
ou par mail: **cfluckiger.fdsea21@orange.fr**

Service

58 - ETA RECHERCHE pressage HD ou BR + travaux de foin de A à Z avec matériels neufs et récents (réf. 190A)
✆ **06 78 33 33 83**

58 - Tondeur RECHERCHE brebis à tondre (réf. 1906)
✆ **06 87 31 56 40**
03 86 20 17 55 le soir

69 - Cherche viticulteur ou prestataire de service, pour traiter vignes en coteaux, secteur Chiroubles / Morgon (vignes attenantes), 2ha50.
✆ **06 87 22 14 90**

Demande

Emploi

01 - H41 a + 20 a exp dans milieu agri ch. empl. dans Cuma ETA Exp. grdes cultures etc... étudie ttes propositions
✆ **06 88 48 66 65**

38 - Recherche CDI Tps plein dans expl. vl ov cp de préf. avec transfo., secteur Nord Isère ou St Marcellin, exp. de 2 ans en vl, permis B.
✆ **06 11 62 19 29**

42 - Ouvrier occasionel cherche saison élev. céréal.hiver viti sur 42 69 sud 71 laisser message
✆ **06 87 00 31 77**

71 - Fils d'agriculteur motivé, cherche maître d'apprentissage pour Bac pro agro-équipement pour septembre 2013, sur exploitation à dominance céréalière. Etudie toutes propositions.
✆ **06 08 02 53 35**

Mariage

Rencontre

25 - Agriculteur libre 45 ans recherche femme sérieuse sincère pour amitié + si affinité.
✆ **06 38 92 79 09**

Animaux

Divers

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

74 - Prends génisses en pension juin à fin septembre.
✆ **06 81 63 52 04**

Bovin

01 - Vds génisses IA 11/12/01/02, CL, indemnes BVD-IBR, races 46 et 66
✆ **04 74 51 70 16**

01 - Vds 2 veaux Charolais cause surnombre
✆ **06 09 87 41 52**

10 - Vends reproducteur blond d'Aquitaine aux choix à partir de 2000€ calme livraison
✆ **06 12 85 67 49**

18 - Elevage HBC vends 1 taureau de 18 mois - 12 génisses, 30 mois, vêlage novembre, toutes garanties sanitaires. SCEA Jasset, 18600 Neuilly-en-Dun.
✆ **02 48 74 55 94**
ou 06 80 33 01 14

ESPACE Affaires

www.derouleuse.fr
La Dérouleuse comme vous ne l'avez jamais vue! HUSTLER
Une doc? Une démo? Contactez-nous vite: N°Azur 0 810 200 710 PRIX APPEL LOCAL
Vidéos sur le site

VIS A GRAINS ELECTRIQUES
Pour Semoirs, Remorques... Ø100/120/150 mm CHARIOT 10/12 m
DIFFUSION - DIRECTE (17)
tel : 05 46 32 44 33 www.diffusion-directe.fr

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

TREMIE DE STOCKAGE
2, 3 et 4m3, gerbable, sortie Ø160 & 220 mm, pour fourche et transpalette manuel, remplissage au godet, vidange intégrale, ventillation, peinture antirouille ou EPOXY. Tarif : 694,00€
Nombreux accessoires de personnalisation
+ Rapide + Sûr + Pratique
NOUVEAUTES 2013
VIDANGE INTEGRALE
-10% sur les Nouveautés 2013 jusqu'au 30/06/13 dites "REUSSIR"
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

Atelier de Bachage du Centre MATUSSIERE
BACHE DE TUNNEL
En BACHE CAMION
GARANTIE 5 ou 10 ans
COLORIS AU CHOIX
63370 LEMPDES - Tél. 04 73 61 84 45
Fax : 04 73 61 79 55 - E-mail : bache@abc-matussiere.com

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TAPIS DE MINE
POUR DES SILOS BIEN PROTÉGÉS ! FACILE À POSER ! EFFICACE ! EN PLAQUE DE 0,70M X 1,80M

FOURNITURE ET POSE DE GÉOMEMBRANES
ASQUAL
Firestone
SODAFGÉO
ÉTANCHÉITÉ
Fosses à lisier B.T.S.
Réserves d'eau
POCHES SOUPLES
www.sodafgeo.fr
ZI Le Petit-Bourbon - 85170 BELLEVILLE-SUR-VIE
Tél. 02 51 24 40 15 - Fax 02 51 24 40 09 - sodaf.geo@wanadoo.fr

TRACTEURS

	CV	an	Heures
FENDT 309 C + rel av	95	2002	6280
FENDT 307 CI + chargeur	80	2006	3500
JOHN DEER 6230 Premium	100	2007	4080
JOHN DEERE 6830 Premium TLS + rel av	145	2009	3800
JOHN DEERE 6330 Premium TLS	100	2007	4100

SPECIAL FENAISON
Autres tracteurs et matériels disponibles n'hésitez pas à nous consulter

KUHN GMD 700 GII, faucheuse, 1998, 2m80
KUHN GMD 800 GII, faucheuse, 2006, 3m20
KUHN GMD 802 L.C, faucheuse, 2004, 3m20
KUHN GMD 600 GII, faucheuse, 1998, 2m40
KUHN FC 250 G, faucheuse conditionneuse, traînée, TBE, 1990, 2m50
KUHN GMD 702 L.C, faucheuse révisée, TBE, 2006, 2m80, destockage
FELLA TH 540 D, faneuse, repliage hydraulique, TBE, 1998, 5m40
FELLA TH 540 D, faneuse, repliage hydraulique, TBE, 2002, 5m40
FELLA TH 520 D, faneuse, repliage hydraulique, BE, 1991, 5m20
VICON ANDEX 383, andaineur, révisé, TBE, 2003, 3m80
R.B, **JOHN DEERE** 582 MAXICUT, fic + fil, am. rota., 2009, 12000 bottes
R.B, **JOHN DEERE** 592, 1m81, ficelle, 2004 ,10000 bottes
R.B, **JOHN DEERE** 582 HIFLOW, ficelle + filet, pu 2m20, 2005
R.B, **JOHN DEERE** 582 ROTOFLOW, fic + fil, ameneur rotatif, 2007
R.B, **CLAAS** ROLLANT 46, ficelle, pick up large

MATERIELS DIVERS
SUPERTINO VM 2,16, bol mélangeur, 16m³,double vis, BE, 2007
NAUD RN 2,04, charrue trisocs, non stop, mécanique BE, 1991
ROLLAND CONIC 2065, épandeur à fumier, 6,5T, 2 vis + éparpilleur 1992
AGRAM, mixeur lisier, 7m, état neuf
Défi~Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

Défi~Mat ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02 www.defimat.fr

TRACTEURS

	an	CV	Heures
CASE IH CVX 120	2001	120	7600
CASE IH MXU135	2005	135	3350
CLAAS CELTIS 436 RC	2006	80	2800
CLAAS AXOS 330 + charg	2010	92	2000
CLAAS ARES 566RZ +charg	2005	106	6500
DEUTZ AGROTRON 90 + charg	2005	90	3800
DEUTZ M 410 + charg	2010	134	3300
FIAT 70 90 + charg	1987	70	8300
FIAT L 75 + charg	1997	75	7200
JOHN DEERE 5720 + charg	2004	80	4350
JOHN DEERE 6800	1995	120	9100
LANDINI ATLAS 80 + charg	2003	80	3400
MASSEY FERG 6455 + char	2003	100	5900
NEW HOLLAND 8670	1998	170	6100
RENAULT CERES 85X	1995	75	6200
VALMET 6200 + charg	2000	95	5600
VALTRA N121 ADV + charg	2007	120	5300

FENAISON
Enrub, **CARRARO** RF 90, an 1993, film 500
Enrub, **VOLVO** FW 10, an 1994, film 500
And, **CLAAS** LINER 430, an 2004, L 4.30 m, tand.
And, **KRONE** SWADRO 461, an 03, L 4.60, tandem
And, **KRONE** 345/10, an 1999, L 3.45 m, tandem
And, **KUHN** GA4101GM, an 94, L 4.10 m, tandem
And, **STOLL** 465 4DS, an 2003, L 4.60 m, tandem
Fan, **CLAAS** VOLTO640, an 1999, L 6.40
Fan, **FELLA** TH800, an 2002, L 8 m, semi porte
Fan, **KRONE** KW6.70/6, an 2002, L 6.70 m
Fan, **KRONE** KWT1050, an 02, L 10 m, semi portée
Fan, **KUHN** GF8501MH, an 2000, L 8.50 m, portée
Fan, **POTTINGER** HIT69N, L 6.80 m, repl. hydro
Fan, **STOLL** Z685H, L 6.80 m
Fau, **CLAAS** DISCO 3050+, an 2006, L 3 m
Fau, **FELLA** SM248, an 2009, L 2.40 m
Fau, **KUHN** GMD702, an 2001, L 2.80,m, pendul.
Fau, **KUHN** GMD602, an 2003, L 2.40 m, pendul.
Fau, **KUHN** GMD800GII, an 2004, L 3 m, revisée
Fau, **KUHN** GMD700HD, an 2005, L 2.80 m
Fau, **POTTINGER** CATDISC29, an 1997, L 2.80 m
Fau, **POTTINGER**, CAT25, L 2.40 m
Fau cond, **KUHN**, FC283, an 04, L 2.80 m, prt, TBE
Fau cond, **KUHN**, FC250G, destockage
Fau cond, **KUHN**, FC303GL, an 2002, L 3 m
Fau cond, **J D**, 1360, an 1997, L 2.50 m, tête std

RECOLTE
Ensil, **KRONE**, BIGX650, an 2007, 650 cv, 4 RM, 1606 h
Pres, **CASE IH**, RB454, an 2009, pu 2.20 m, filet
Pres, **CLAAS**, ROLLAND 240, an 2004, pu 2m, filet
Pres, **CLAAS**, ROLLANT250, an 2000, pu 2m, f/f
Pres, **JOHN DEERE** 572, an 2005, pu 1.80 m, f/f
Pres, **JOHN DEERE** 568, an 2006, pu 2m, ficel filet
Pres, **M F** 166VLR, an 2005, pu 2 m, f/f, destock.
Pres, **M F** 1510F, an 1993, 80/80, destockage
Pres, **RIVIERE** GREELAND 8080, an 1996, 80/80, revisée

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
NOUVEAUTÉ Gamme BatiGalva 200
STRUCTURE GALVANISÉE
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

Elan ✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
Bandeau en ABS - polyvinyl
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
E46 - Photos non contractuelles

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY - Jeux les Bard VEND taureau 5 ans, or. Gandin + repro. 15 mois dont veaux issus vêlage facile (IA), montes naturelles, TGS, IBR A. Livraison possible (réf. 17VB3)
✆ **06 87 43 40 33**
ou 03 80 96 79 42 HR

21 - VENDS taureau adulte, vêlage facile et reproducteurs 15 mois HBC. Choubley Laurent 21210 La Motte Ternant (réf. 2005)
✆ **06 76 65 35 98**

38 - Vds 2 génisses Charolaise 1 an 1 Limousine 1 an IBR A.
✆ **06 43 61 61 46**

38 - Vds race Charolaise vache + veau 1 repro 16 mois foin et paille.
✆ **06 84 03 77 94**
04 74 58 03 14

42 - Vds 2 VL Mo terme 05 cl id IBR
✆ **04 77 54 32 75 hr**
07 61 27 92 84 journée

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC, IBR A. GAEC Bauzon - Préporché (réf. 1114)
✆ **03 86 84 21 53**
ou 06 58 95 93 59

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IBR B. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny (réf. 160D)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS reproducteurs limousins 16 mois, type viande, très doux, TGS. Livraison assurée (réf. 17VB4)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - Vend veaux repro 15 mois HBC, IBR A TGS. Martinet Damien en Satenot 58 Ternant anc. élevage Guérin. (1706)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - VENDS taureau 4 ans, TBO, veaux 15 mois, HBC, IBR A. GAEC Roube - Magny Cours (réf. 180A)
✆ **03 86 58 15 80**
ou 06 72 77 44 76

58 - Elevage repro. limousin VEND veaux de 15 mois. Thoulé David (réf. 190D)
✆ **06 10 09 65 69**
ou 03 45 82 90 10

58 - VENDS 2 taureaux 26 mois type mixte et élevage, - veaux de 15 - 16 mois. EARL Batho Serge - Saxi Bourdon (réf. 20VB4)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - VENDS vaches et génisses NORMANDES pleines ou en lait (réf. 2017)
✆ **06 61 14 25 54**

69 - Vds mâle Salers 1 an fils de Ringo très calme IA IND IBR.
✆ **06 78 14 56 05 après 20 H**

69 - A vendre 2 petites génisses Prim Holstein nées le 22 et 26 avril.
✆ **06 84 00 00 65**

69 - Vend Taureaux Charolais 16 mois, velage facile, HBC, IND, IBR, BVD
✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

71 - Vds bons taureaux 2 ans repro. HBC, TGS, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vds taureaux charolais HBC 16 mois, hivernés au pré, TGS. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vends 6 vaches avec leurs veaux, 3 m. 3 f., IBR A, TGS, cause surnombre.
✆ **06 24 52 78 95**

71 - Vends taureau de 2 ans, ayant sailli, né dans l'élevage, B.O., TGS et TX 17 mois, HBC. Gaudet F.
✆ **06 62 14 35 44**

71 - HBC vds taureau adulte + 1 taureau 2 ans qualifié RJ père avec ifnaiss 115 ivsev 117 + gd choix 15 mois + vaches suitées. Jacques Devillard, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88**

71 - Vends bons taureaux 2 et 3 ans, HBC, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends taureaux HBC : 5 ans, vêlage facile - 2 ans, gros veaux 15 mois, TGS, IBR A. M. Sarrazin, Perrecy-les-Forges.
✆ **06 06 69 38 78**

71 - Vends repro. de 16 mois, hivernés au pré, TGS, HBC, aptes à saillir. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vends taureaux 16 mois, HBC, IBR A, aptes à saillir. Gonnot Alain, La Tagnière.
✆ **06 10 40 54 76**
ou 03 85 54 56 92

71 - Vends taureau ch. 2 ans, HBC, vêlage facile, IBR A.
✆ **03 85 79 40 83**

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS, EARL Baudot 89160 Fulvy (réf. 1614)
✆ **03 86 75 15 33**
ou 06 19 96 60 17

89 - VENDS 50 taureaux charolais HBC 17 mois et 30 génisses 17 mois, TB origines, vêlage facile, toutes GS, livraison possible. GAEC Cadoux B. et Fils (réf. 200B)
✆ **06 89 18 05 87**
ou 03 86 32 53 33

89 - VENDS taureau 5 ans + veaux repro. 16 - 17 mois HBC, vêlage facile, TGS, livraison assurée. Mandron L. (réf. 2003)
✆ **06 87 16 54 66**

Ovin

25 - VDS agneaux brebis croisés Ile de France à partir de 80 € HT.
✆ **06 85 02 35 36**

26 - Vds béliers préalpes 3 ans bonne conformation
✆ **06 34 56 34 44**

Equin

21 - VENDS poney Hongre Pie 1.10 m., TB monté, très facile et calme pour jeunes enfants (réf. 2011)
✆ **06 19 87 16 52**

89 - VENDS ponette B 11 ans, 1,10 m. au garrot. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex (réf. 20VB3)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Volaille-Lapin

21 - Grande vente de poules pondeuses élevées en plein air à Gevrey-Chambertin du 20 au 27 mai 2013 , prix: de 1 à 25 poules 3.80 € , de 26 à 50 poules 3,30 € de 51 à 100 poules 2.60€, de 101 à 200 poules 1.90€, de 201 à 300 poules 1.80€, + de 300 poules 1.70€ vivantes. Prévoir caisse carton. Vente d'oeufs détail et revendeur semis gros toute l'année. GAEC du Pontot ferme du Pontot, route de Saulon 21220 Gevrey Chambertin (réf. 20VB1)
✆ **03 80 34 31 19**

38 - Le samedi 1er juin vte de poules plein air 2,50 euros la poule, la 11e gratuite.
✆ **04 76 64 27 87 HR**

Chien

25 - VDS 1 chiot M. Beauceron 5 mois 250268730145865 Lof parents travail bovins ovins.
✆ **06 42 32 43 65**

25 - Vends 4 chiots m.les petits Munsterlander nés le 23 mars, dispo. fin mai, près de Jarny 54800, Lof, tat. vacc. vermifugés. Tat. mère : 250269801216235, parents chasseurs sangliers.
✆ **03 82 33 80 76 ou 06 34 52 50 40**

38 - Donne contre remboursement de frais de tatouage chienne 5 mois Border Collie, N°250269810033930.
✆ **06 31 80 13 93**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN004064 - HAUTE-SAÔNE
FORMATEUR EN AGROEQUIPEMENT H/F
Centre de Formation agricole recherche un formateur en Agroéquipement. Vous serez chargé : d'assurer la formation en Maintenance des matériels et en Agroéquipement pour un public d'apprentis en Bac Professionnel, BTS, Licence Professionnelle, du développement des formations en Agroéquipement, du suivi des apprentis et des visites en entreprises. Vous avez un niveau Bac+3 minimum dans le secteur des Agroéquipement ou de la maintenance des matériels. Les débutants sont acceptés. Une expérience en entreprise serait un plus. Le poste est à pourvoir pour la rentrée de Septembre 2013 : CDD temps plein, 1 an renouvelable. Rémunération selon grille de l'établissement.

AN004088 - BAS RHIN
CHARGE STAGES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL - FORMATEUR EN AGRONOMIE H/F
Centre de formation pour adultes en agriculture. Sous responsabilité du directeur, et en lien avec l'équipe pédagogique et nos partenaires, sera chargé du suivi de la fin de la programmation actuelle et de la mise en place de la programmation 2013-14 des stages courts de perfectionnement professionnel. (Analyse des besoins de formation, gestion programmation : élaboration plannings, gestion des intervenants et des partenaires, mise en place demandes de financement et des réponses aux appels d'offre...). Pourra aussi être sollicité pour assurer des cours en agronomie. BAC+3 et au-delà (BAC+2 étudié). Connaissance du monde agricole et de ses formations. Sensible à la pédagogie. A l'écoute des individus, passionné par la formation. Accompagnateur de projet. Créatif, réactif, appréciant le travail en équipe. Entrée dès que possible. CDD temps plein 5 mois (remplacement congé maternité). Rémunération sur grille fonction publique PLP avec prise en compte possible de l'exp. prof. liée à la formation.

AN004026 - COTE D'OR, DEPLACEMENTS REGULIERS SUR BOURGOGNE
ASSISTANT INSPECTEUR A UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES H/F
Administration. Préparation des dossiers de contrôle, dont réalisation des cartes sur SIG si compétences. - Prises de rendez-vous téléphoniques auprès des exploitants. - Assistance aux inspecteurs dans les contrôles de terrain (déplacement à la journée). - Appui à la saisie informatique. Niveau Bac+2 type BTS Agricole. Connaissances souhaitées sur la protection des cultures. Maîtrise de la suite bureautique (traitement texte et tableur). Connaissances de MapInfo pour réalisation de cartes simples. Autonomie et discrétion. CDD du 01/08/13 au 31/12/13. 1690€ brut/mois.

AN004037 - MEURTHE ET MOSELLE
COURTIER MATIERES PREMIERES H/F
PME de courtage en matières premières agricoles. Animation d'une clientèle de professionnels européens des métiers du grain. Au carrefour de l'information, négociation entre acheteurs et vendeurs de matières premières agricoles. Ing. Agro ou Ecole Sup. de Commerce. Bon niveau d'allemand souhaité. Aisance relationnelle et commerciale. CDI. Rémunération de 28 à 35 K€ à négocier.

AN004012 - DOUBS
RESPONSABLE DE POINT DE VENTE H/F
Leader de la vente à distance d'agro-fournitures avec un service de proximité apporté par 17 points de vente sur 14 départements. Vous vendez de l'agro-fournitures par téléphone, sur le point de vente et en ferme. Vous gérez l'administratif et la logistique. Une formation interne est prévue. BTS Agricole exigé. Connaissance du milieu agricole et de l'agro-fourniture. CDI. Poste basé Nord Besançon.

AN004063 - BOURGOGNE, FRANCHE COMTE ET DEPARTEMENTS LIMITROPHES DE RHONE ALPES
TECHNICIEN DE FABRICATION ALIMENTS A LA FERME H/F
Sté de prestations de services agricoles. Déplacements chez les clients éleveurs pour fabriquer, à la demande, les quantités d'aliments souhaitées. Développement de la collaboration avec les fournisseurs de compléments minéraux. Conseils en alimentation animale. Formation ou expérience agricole. Connais. en élevage ou alimentation animale ainsi qu'en formulation. Permis PL apprécié. CDI.

AN004065 - HAUTE-SAÔNE
FORMATEUR ECONOMIE GESTION AGRICOLE H/F
Centre de Formation agricole recherche un formateur en Economie Gestion agricole. Vous serez chargé : d'assurer la formation en Economie et gestion pour des groupes d'apprentis en Bac Professionnel, BTS, Licence Professionnelle, du suivi des apprentis et des visites en entreprises. Vous avez un niveau Bac+3 minimum dans le secteur agricole avec une bonne connaissance de l'économie et/ou la gestion agricole. Les débutants sont acceptés. Le poste est à pourvoir pour la rentrée de Septembre 2013 : CDD temps plein, 1 an renouvelable. Rémunération selon grille de l'établissement.

AN004104 - COTE D'OR
INGÉNIEUR EN AGRICULTURE OU ENVIRONNEMENT NATUREL H/F
Pour structure départementale agréée au titre de la protection de l'environnement, délégataire de service public et chargée de missions d'intérêt général. Sous l'autorité du Directeur et en étroite collaboration avec le cabinet conseil en charge du projet SDGC 21, le chargé de mission devra assurer la rédaction du SDGC 21. Il devra, à partir de la réalisation d'un diagnostic du 1er SDGC 21, et de l'actualisation de l'état des lieux, évaluer les incidences Natura 2000 et veiller à la bonne inscription de ce second SDGC dans la déclinaison locale des politiques environnementales. Il participera également à la définition des enjeux et de nouveaux objectifs. Bac +4 à 5. Expérience exigée dans un poste similaire ou un bureau d'études. Maîtrise des outils de l'informatique, SIG et stats. Connaissance naturalistes, cynégétiques, du droit de l'environnement. Management de projet. Expression écrite et orale excellentes. Prise de poste au 3 juin 2013. CDD de 9 mois. Poste basé à Dijon, déplacements possibles.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
SE DÉPLACE À DOMICILE
• SCIAGE À FAÇON
Plots
Poutres
Chevrons
Planches
etc…

• VENTE DE BOIS AU DÉPÔT
• VENTE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES (pour chaudières)
• ABATTAGE • ÉLAGAGE
William TESTA
Chalvron - 58190 Saint Aubin des Chaumes
Tel./Fax 03 86 24 86 71 - Portable 06 80 74 52 42

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__|
expire fin |__|__| / |__|__| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SERENITY

Société civile immobilière
au capital de 800.000 euros
Siège social : Dijon (21000),
32 cours du Parc
RCS Dijon 481 246 296

Suivant A.G.E. en date du 07/05/2013, les associés ont :
1 - décidé de nommer en qualité de co-gérante, Madame Alice Ferreira demeurant à Quincy Voisins (77860), 76 C rue René Benoist, en remplacement de Madame Irène Gauthier, décédée.
2 - constater la démission de Monsieur Sylvain Gauthier de ses fonctions de co-gérant.
Pour avis, la Gérance.

AL212010303

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL « 21 BOULEVARD ».
Forme : SARL.
Siège : 11 Rue de Francorchamps 21630 Pommard.
Objet : bar, restaurant traditionnel, discothèque, vente à emporter de vins et produits frais, traiteur, organisation de spectacles.
Capital : 10.000 euros.
Durée : 99 ans.
Gérance : M. Stéphane Guidot demeurant Boulevard Maxime Lecouvreur 21200 Beaune et M. Grégoire Guidot demeurant 11 Rue de Francorchamps 21630 Pommard.
RCS Dijon.
Pour avis.

AL212010300

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Varois et Chaignot du 2 mai 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : BOURGOGNE PROPRETE SERVICES A LA PERSONNE
Siège social : 12 rue des Saules, 21490 Varois et Chaignot
Objet social : toutes activités relevant du service à la personne et notamment, l'entretien de la maison et les travaux ménagers ; les petits travaux de jardinage, les prestations de petit bricolage dit « homme de toutes mains», la maintenance, l'entretien et vigilance temporaires, de la résidence principale et secondaire, les activités qui concourent directement et exclusivement à coordonner et délivrer les services à la personne, l'assistance administrative à domicile, à l'exclusion de toutes autres activités.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Régis Manginot, demeurant 12 rue des Saules, 21490 Varois et Chaignot
Pour avis,
la Gérance

AL212010301

CONVOCATION

LES ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE

Société Coopérative Interdépartementale
de Commercialisation d'Animaux Vivants
Siège Social : Rue de l'Oze
21150 Venarey Les Laumes
Agrément n° BOU 06-21-2
RCS Dijon D 482 318 086

Les adhérents des ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE (Coopérative Interdépartementale de Commercialisation d'Animaux Vivants) sont convoqués en assemblée Générale Ordinaire le :
Le Jeudi 06 Juin 2013 à 9 Heures 30
Salle de l'Hexagone
boulevard Frédéric Latouche
71400 Autun
Sur l'ordre du jour suivant:
- Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2012,
- Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2012, activités et résultats,
- Rapports du commissaire aux comptes,
- Examen, approbation des comptes et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2012
- Renouvellement des Administrateurs,
- Fixation de l'allocation globale de l'indemnité aux administrateurs,
- Constatation de la variation du capital souscrit,
- Questions diverses.

Les Adhérents ont la faculté de prendre connaissance, à partir du 15e jour précédant l'assemblée générale, des rapports des commissaires aux comptes et du Conseil d'Administration, ainsi que du bilan afférant à l'exercice 2012 au siège social des ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE.

AL212010304

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BRUNE EXPANSION

42, rue de Mulhouse - 21000 Dijon

Les sociétaires sont convoqués à l,ÄòAssemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Jeudi 23 Mai 2013 à 9 H 45, à la Salle des conférences de l'Hôtel de Ville à Châtillon sur Seine (21)
Ordre du jour :
- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapports technique et financier de l'exercice 2012 et mise aux voix de ces rapports
- Election du tiers sortant des administrateurs
- Vote des résolutions
- Programme d'actions 2013. Concours National à Châtillon sur Seine le 28, 29 et 30 juin 2013
- Questions diverses

Les associés coopérateurs ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de cette assemblée, de prendre connaissance au siège de la coopérative des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes ainsi que du bilan, du compte de résultat et des subdivisions éventuelles et de l'annexe dudit exercice.
Le Président

AL212010305

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend un appartement
à Saint Jean de Losne (21)
5 rue Martène

T2 de 50 m², Lot 13, **Classe Energie : D , Prix : 57.700 €** (Hors frais de notaire et bancaires).
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Jean-Christophe Louis -
Tél : 08 11 74 12 12
jean-christophe.louis@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de **la Côte d'Or** pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL212010265

Annonces Légales
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHOREY-LES-BEAUNE: AOC Chorey les Beaune
57 a 03 ca - Les Beaumonts: AY-17
MONTHELIE: Monthelie 1er Cru Rouge
28 a 70 ca - Hauts brins: A-14
Objectif : Maintien du fermier en place.
FRANCHEVILLE: Terre
5 ha 25 a 50 ca - Aux charmes neuvelles: ZK-8
Parcelle liée à la reprise d'une exploitation globale sur Francheville.
VILLEBERNY: Terre et pré
5 ha 28 a 90 ca - Champs bedin: ZC-44
2 ha 46 a 50 ca - La metairie lobrau: ZI-12
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 04/06/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus

AL212010306

NIÈVRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire la procédure ouverte à l'égard de :
BELTANK FRANCE (SARL)
2 chemin du Chevrelet
58340 Cercy-la-Tour
491 975 785
BELTNAK NV
14, bus h amsterdamstraat
2000 Anvers
Belgique
Toutes activités se rapportant au transport par eau de marchandises ou de matières premières
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

AL582010399

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire la procédure ouverte à l'égard de :
DUBOIS BRUNEAU OLGA
81 Route Nationale, La mouille
58300 Sougy-sur-Loire
RCS Nevers 478 880 701
Bar restaurant
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

AL582010400

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire la procédure ouverte à l'égard de :
MABILLE André
9 place François Mitterrand
58140 Lormes
RCS Nevers 399 259 787
Electricité générale, dépannage radio, TV,HIFI, Vidéo,dépannage électroménager (en atelier et à domicile) ; installation d'antennes, réfrigération domestique ; vente de produits blancs et bruns (neufs et d'occasion)
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

AL582010401

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
MORISOT Benjamin
Pont Charrot 58120 Château-Chinon Campagne. Travaux publics.
RM Nevers 533 752 523
Date de cessation des paiements :01/03/2013
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.

AL582010402

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire immédiate à l'égard de :
JACQUEY Claude
ZI 58320 Pougues-les-Eaux
Travaux de maçonnerie
RM 393 553 938
Date de cessation des paiements : 22/04/2013
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.

AL582010403

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire immédiate à l'égard de :
PIOCELLE Loic
10 place Saint Laurent
58000 Nevers
Electricité - RM 521 788 158
Date de cessation des paiements : 25/04/2013
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.

AL582010404

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
SARL BERTHIER (SARL)
ZAC du Champs de la Dispute
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé.
RCS Nevers 449 460 070
Date de cessation des paiements : 15/03/2013
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.

AL582010405

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
SARL NEVERS ESTHETIQUE (SARL)
14 rue François Mitterrand
58000 Nevers
Soins de beauté
RCS Nevers 454 026 022
Date de cessation des paiements : 25/04/2013
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.

AL582010406

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
HORIZON (SARL)
Flassy 58420 Neuilly
Toutes opérations ou entreprises se rattachant directement ou indirectement à l'étude, la production, la fabrication, la maintenance..., l'achat, l'importation, l'exportation, la distribution, la diffusion sous toutes ses formes par la vente, la représentation, la commission... Et toutes prestations de services dans les domaines de l'Ingénierie électronique (radiofréquences, hyperfréquences,), désign et mécanique
RCS Nevers 509 689 964
Mandataire judiciaire Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du mandataire judiciaire sus-désigné.

AL582010407

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d' actif de :
HOARAU Expedit Bruno
SCI SABE
1 rue Saint-Louis
58600 Fourchambault
68 avenue du 04 septembre
71240 Sennecey le Grand
RCS 438 738 569

AL582010408

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d' actif de :
CR PLUS INTERNATIONAL(SARL)
47 BIS Rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
RCS 429 805 716

AL582010409

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d' actif de :
BEN AMOSI MELLET MARYSE
12 et 13 Place Carnot
58000 Nevers
RCS 449 553 080

AL582010410

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d' actif de :
JLR CONSTRUCTION (SARL)
69 bis rue de Vauzelles
58000 Nevers
RCS 488 054 768

AL582010411

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d' actif de :
AUVERGNE BOURGOGNE CENTRE RENOVATION
47 Bis Rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
RCS : 505 227 009

AL582010412

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d' actif de :
GOMONT Valérie Michelle Yvonne
2 rue Notre Dame
58290 Moulins-Engilbert
RCS 429 920 150

AL582010413

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d' actif de :
JUBARD DANIEL
1 Rue des francs bourgeois
58000 Nevers
RCS 340 441 211

AL582010414

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d' actif de :
SARL BRUNET (sarl)
Les Grands Buisson
58330 St Saulge
RCS 443 869 839

AL582010415

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d' actif de :
LE SPECIALISTE DU SPORT (SARL)
7, rue de Remigny
58000 Nevers
RCS : 399 597 020

AL582010416

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d' actif de :
B.C.P (SARL)
route de Corvol
58210 Varzy
RCS : 504 675 174

AL582010417

Dépôt de l'état de collocation de :
MINIERE Thierry
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
MINIERE Thierry
Sis à : 58130 Guérigny
11 Rue de la tuilerie
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL582010418

Dépôt de l'état de collocation de :
THOMAS MARILLIER LYDIE
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
THOMAS MARILLIER LYDIE
Sis à : 58240 Mars sur Allier
9 Chemin du Champ Pagenot
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL582010419

Dépôt de l'état de collocation de :
RIDEAU Martial
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
RIDEAU Martial
Sis à : 58230 Germigny sur loire
Rue de Chevigny
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL582010420

Dépôt l'état de collocation de :
M. LIGERON Thierry
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
M. LIGERON Thierry
Sis à : 58220 Donzy
Lieu-Dit «LYOT»
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL582010421

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP GAUTHIER-CLERGET, notaires associés
La Charité sur Loire (58400)
37 ter Avenue Maréchal Leclerc
CRPCEN n° 58051

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Alexis, Pierre, Marie **Pautrat**, ingénieur métallurgiste et Madame Emmanuelle, Andrée, Catherine **Reydet**, chargée de projet en chambre d'agriculture, son épouse, demeurant ensemble à Nevers (58000), 29 Rue Paul Bert.
Nés, savoir :
Monsieur à Nevers (58000), le 22 avril 1986.
Madame à Grenoble (38000), le 14 juin 1987.
Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Coulanges les Nevers (58660), le 21 mai 2010 ; lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
Modification opérée : adoption du régime de la **participation aux acquêts**
Notaire rédacteur de l'acte : Maître **Emmanuel Clerget**, notaire à La Charité sur Loire (58402) 37ter Avenue du Maréchal leclerc.
Date de l'acte :4 mai 2013.
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention
Maître Emmanuel CLERGET,
Notaire.

AL582010396

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Montaron (Nièvre) du 6 mai 2013, enregistré à NEVERS le 6 mai 2013, bordereau n°2013/548, case n°6,
Il a été formé un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.), présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GAEC DE LA PETITE EMBAUCHE
Siège : Montaron (58250), Lieudit Drazilly
Reconnaissance : Le G.A.E.C. a été reconnu par le Comité départemental d'agrément suivant décision définitive en date du 4 mars 2013.
Le présent GAEC fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis

AL582010392

Aux termes d'un acte SSP en date du 2 mai 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : ECTFA
Siège social : 30 rue du coudray , 58450 Neuvy sur Loire
Forme : SARL à capital variable
Sigle : ECTFA
Nom commercial : ECTFA
Capital minimum : 200 €, en dessous duquel il ne peut être réduit
Capital initial : 200 €
Capital maximum : 0 €
Objet social : Suivant actes sous seing privé en date du 2 mai 2013, il a été constitué, sous la dénomination ECTFA une société coopérative de production à responsabilité limité régie par la loi n° 78-463 du 19 juillet 1978 et les dispositions réglementaires en vigueur, dont le siège social est : 30 rue du Coudray 58450 Neuvy Sur Loire. Objet social l'exploitation forestière, travaux forestiers et agricoles, entretien parcs et jardins et toutes activités annexes. Elle est constituée pour une durée de 99 années à compter de l'immatriculation de la Société au RCS, dont le capital variable ne peut être inférieur à 200€. Gérant : Mr Philippe Normand, demeurant 3 rue de Buranlure 18300 Bannay. **Immatriculation :** au RCS de Nevers.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis,

AL582010393

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL LOLITA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social : La Vrille - 58130 Poiseux (Nièvre)
524 698 115 RCS Nevers

Dissolution anticipée
L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2013 la dissolution anticipée de la société à compter du 1er avril 2013 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
A été nommé comme liquidateur : M. Boiron Christophe, demeurant à Poiseux (Nièvre) La Vrille. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Poiseux (Nièvre) La Vrille. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL582010355

MODIFICATION DE CAPITAL

Etude de Me PERRET
Notaire à Fourchambault

Avis de réduction de capital
Avis est donné de la réduction du capital social de la Société «MANHU», société civile ayant son siège à Nevers (58000), 41 avenue du Général de Gaulle, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°SIREN 453259087 de 152000,00 € à 17095,83 € aux termes d'un acte reçu par Maître Patrice Perret, Notaire à Fourchambault (58600), le 02/05/2013, enregistré au Pôle Départemental d'Eenregistrement Nevers le 03/05/2013, bordereau 2013/544 case n° 4 Extrait 1359
Pour avis et mention
Maître Patrice PERRET, Notaire

AL582010303

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIÉTÉ MANZARA

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social :
26 bis rue de la Fontaine au Roi
75011 Paris
524 439 387 RCS Paris

L'AGE du 07/05/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 29, avenue du Champ du Seigneur 58400 La Charité Sur Loire , à compter du 07/05/2013, Gérante : Claire Tabbagh demeurant 29, avenue du Champ du Seigneur 58400 La Charité Sur Loire
la société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL582010395

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

HERMANN & ASSOCIES

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social : 5 Square de la Résistance
Appt 722, 58000 Nevers
791 427 636 R.C.S. Nevers

Aux termes de décisions unanimes en date du 30 mars 2013, les associés ont nommé en qualité de gérant, à compter du 1er avril 2013 et pour une durée indéterminée, Jean-Pierre Hermann, demeurant Avenue de Toulouse, 82200 Malause.
Pour avis
La gérance

AL582010389

DOMAINE BRUNO BLONDELET

Exploitation Agricole à responsabilité limitée
au capital de 163 300 ¬$uros
Siège social : Bouchot
58150 Pouilly sur Loire
444 909 824 RCS Nevers

Avis
Au terme de l'assemblée générale du 1erseptembre 2012 la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Marie Christine Rotenflue épouse Blondelet à compter de ce jour. Monsieur Bruno Blondelet demeure seul gérant de la société.
Le nom de Madame Marie-Christine Rotenflue épouse Blondelet a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu à un remplacement.
Mention sera faite au RCS Nevers
Pour avis,

AL582010390

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

L'AGRICULTURE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social: 1 Bd de la République
Château-Chinon (Nièvre)
RCS Nevers 751 852 328

Décision: Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1er
février 2013
Objet: Démission d'un-cogérant avec effet au 1er avril 2013
Ancienne mention:
Gérance: Monsieur Murat Yalcinkaya, Monsieur Fikret
Yalcinkaya et Monsieur Hüseyin Yalcinkaya
Nouvelle mention
Gérance: Monsieur Fikret Yalcinkaya et Monsieur Hüseyin
Yalcinkaya tous deux domiciliés 13 rue des Manès à Saint Pantaléon (71)
Pour avis.

AL582010391

EARL DE BOULORGES

Société Civile
au Capital de 7.622,45 euros
Le Pavillon - 58640 Varennes-Vauzelles
RCS Nevers - 418 773 032

Cogérance
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 9 avril 2013, M. Thibault Alexandre, demeurant Boulorges, 58640 Varennes-Vauzelles, devient associé exploitant, cogérant.
Pour avis, la gérance

AL582010398

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Nevers (58) du 3 avril 2013, enregistré au Pôle départemental d'enregistrement de Nevers (58) le 2 mai 2013, bordereau n° 2013/533, case n° 8, Mme Mauricette Lauru dt à Neuville les Decize (58), Les Lices a cédé à la société TAXI SUD NIVERNAIS, SAS au capital de 1 000 € ayant son siège social à Saint Léger Des Vignes (58), 12, rue de la Croix Pavé, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 792 086 126, un fonds artisanal d'exploitant taxi sis et exploité à Neuville les Decize (58), Lieudit Les Lices, moyennant le prix de 31 500 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2013.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au cabinet LEXCONSEIL sis à Nevers (58), 3, rue Vauban où il a été fait élection de domicile.

AL582010388

Suivant acte reçu par Me Gérard Leguy, notaire à Avallon (89200), 4 rue de Lyon, le 29 avril 2013, enregistré au service des impôts des entreprises d'Auxerre le 06 mai 2013, bordereau 2013/429, case n° 2, extrait 1274, reçu 2010 €.
La société ARGENT OR ET MONNAIES, société à responsabilité limitée au capital de 7 700,00€ ayant son siège social à Nevers (Nièvre) 2 avenue Colbert identifiée sous le numéro de siren 503 722 399 RCS Nevers.
A cédé à mademoiselle Sarah Félicie Lesprit demeurant à Corbigny (Nièvre) 2 rue des Boucheries, célibataire. Un fonds de commerce d'achat et vente de métaux précieux, bijoux, antiquités, objets de collection et fournitures, situé et exploité à Nevers (Nièvre) 2 avenue Colbert, connu sous le signe»AOM», pour l'exploitation duquel le cédant est immatriculé au RCS de Nevers sous le numéro sirent 503 722 399.
Prix : quatre vingt dix mille euros (90 000,00€) s'appliquant aux éléments incorporels pour 87 237 Euros et aux éléments corporels pour 2 763 Euros.
Prise de possession à compter du 29 avril 2013.
Les oppositions à compter du 29 avril 2013.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me Leguy, notaire à Avallon, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales;
Pour insertion

AL582010397

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

TOURSOR

SAS au capital de 123 000 euros
Siège social : ZA Route de Passy - 89510 Véron
705 580 223 RCS Sens

Aux termes d'une AGM du 29 avril 2013:
- il a été décidé de modifier le mode d'administration de la société par adoption d'un Conseil d'Administration;
- il a été décidé de nommer en qualité de Président de la société, en remplacement de Madame Martine Gaslonde, la société AMIQUAR, société anonyme ayant son siège social 5, rue d'Alger 75001 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 382 648 723, représentée par Monsieur François Quarré, Président Directeur Général de cette dernière
- il a été décidé de nommer en qualité d'administrateurs :
Monsieur Christian Cadenat
la société AMIQUAR
Monsieur Bruno Pfyffer d'Altishofen demeurant 3 A boulevard Eugène-Spuller, 21000 Dijon
- il a été pris acte de la démission de Monsieur Christian Cadenat de son mandat de Directeur Général
Aux termes d'un Conseil d'administration du 29 avril 2013 la société AMIQUAR a été nommée en qualité de Président du Conseil d'Administration.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Dépôt légal au TC de Sens.

AL892010445

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl DANNY'S TRAVAUX BATIMENT** La Maisonniere RN6 80, Route d'Auxerre 89380 Appoigny (maçonnerie générale). RCS Auxerre 523845386. CIP 3437. Administrateur : la SELAS SEGARD CARBONI 16 rue de l'horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892010465

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl LE COQ DE BARCELOS** 92 route de Paris 89380 Appoigny (Restauration). RCS Auxerre 750589087. CIP 3438. Administrateur : la SELAS SEGARD CARBONI 16 rue de l'horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892010466

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Jean-Louis TURQUIN** La Guinand 3 Chemin de Berulle 89570 Sormery (couverture, zinguerie). RCS Auxerre 489508325. CIP 3439. Administrateur : la SELAS SEGARD CARBONI 16 rue de l'horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892010467

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Bruno DAMAME** 9 allée du bois Gargan 89200 Avallon (couverture, zinguerie). RCS Auxerre 400342986. CIP 3440. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892010468

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Sébastien MORANGE** 6 rue du paradis 89460 Sainte Pallaye (électricité bât. et ind., climatisation, plomberie, chauffage). RCS Auxerre 479194300. CIP 3441. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892010469

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL le SAN ANTONIO** 69 rue de Paris 89000 Auxerre (restauration). RCS Auxerre 524553856. CIP 3442. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892010470

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la liquidation judiciaire de l'**EURL DELEUZE** 5 chemin des Vareilles 89800 Chichée (Menuiserie générale). RCS Auxerre 501366074. CIP 3443. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL892010471

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 arrêtant le plan de sauvegarde de la **Sàrl AJS** 4, route de Joigny 89210 Brienon sur Armançon et 4, rue du Faubourg du Pont 89600 Saint-Florentin (Ambulance). RCS Auxerre 510592017. CIP 3272. Commissaire au plan : SELAS SEGARD CARBONI 16, Rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL892010472

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la conversion en liquidation judiciaire et arrêtant le plan de cession dans le cadre liquidatif de la **Sàrl AGENCES 89 IMMOBILIER** 6 rue Rougemont 89700 Tonnerre (transactions immobilières) RCS Auxerre 378017768. CIP 3405. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au Bodacc.

AL892010473

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Gérald BECKER** 17 Grande Rue 89270 Sacy. RCS Auxerre 499284545. CIP 2811

AL892010474

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL AUXERRE FOOT INDOOR** 60 rue Guynemer 89000 Auxerre. RCS Auxerre 517862413. CIP 3116.

AL892010475

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL MAGI PISCINE CONCEPT BATIMENT** 28 rue Bourneil Impasse Guérin 89000 Auxerre. RCS Auxerre 431686765. CIP 3118.

AL892010476

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Cyril BONTEMPS** 8 place des Cordeliers 89000 Auxerre. RCS Auxerre 435145032. CIP 3121

AL892010477

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL ROYAL DE CHINE** 8-10 avenue Gambetta 89000 Auxerre. RCS Auxerre 478231624. CIP 3002

AL892010478

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jean-Charles Daniel QUESNE** 15 rue Bleue 89460 Cravant. RCS Auxerre 515100295. CIP 3065

AL892010479

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL BOUKIL & ASSOCIES** 5 rue Jean Mermoz 89470 Monéteau. RCS Auxerre 509748513. CIP 3098

AL892010480

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Brigitte Luce MASSON FERREIRA DE SILVA** 54 rue Saint Pélerin 89000 Auxerre. RCS Auxerre 390766848. CIP 3282

AL892010481

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'**Eurl RELAIS DE LA TOURELLE** 4 avenue Du Maréchal Juin 89000 Auxerre. RCS Auxerre 500254750. CIP 3359

AL892010482

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl BOURGOGNE BOIS** Essert Les Chapoutins 89270 Vermenton. RCS Auxerre 500688940. CIP 3289

AL892010483

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SA ETS L. PERROT** avenue du Chevalier d'Eon 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 426512703. CIP 3197

AL892010484

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'**Eurl ENTREPRISE DE PEINTURE NAUX CLAUDE** 12 rue Saint Pierre 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 532137510. CIP 3220

AL892010485

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL ANDRE** rue Marie Guillemot 89130 Villiers Saint Benoit. RCS Auxerre 349735019. CIP 3123

AL892010486

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/05/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL E.N.A.** 41 rue Rouget de l'Isle 89000 Auxerre. RCS Auxerre 488649559. CIP 3134.

AL892010487

SIRLAM

SAS au capital de 123 200 euros
Siège social : ZA Route de Passy- 89510 Véron
311 688 139 RCS Sens

Aux termes d'une AGM du 29 avril 2013:
- il a été décidé de modifier le mode d'administration de la société par adoption d'un Conseil d'Administration ;
- il a été décidé de nommer en qualité d'administrateurs :

Monsieur Christian Cadenat
la société AMIQUAR, société anonyme ayant son siège social 5, rue d'Alger 75001 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 382 648 723, représentée par Monsieur François Quarré, Président Directeur Général de cette dernière ;
Monsieur Xavier Pingret demeurant 33, rue Arquebuse 08000 Charleville-Mézières ;
- il a été décidé de préciser sur le K.BIS l'adresse du siège social : ZA Route de Passy 89510 Véron ;
- il a été décidé d'élargir l'objet social comme suit : dans le premier alinéa : « Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la conception, la fabrication de ressorts en laminé et de tous objets connexes ou complémentaires, la conception et la fabrication de tous outillages à découper, emboutir ou former, le découpage et l'emboutissage » ;
- il a été décidé de proroger la durée de la société de 99 années, à compter du 29 avril 2013 jusqu'au 29 avril 2112.

Aux termes d'un Conseil d'administration du 29 avril 2013 Monsieur Christian Cadenat a été nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Dépôt légal au TC de Sens.

AL892010446

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 25 juin 2013 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

Une maison à Saint-Loup-d'Ordon (89)
5 rue de la Plaine
de 4/5 pièces principales, avec véranda. **Cour, Dépendance** (de 3 pièces).
Garage, Jardin. Surface (maison et ses dépendances) : 140 m2 environ.
Sur un terrain de 04 ares 54 centiares. Le bien est occupé
Mise à prix : 70.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER ,- SERRÉ ,- FLEURIER ,- FELLAH,** Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Jeudi 13 juin 2013 à 14 H 30

AL892010462

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte s.s.p. en date du 15 avril 2013 enregistré, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Dénomination : Société civile immobilière ROME
Capital : 150 Euros en numéraire
Siège : 29 faubourg Dilo, 89, St Florentin.
Objet : la propriété, la jouissance et l'administration de tous immeubles et droits immobiliers.
Les cessions de parts entre associés sont libres, toutes autres cessions seront soumises à agrément.
Aux termes d'une assemblée générale en date du 15 avril 2013, les associés ont désigné, en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, Mr Michel Mercier, demeurant à 93, Aubervilliers, Impasse Bordier.
La société sera immatriculée au registre du commerce de Auxerre.
Pour avis.

AL892010425

Aux termes d'un acte SSP en date du 2 mai 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : ANNETTE DEVRY TAXIS
Siège social : 65 Grande Rue, 89200 Sermizelles
Forme : SASU
Sigle : ADT
Capital : 2000 Euros
Objet social : Taxi : Transport de personnes. Transport médicalisé en taxi
Président : Madame Annette Devry demeurant : 65 Grande Rue, 89200 Sermizelles élu pour une durée indéterminée
Admission aux Assemblées : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL892010450

Suivant acte reçu par Maître Olivier Gazeau, Notaire associé titulaire d'un Office Notarial à Malemort sur Corrèze, le 30 avril 2013 enregistré au service des impôts des entreprises de Brive le 2 mai 2013 bordereau n°2013/332 case n°6 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : Le conseil et l'assistance générale, technique, administrative, juridique et financière à tous décideurs ou maître d'ouvrages dans les domaines de la construction ou de la réhabilitation d'ouvrages de bâtiments et plus généralement lors de l'achat, de la création ou de l'aménagement de patrimoines fonciers ou immobiliers, publics, privés ou mixtes.
La société est dénommée : AFE-Consult
Le siège social est fixé à : Sommecaise (Yonne), 16, rue de l'Eglise
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : mille euros (1.000,00 EUR) .
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Président : Monsieur Laurent Pascal Feix, demeurant à Paris (XVème) 83 rue de la Croix Nivert,
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens
Pour avis
Le Notaire.

AL892010460

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: Trans Megane Logistique
Capital: 9000 euros
Siège: 19 bd du pont neuf 89100 Sens
Objet: Transport de plus de 3.5 tonnes
Durée: 99 ans
Gérant: Mlle Lofficial Amélie 3 allée des bleuets 89100 Rosoy
Immatriculation au RCS de Sens

AL892010461

Aux termes d'un acte SSP en date du 13 mai 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : LMA5P
Siège social : 12, rue Général Campenon, 89700 Tonnerre
Forme : SARL
Sigle : LMA5P
Capital : 1500 €
Objet social : Achat vente de produits alimentaires ou non alimentaires et toutes prestations de services s'y rapportant.
Gérance : Madame Nathalie Peyroux, 23, rue Louis Pouey, 92800 Puteaux
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL892010464

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans le n° 1209 du 15.03.2013 et au rectificatif paru dans le n° 1215 du 26.04.2013 concernant la transmission universelle du patrimoine de CONSEILS GESTION & PARTICIPATIONS COGEP au profit de CG FINANCES : Les oppositions seront reçues uniquement au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens. Elles ne peuvent pas être reçues au siège social.

AL892010438

Dans l'annonce N° 891610258 parue le 19/04/2013, concernant La Grange Icaunaise Drive Ethique, il convenait de lire « respectueux de **l'environnement**» et **RCS de Sens** au lieu de RCS d'Auxerre.

AL892010453

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE COURGIS

Avis d'enquête publique
Zonage d'assainissement

Par arrêté du 30 avril 2013 n°2013-4, le Maire de la commune de Courgis a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au zonage d'assainissement de la commune.
Pendant toute la durée de l'enquête du lundi 03 juin 2013 au samedi 06 juillet 2013, un registre ainsi que le dossier seront déposés à la mairie de Courgis , ces documents seront mis à la disposition du public aux heures habituelles de réception à savoir:
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 11 h 30
Les mardis de 17 h à 19 h .
Toute personne intéressée par ce projet peut obtenir des informations en s'adressant à la mairie de Courgis.
Pendant la durée de la mise à disposition du dossier au public les éventuelles observations sur le projet de zonage pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou adressées par courrier à Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie de Courgis.
A cet effet, M Michel Breuille est désigné en qualité de commissaire enquêteur et M Gérard Farre-Segarra est nommé en qualité de commissire enquêteur suppléant par M le Président du Tribunal Administratif de Dijon.
Monsieur Michel Breuille se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations les:
lundi 03 juin 2013 de 8 h 30 à 11 h 30
mardi 18 juin 2013 de 16 h à 19 h
samedi 06 juillet 2013 de 9 h à 12 h
A l'expiration de l'enquête , le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours pour rendre son rapport et ses conclusions, lesquels seront consultables par le public dés qu'ils auront été transmis en mairie.

AL892010457

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DE ROSELEND

Société Civile Immobilière
au capital de 150 000 € en liquidation
Siège social : 12, rue des écoles- 89130 Leugny
450 166 467 RCS Auxerre

Par assemblée générale extraordinaire du 05/04/2013, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 05/04/2013.
Pour avis : le Liquidateur

AL892010437

Fontaine, Roussel, Sénéchal, Vilain-Floquet, Aubry, Dassoville-Szymusiak, Stephan, Coquet, Grimond Notaires associés, Lille (59), 46 rue Basse

GFF DU BOIS FERRE

Groupement Foncier Forestier en liquidation
au capital de 863.850,00 euros
Siège social : 2, impasse de l'étang, 89380 Appoigny
RCS Auxerre, SIREN 515 261 360
Par acte reçu par Me Fontaine, notaire à Lille en date du 7 décembre 2012, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur Madame Francine Maniglier, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.
Dépôt : RCS Auxerre, Pour avis, Me Fontaine

AL892010444

R.T.C.

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Parc d'Activité de la Chapelle
89470 Moneteau
510 748 387 RCS Auxerre

Dissolution anticipée
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 mars 2013 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2013 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrick Cabourdin, demeurant Chez Monsieur René Cabourdin, 5 impasse sans nom, 89310 Poilly sur Serein, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Chez Monsieur René Cabourdin, 5 impasse sans nom, 89310 Poilly sur Serein.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL892010443

ARCANES DIFFUSION

SARL au capital de 2000 €
Siège social : zac de la Vauguillette,
01 bd des Noyers Pompons,
89100 SeNs
751 045 881 RCS de Sens

L'AGO du 30/04/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/04/2013.
Radiation au RCS de Sens

AL892010455

SARL «RELAIS 6»

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 490 €uros
Siège social: RN6 Cussy les Forges
89420 Cussy les Forges
RCS d'Auxerre: B 342 980 984

Par décision extraordinaire en date du 31 décembre 2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par la loi.
Monsieur KhialL Tahar demeurant: 2 Impasse des écoles, 89200 Avallon a été nommé comme liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de liquidation est fixé à 2 Impasse des écoles, 89200 Avallon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces seront déposés au greffe du tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis, Le Liquidateur

AL892010489

MODIFICATION DE CAPITAL

LE VIF DU SUJET

SC au capital de 15000 €
Siège social : Hameau de Change,
89520 Saints
521 991 596 RCS Auxerre

L'AGO du 15/01/2013 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 15000 Euros à 18000 Euros.
Modification au RCS d' Auxerre

AL892010442

NON DISSOLUTION

WASH ML SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège social : 5 rue des Compagnons
89290 Champs sur Yonne
RCS Auxerre 533 861 043

L'AGE du 27/12/12 a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.

AL892010448

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DE L'OUANNE

Capital 9146,94 euros
Siège social : La Vigne des Devaux 89120 Charny
RCS Sens: 400 308 227

Aux termes du procès-verbal en date du 6 mai 2013, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à compter du 6 mai 2013 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :
Le siège social est fixé : ZA Nord, Buisson des Cailles 89120 Charny.
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Sens
Baptiste Chandezon
Gérant

AL892010441

HPJ

SCI au capital de 300 euros
Siège social : 64 Avenue Aristide Briand
89100 Paron
500 088 125 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 22 avril 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de Paron (89) 64 Avenue Aristide Briand à Gron (89) 10 rue du Bas de la Ruelle aux Chats, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, la Gérance

AL892010449

NOMINATION

DI.STE.SA

SARL au capital de 11 757 €
Siège social : 94, rue Thénard - 89100 Sens
413 583 774 RCS Sens

Le 26 avril 2013, l'associé unique a nommé en qualité de co-gérant, à compter du 1er mai 2013, Monsieur Damien Perrier demeurant à Malay-Le-Grand (89100), 1 rue Marceau.

AL892010401

SC/COM

SCI au capital de 762,25 euros
Siège social : Centre Commercial La Gaillarde
89100 St Clément
382 788 099 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 19 avril 2013, il a été décidé de nommer Monsieur Pascal Bonnet-Vanier demeurant à Sens (89100) 17 rue Jean Cousin, en remplacement de Monsieur
Jean-Bernard Sockeel, démissionnaire.
Pour avis, La gérance.

AL892010451

DÉSIGNATION

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert- 21800 Quétigny

SQUARE HABITAT AUXERRE

Société par actions simplifiée
à capital variable
Siège social : 1 avenue Gambetta
89000 Auxerre
503 394 116 RCS Auxerre

Avis
Aux termes d'une décision en date du 26 avril 2013, l'associée unique a :
- pris acte de la démission de Monsieur Pierre Fort, demeurant 42 rue Georges Bizet 21000 Dijon de ses fonctions de Président, et de la démission de Monsieur Michel Fournier, de ses fonctions de Directeur Général,
- Désigné Monsieur Michel Fournier, demeurant 31 Grande Rue 89800 Maligny en qualité de Président Directeur Général pour une durée indéterminée,
- Désigné en qualité de membres du Conseil de Surveillance Monsieur Emmanuel Vey, demeurant 19 Bd Carnot 21000 Dijon et Monsieur Pascal Burg, demeurant 2 rue de la Forêt 10260 Montceaux Les Vaudes pour une durée indéterminée.

Monsieur Emmanuel Vey a été désigné en qualité de Président du Conseil de Surveillance pour une durée indéterminée.
Pour avis,
Le Président

AL892010439

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert- 21800 Quétigny

AGENCE ATHENA

Société par actions simplifiée
à capital variable
Siège social : 3 rue du Général Leclerc
89100 Sens
337 828 453 RCS Sens

Avis
Aux termes d'une décision en date du 26 avril 2013, la collectivité des associés a :
- Pris acte de la démission de Monsieur Emmanuel Vey, de ses fonctions de Président, et de la démission de Monsieur Fabien Delinotte de ses fonctions de Directeur Général de la société,
- A désigné Monsieur Fabien Delinotte demeurant, 10 rue des Crayolots 89100 Nailly, en qualité de Président à compter du 26 avril 2013 pour une durée indéterminée,
- A désigné Monsieur Emmanuel Vey, demeurant 19 Bd Carnot 21000 Dijon, et Monsieur Pascal Burg, demeurant 2 rue de la Forêt 10260 Montceaux Les Vaudes en qualité de membres du Conseil de Surveillance pour une durée indéterminée.

Monsieur Emmanuel Vey a été désigné en qualité de Président du Conseil de Surveillance pour une durée indéterminée.
Pour avis,
Le Président

AL892010440

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

PRO CONSEIL HABITAT

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 1, boulevard des Noyers Pompons
89100 Sens
790 586 168 RCS Sens

Le 29 avril 2013, les associés ont nommé en qualité de co-gérant, à compter du 1er mai 2013, M. William Dravert demeurant à Ballan-Mire (37510), 30 rue de la Cour Verte.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL892010399

CHOCOLATERIE RISSOISE

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 89270 Mailly la Ville
427 020 169 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 1er MARS 2013, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérante Madame Claudette Artaud, demeurant 17 Boulevard Garavan, Les Hauts de Menton, 06500 Menton, pour une durée illimitée, à compter du 1er Mars 2013.
Pour avis
La Gérance

AL892010452

SANTÉ Mal aux jambes, fatigue, os fragiles, arthrite, psoriasis, les maladies aggravées ou causées par le manque de soleil sont nombreuses.

À la bonne dose, le soleil est un allié

Il semble loin le temps où les enfants buvaient sous la contrainte de l'huile de foie de morue. Il faut dire qu'en Europe, le rachitisme a quasiment disparu. Pourtant, les carences en vitamine D sont, elles, en train de réapparaître. Des carences que l'on ne devine pas au premier coup d'œil et qui peuvent, pourtant, être source de bien des maux.

Des carences causées, principalement, par un manque d'exposition au soleil. Un comble à une époque où les messages de santé préconisent de s'en protéger. Mais une évidence tant le dicton « *de tout il faut user, mais ne point abuser* » montre sa profonde vérité. En effet, les méfaits d'une trop grande exposition au soleil sont réels, mais ceux d'une absence d'exposition peuvent être tout aussi graves.


M. TRICOCI
Notre corps a besoin de soleil.

Vitamine D

La vitamine D, aussi nommée calciférol par les spécialistes, n'est pas à proprement parler une vitamine, mais une « pré-pro-hormone ». Elle est synthétisée dans le corps grâce à un dérivé du cholestérol (le 7-déshydrocolestérol) sous l'effet des ultra-violets B (UV-B). Pour simplifier, la vitamine D ne peut être profitable au corps - et notamment aux os- que si l'on « voit » suffisamment le soleil. C'est pourquoi la plupart des carences apparaissent en hiver.

Il existe deux formes de vitamine D : l'ergocalciférol (vitamine D2) d'origine végétale, essentiellement fabriqué industriellement, et le cholécalciférol (vitamine D3), forme naturelle, produite par photosynthèse cutanée ou apportée par l'alimentation (essentiellement les poissons gras). La vitamine D permet l'absorption du calcium et du phosphore par les intestins, ainsi que dans leur réabsorption par les reins.

Selon l'étude nutrition santé dont les résultats ont été publiés en 2012, « *la vitamine D joue un rôle majeur dans la minéralisation osseuse* ». Son déficit « *est associé au risque de défaut de minéralisation osseuse (ostéomalacie), d'ostéoporose et de fractures, souvent synonymes chez les personnes âgées d'une perte d'autonomie. La vitamine D pourrait également jouer un rôle protecteur à l'égard de l'hypertension artérielle, des maladies cardiovasculaires et de certains cancers (principalement ceux du côlon, du sein et de la prostate) et constituer un important modulateur du système immunitaire.* » Les études se poursuivent pour voir les autres implications de la vitamine D.

Comment s'en prémunir

Pour ne pas manquer de vitamine D, il existe deux solutions simples : adapter son alimentation et profiter des bienfaits du soleil.

Au niveau alimentaire, on va trouver de la vitamine D dans l'huile de foie de morue, bien sûr, mais aussi dans les poissons gras (saumon, hareng, anchois, pilchard, sardine truite, maquereau…). Les autres sources alimentaires de vitamine D sont les foies de génisse et d'agneau, le beurre, la margarine, le jaune d'œuf, le lard, le jambon, le pâté et les champignons.

Pour la synthétiser, une exposition -modérée- au soleil est indispensable. Sans surprise, les carences sont plus importantes dans le nord de la France qu'au sud. Les insuffisances sont également plus marquées au sortir de l'hiver. Et c'est très prégnant cette année avec les conditions météorologiques pluvieuses de l'hiver. Les médecins préconisent des promenades au soleil (pas au mois d'août à midi), visage et avant-bras découvert pour que la peau absorbe les UV-B indispensables à la bonne synthétisation de la vitamine D. **MYRIAM TRICOCI**

ET POUR LES ENFANTS ?

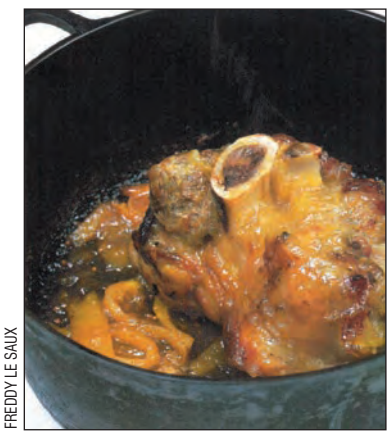
Le comité de nutrition de la société française de pédiatrie a revu ses recommandations concernant les apports de vitamine D. En effet, on observe une hausse de la fréquence du déficit en vitamine D, spécialement au sortir de l'hiver. Le « taux plasmatique de calcidiol 25(OH)D » est le marqueur biologique qui permet d'évaluer le statut en vitamine D. En cas de carence grave, l'enfant peut souffrir de rachitisme. Sans en arriver à cette extrémité, les enfants qui manquent de vitamine D peuvent avoir des os plus fragiles que la normale et être plus sujets aux fractures.
En France, la plupart des adolescents sont sous le seuil de déficit (50 nmol/L) à la sortie de l'hiver. La mesure de bon sens est de les inciter à prendre le soleil. Les enfants en bas âge peuvent, eux aussi, être en « déficit », notamment si le lait maternel est pauvre en vitamine D. Les pédiatres préconisent un apport de vitamine D3 pour pallier les carences lorsque c'est nécessaire. Attention, trop ingérer de vitamine D3 peut être nocif. C'est pourquoi il faut respecter les dosages prescrits.

coin cuisine

Jarret de veau caramélisé au citron épicé

Ingrédients (2 pers.)

- 2 jarrets de veau fermier,
- 3 carottes épluchées,
- 2 oignons épluchés,
- 2 têtes d'ail nouveau entières,
- 3 citrons épluchés dont on réserve la peau,
- 100 grammes de sucre semoule,
- 300 grammes d'eau,
- Cumin en poudre,
- Coriandre en poudre,
- Curry en poudre,
- Paprika en poudre,
- Fleur de sel,
- Poivre du moulin.


FREDDY LE SAUX

Réalisation

Placer les jarrets de veau entiers dans une cocotte en fonte avec un fond d'huile d'olive. Enfourner à couvert mais pas de façon hermétique, à 200 °C pendant une heure.

Ajouter les carottes coupées en quatre, les oignons coupées en quatre et les têtes d'ail nouveau entières.

À ce moment-là, assaisonner les jarrets et les légumes de fleur de sel et de poivre du moulin. Prolonger la cuisson au four à 200 °C pendant une heure.

Pendant ce temps, blanchir deux fois les citrons épluchés puis les égoutter. Les placer dans une petite casserole, avec 100 grammes de sucre semoule et les 300 grammes d'eau. Les faire confire doucement pendant une heure. Égoutter les citrons confits en gardant le sirop.

Les couper en quartiers et séparer la pulpe de la peau en retirant les pépins.

Remettre la pulpe et le sirop dans la casserole, puis chauffer doucement pour lier l'ensemble.

Couper la peau des citrons en julienne. Y ajouter du cumin, de la coriandre, du curry et du paprika en poudre.

Tapisser le fond de la cocotte du mélange ainsi obtenu.

Placer dessus les jarrets.

Les enduire de sirop de citron. Mettre à caraméliser au four à 200 °C pendant dix minutes.

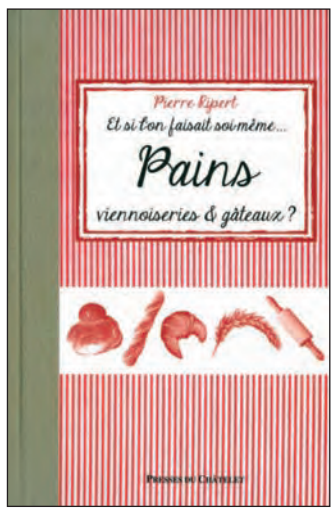
Dresser sur plat ou sur assiettes. Servir avec, par exemple, de la semoule et des petits légumes marinés au citron.

Cette recette est présentée par Philippe Redon, restaurateur à Limoges, dans le livre « Éloge du veau sous la mère » publié par le Comité interprofessionnel « Veau sous la mère ».

vient de paraître

Faire son pain

« Et si l'on faisait soi-même… pains, viennoiseries et gâteaux ? » est un ouvrage de Pierre Ripert paru aux éditions Presse du Châtelet (www.presseduchatelet.com)



17,95 euros

Dans sa présentation délicieusement rétro, ce petit livre aborde des tas de manières de faire son pain soi-même mais aussi des gâteaux, des viennoiseries, des biscuits et certaines pâtes pour les grands plats classiques de type pizza. Une centaine de recettes sont proposées et elles sont répertoriées en fonction que l'on choisisse l'option sans machine ou celle avec machine. En ouverture, l'auteur présente une histoire du pain, à travers la Grèce, Rome, les rois de France…

Ce même chapitre présente les bons et mauvais côtés du pain. La seconde partie traite elle des secrets du bon pain. Elle permet de tout savoir pour bien choisir sa farine, pour pétrir son pain, pour le faire lever, le cuire le démouler… Un véritable plaisir de gourmand ! **THIERRY MICHEL**

▶ Sudoku

	2			3			4	6
5							3	
		8			2	7		
		4	9			6	7	
					1			4
		6		7			5	
					3	8	9	
			4	6				
		1			7			5

Résultat du précédent numéro

3	7	2	1	8	5	9	6	4
1	5	8	6	9	4	7	2	3
4	9	6	7	2	3	8	1	5
2	4	1	3	7	8	5	9	6
7	8	5	9	6	1	3	4	2
9	6	3	5	4	2	1	7	8
6	1	4	8	3	7	2	5	9
5	3	9	2	1	6	4	8	7
8	2	7	4	5	9	6	3	1

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Abonnement



Chaque vendredi dans votre boîte à lettres

Je m'abonne pour 1 an

à Terres de Bourgogne **98 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**

Total.....

Je m'abonne pour 2 ans

à Terres de Bourgogne **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:
Raison sociale:.....
.....
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:.....
Tél:.....
Fax:.....
Mobile: Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2013-1218

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 18 mai 2013 au 24 mai 2013

Samedi 18

TF1

20.50 The voice «La finale». Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac.
23.30 The voice «Au cœur des coulisses». Divertissement.

FRANCE 2

20.45 La vérité. Théâtre de Florian Zeller, avec Pierre Arditi, Fanny Cottençon, C. Millet (1h44).
22.35 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

FRANCE 3

20.40 En route pour l'Eurovision. Soirée spéciale présentée par Mireille Dumas et Cyril Féraud.
21.00 Le concours Eurovision de la chanson «58e édition». Soirée spéciale présentée par Mireille Dumas et Cyril Féraud. En direct de Malmö Arena (Suède).
00.40 Appassionata «Nikolaï Lugansky par l'Orchestre Philharmonique de Varsovie». Concert.

ARTE

20.45 L'aventure humaine «Le drakkar et la croix : La conversion des Vikings» ★. *Décevant.*
21.40 L'aventure humaine «Missionnaires au pays des Francs».
22.35 La révolution disco.

M6

20.50 Hawaii 5-0 : «Pa'ani», «Kalele», «Ho'apono», «Mana'o», «Po'ipu». Série avec Alex O'Loughlin ⓾.

CANAL +

21.00 Football «Multiplex».

Dimanche 19

TF1

20.50 Harry Potter et la chambre des secrets ★★. Fantastique (2002) de Chris Columbus, avec Daniel Radcliffe (2h34). *Bien fait.*
23.45 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2

20.45 La princesse de Montpensier ★★★. Drame (2010) de B. Tavernier, avec Mélanie Thierry, Lambert Wilson, G. Leprince-Ringuet (2h14) ⓾. (voir Sélection)
23.00 Faites entrer l'accusé «Jean-Jacques Prévost...». Magazine ⓬.

FRANCE 3

20.45 Inspecteur Barnaby : «Le monte-en-l'air», «La somnambule». Série avec John Nettles ⓾.
00.20 Lettre d'une inconnue ★★★. Drame en NB et VO (1948) de Max Ophuls, d'après Stefan Zweig, avec Joan Fontaine, Louis Jourdan (1h30). *Superbe.*

ARTE

20.45 La piscine ★★. Comédie dramatique (1968) de Jacques Deray, avec Alain Delon, Romy Schneider (1h55). *Beau et prenant.*
22.45 Max et les ferrailleurs ★★. Policier (1971) de C. Sautet, avec Romy Schneider (1h50). *Excellent.*

M6

20.50 Capital Terre «Quelle eau buvons-nous vraiment ?».
23.00 Enquête exclusive «Les coulisses de la délinquance astucieuse».
00.25 Zemmour et Naulleau.

CANAL +

20.55 Les trophées UNFP du football.

Lundi 20

TF1

20.50 Vive la colo ! : «Ça roule», «SOS colo». Série avec Virginie Hocq, Julien Boisselier, Titoff.
22.35 New York, unité spéciale. Série avec Mariska Hargitay ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec Maurice Mimoun, Annie Lemoine, Jean-Marie Bigard, Alex Beaupain.

FRANCE 2

20.45 The closer, L.A. enquêtes prioritaires : «Perdue de vue», «Le baiser de la mort», «Un enfant enragé ⓬». Série avec Kyra Sedgwick, Jon Tenney ⓾.
22.55 Romy Schneider. Téléfilm avec Jessica Schwarz (1h46).

FRANCE 3

20.45 Vacances passion. Documentaire.
23.40 La mystérieuse traque de ben Laden ★★ ⓾. *Très bien fait.*

ARTE

20.50 Sugarland Express ★★. Policier en VO (1974) de Steven Spielberg, avec Goldie Hawn (1h45). *Très réussi.*
22.40 Qu'est-il arrivé à Baby Jane ? ★★★. Drame en NB et VO (1962) de R. Aldrich, avec Bette Davis, J. Crawford (2h12). *Poignant.*

M6

20.50 Cauchemar en cuisine «Rethel». Magazine présenté par Philippe Etchebest.

CANAL +

20.55 Inside men (1 et 2/4) ★★. Série avec Steven Mackintosh ⓬. *Très bien fait.*

Mardi 21

TF1

20.50 Les experts, Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓾.

FRANCE 2

20.45 Les pouvoirs extraordinaires du corps humain «Retrouver l'animal qui est en nous» ★★★. Magazine de Michel Cymes et Adriana Karembeu. (voir Sélection)
22.50 Face au volcan tueur. Documentaire-fiction avec Claude Perron, Mathias Mlekus (1h22).
00.35 Joueuse ★★. Comédie dramatique (2008) de Caroline Bottaro, avec Sandrine Bonnaire, Kevin Kline (1h34). (voir Sélection)

FRANCE 3

20.45 Un homme au pair ★★. Téléfilm avec Antoine Duléry, Gwendoline Hamon. *Original et amusant, mais un peu facile.*
23.20 Céline Dion. Documentaire.

ARTE

20.50 Centrales nucléaires, démantèlement impossible ? ★★. *Intéressant, mais peu nuancé.*
22.20 La Ve République et ses monarques. Documentaire.
23.20 Joschka et Monsieur Fischer «Un homme dans son siècle».

M6

20.50 Un air de star. Divertissement avec Valérie Bègue, le prince E.-P. de Savoie, etc.

CANAL +

20.55 De rouille et d'os ★★★. Drame (2012) de J. Audiard, avec Marion Cotillard, Matthias Schoenaerts (1h58) ⓾. (voir Sélection)

Mercredi 22

TF1

20.50 Grey's anatomy : «À l'aveugle», «État de choc». Série avec Ellen Pompeo, Sandra Oh ⓾.
22.25 Revenge. Série avec Emily VanCamp, Madeleine Stowe.

FRANCE 2

20.45 Détectives ★★. Série avec Philippe Lefebvre, Sara Martins (1h26). *Sympathique*
22.15 La parenthèse inattendue. Magazine avec Patrice Laffont, Christian Vadim et Lara Fabian.

FRANCE 3

20.40 Histoire immédiate «Printemps arabes, la confiscation» ★★ ⓬. *Un excellent rappel.*
21.55 La Confrérie, enquête sur les Frères musulmans.

ARTE

Soirée Wagner
20.50 La folie Wagner.
22.25 Gala en direct de Bayreuth, avec l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dirigé par C. Thielemann, et avec Eva-Maria Westbroeck, Johan Botha, K. Youn (2h).
00.40 Richard Wagner. Drame muet et en NB (1913) de C. Froelich, avec Giuseppe Becce (1h38).

M6

20.50 Pékin express, le coffre maudit «Mexicooooo !». Divertissement avec Armelle.

CANAL +

20.45 Le grand soir ★★. Comédie (2012) de B. Delépine et G. Kervern, avec Benoît Poelvoorde, A. Dupontel (1h32) ⓾. *Amusant.*

Jeudi 23

TF1

20.50 Alice Nevers, le juge est une femme : «Tout confort», «Trop mortel», «À la folie», «Un amour interdit». Série avec Marine Delterme, Jean-Michel Tinivelli ⓾.

FRANCE 2

20.45 Envoyé spécial : «Prostitution sur Internet», «Administrateurs, liquidateurs : Sauveurs ou fossoyeurs ?», «Sotchi : Les Jeux à tout prix». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Comptes en Suisse : Le mystère Cahuzac». Magazine.
23.15 Grand public. Magazine.

FRANCE 3

20.45 Des hommes et des dieux ★★★. Drame (2010) de Xavier Beauvois, avec Lambert Wilson, Michael Lonsdale, Olivier Rabourdin (1h58). (voir Sélection)
00.00 Le martyre des sept moines de Tibhirine ⓾.

ARTE

20.50 Hatufim (5 et 6/10) ★★.
22.20 Le thon rouge «Un poisson lutte pour sa survie».

M6

20.50 Une journée en enfer ★★. Aventures (1995) de J. McTiernan, avec Bruce Willis (2h08) ⓬. *Spectaculaire, mais violent.*
23.10 Dangereuse séduction ★. Thriller (2007) de J. Foley, avec Bruce Willis (1h45) ⓾. *Décevant.*

CANAL +

20.55 Scandal (10 et 11/22) ★★. Série ⓾. *Excellent.*

Vendredi 24

TF1

20.50 Masterchef «Les meilleurs s'affrontent». Divertissement avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde et Sébastien Demorand.
23.20 Ce soir avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Gad Elmaleh, Michaël Youn, Jenifer, Claudia Tagbo, Amelle Chahbi, Ary Abitan, Walter, etc.

FRANCE 2

20.45 Chambre noire ★★. Téléfilm avec Jonathan Zaccaï, Armelle Deutsch, Francis Perrin, Chloé Stéfanie, Michel Aumont (1h27) ⓾. *Original et étrange.*
22.15 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.
00.10 Taratata. Divertissement présenté par Nagui.

FRANCE 3

20.45 Faut pas rêver «Le Yucatan et le pays maya». Magazine présenté par Tania Young.
23.10 Enquêtes de régions.

ARTE

20.50 L'enfant de personne ★★. Téléfilm avec Marie Bäumer, Hannelore Hoger (2h52). *Une histoire poignante et bien menée.*
23.45 Court-circuit.

M6

20.50 NCIS, Los Angeles : «Lokhay», «Intérêts communs», «Nos charmants voisins», «Tu ne voleras point». Série avec Chris O'Donnell ⓾.

CANAL +

20.55 Rugby «Toulon/Toulouse (1/2 finale)».

SÉLECTION


DR

■ **Des hommes et des dieux** - Les moines du monastère de Tibhirine, en Algérie, ont choisi cette terre musulmane, parce qu'ils l'aiment profondément. Mais la situation dans le pays est chaotique. Partir ou rester ? Telle était la question que se sont posés les moines, avant d'être enlevés et massacrés en 1996. Cette question n'a de sens que si elle est posée à la lumière de la foi. C'est ce que montre ce film admirable qui capte, avec un immense respect, la vie quotidienne des moines, rythmée par les offices, les chants et le recueillement. En des images de toute beauté, le cinéaste, qui s'est inspiré des peintres qu'il aimait, signe une mise en scène sobre et épurée, comme pour percer le mystère de ces hommes, partagés entre doute et courage, peur et confiance. Les comédiens, qui ont passé une semaine chez les trappistes, semblent habités par une lumière intérieure. À l'image d'un film porté par la grâce. ***Jeudi 23, sur France 3, à 20h45.***

■ **La princesse de Montpensier** - Dans cette adaptation de Madame de La Fayette, on retrouve les thèmes de l'écrivain, dont le désir de maîtriser ses passions. Tavernier filme cette histoire d'amour, de jalousie, d'ambition et d'amitié, avec des décors et costumes superbes. Certains comportements sont trop modernes, et les images peu discrètes. Mais l'ensemble est d'une telle qualité, que, malgré sa longueur, on se laisse emporter par ce tourbillon de passions. ***Dimanche 19, sur France 2, à 20h45.***

■ **Les pouvoirs extraordinaires du corps humain** - Michel Cymes et Adriana Karembeu sont en Tanzanie pour étudier les animaux et nos points communs avec eux. On retrouve avec plaisir ce duo atypique et plein d'humour dans une aventure extraordinaire. Les paysages sont somptueux, et les explications scientifiques éclairantes. Certaines rencontres sont saisissantes, entre l'homme qui vit avec les lions, la femme qui vole comme un oiseau, etc. Fascinant ! ***Mardi 21, sur France 2, à 20h45.***

■ **Joueuse** - Une femme de ménage est prise par la passion des échecs. Par petites touches, la réalisatrice dessine son personnage et ses relations avec le docteur, faites de pudeur, de retenue et de sensualité contenue. Sandrine Bonnaire est l'interprète idéale de cette femme discrète qui se révèle peu à peu. Avec finesse, la réalisatrice évite de plonger ses personnages dans une aventure, alors que celle qu'ils vivent par échecs interposés est si exaltante. ***Mardi 21, sur France 2, à 00h35.***

■ **De rouille et d'os** - Elle est handicapée physique, il est handicapé du cœur. Jacques Audiard a construit son film sur ce thème. En filmant au plus près des corps (avec de brèves scènes crues), il décrit, dans ce film lumineux, le lent éveil d'un homme à l'amour. Matthias Schoenaerts crève l'écran par sa présence animale, et il forme avec Marion Cotillard, tout en retenue, un couple atypique. Ce film magnifique, mais dur, ne laisse pas indemne. ***Mardi 21, sur Canal +, à 20h55.***

A 23 ans, fort du Trophée des Jeunes Talents de Bourgogne 2012, Jean-Baptiste Jessiaume prend la relève du domaine familial à Santenay.

Il élève ses vins en musique

Dans son pull bleu marine, jean et baskets, l'allure sportive, souriant et d'une spontanéité que l'on aime d'emblée, Jean-Baptiste a les yeux qui pétillent lorsqu'il parle de son métier. Un heureux hasard puisqu'il se prédestinait à être footballeur. « *À 11 ans, j'ai intégré le sport-études au club d'Auxerre, puis celui de Fréjus à 15 ans. J'étais arrière gauche et voulais devenir professionnel. Mais à 19 ans, j'ai tout arrêté pour rejoindre le Domaine. Aujourd'hui, j'en fais pour le plaisir, le dimanche dans mon Club* », raconte-t-il sans regret. Car c'est avec joie qu'il a rejoint le Domaine tenu et fondé par la famille Jessiaume depuis 1850. « *Je pensais reprendre la relève vers la trentaine et avais de toute évidence envie d'être vigneron. J'ai baigné dans le vin et c'est inévitable* », dit celui qui incarne aujourd'hui la 6è génération. Et la vigne n'a rien de nouveau pour lui ! Depuis l'âge de 8 ans, il va dans les parcelles avec son oncle Maxime et son père Marc, observer, tailler, vendanger. « *Ils m'ont tout appris. Mon oncle m'a beaucoup appris sur la viticulture et mon père sur la vinification. Je n'avais pas besoin de faire d'études. J'ai grandi là-dedans* ». Puis en 2011, suite à un accident de son oncle, Jean-Baptiste se retrouve au pied du mur, devant gérer seul la vinification et la cuverie. « *Je vinifiais déjà avec mon père qui volontairement, me tendait des pièges pour voir comment je m'en sortais. Mais le jour où il m'a dit :* « tu vas t'occuper de tous les rouges », *je me suis dit qu'il me faisait confiance. N'ayant pas fait carrière dans le foot, je ne voulais pas le décevoir. Et tout s'est bien passé* ».


P. GARAUDE

Jean-Baptiste Jessiaume, dans sa cave, derrière son installation qui lui permet de diffuser de la musique.

En très peu de temps, ce jeune vigneron a pris de la bouteille. Et de la notoriété. En 2012, il présente le concours Jeunes Talents qu'il remporte. À 22 ans, il est l'un des plus jeunes à recevoir ce titre. « *Je ne m'y attendais pas. Mais j'avoue être fier de mon Santenay Gravières et fier de remporter un tel prix pour faire connaître le Santenay, une appellation élégante et hélas peu connue de Bourgogne. J'ai un coup de cœur pour le millésime 2012, qui ne sortira qu'en 2014 car tous nos vins passent deux hivers en cave* ».

DES BLANCS ELEVES AVEC MOZART

« *Il faut toujours se remettre en cause, innover et avancer* », lance Jean-Baptiste, pour qui l'innovation est la condition pour maintenir la qualité du Domaine et avoir des vins de caractère, avec une identité forte. Le secret de la famille Jessiaume est là, entre tradition et modernité. « *Je travaille beaucoup sur le fruit et la finesse aromatique. Nos procédés de pigeage vont donner des tanins plus fins et des vins plus structurés* ». La finesse aromatique est son credo. « *Pour les rouges, après égrappage, les baies bénéficient d'une macération pré fermentaire à froid pendant 8 à 10 jours, afin d'extraire en douceur tanins et arômes. C'est avec le froid que nous allons puiser la noblesse du pinot noir.* » Noblesse, élégance : c'est tout l'esprit Jessiaume. Qui ne manque pas d'idées quand Jean Baptise avec son père, a décidé en 2010 de tester l'élevage en fût aux sons de Mozart. « *Les fréquences musicales ayant des incidences sur les bactéries et les molécules d'eau, je me suis renseigné et notre œnologue a trouvé l'idée bonne d'essayer sur le vin. On a fait des recherches et avons essayé la Douce petite musique de nuit de Mozart.* » Cette première expérience sur les Blancs- en plus petits volumes, est un succès. « *Pour la première fois, il n'y a eu aucun blocage de fermentation. La courbe a été très égale et identique dans tous les fûts, ce qui ne nous était jamais arrivés* ». Jean Baptiste n'a maintenant qu'une hâte : essayer sur les rouges !

PAULINE GARAUDE

Perte


P. GARAUDE

D'habitude, le Domaine produit chaque année 130 000 bouteilles, 70 % de rouges et 30 % de blancs. Mais depuis trois ans, la production a chuté d'un tiers en raison des aléas climatiques qui ont affecté la vigne.

MOSAIQUE DE CLIMATS, DOMAINE D'EXCELLENCE

Le coeur du domaine Jessiaume est à Santenay, pénultième appellation communale de la Côte de Beaune. Ce sont 14 ha de parcelles idéalement situées en grand cru et premier cru : Santenay Gravières, le Clos du Clos Genêt, la Cassière, Les Brouillards à Volnay, les Cent Vignes en Beaune, Auxey-Duresses, les Ecusseaux… Depuis 2007, le Domaine a diversifié sa gamme en achetant des raisins dans les plus belles appellations et auprès des domaines les plus emblématiques. L'objectif ? Proposer des grands crus élaborés avec le même savoir-faire et le même style que les vins du domaine, tout en respectant leur identité. Et les professionnels ne s'y trompent pas ! Depuis 2007, le Guide Parker, Jancis Robinson, Fine Wine, la Revue du Vin Français… Tous ont noté les vins Jessiaume autour de 17/20.

www.domaine-jessiaume.com

PHILIPPE FAURE BRAC[1]

« Du vin plus séduisant, plus immédiat »

Comment avez-vous connu Jean-Baptiste Jessiaume ?
J'avais rencontré le père il y a trois ans et goûté ses vins, très intéressé par le Santenay. Convaincu par la qualité de ses vins, j'ai suivi le travail du fils qui innove avec beaucoup de talent. Je l'ai invité au Bistrot pour qu'il présente ses vins.

Le « Bistrot » est-il un tremplin pour les producteurs ?
C'est pour eux une vitrine crédible et un moyen de se faire connaître. Je les mets en contact avec mes réseaux dans la restauration et les vins, mets leurs vins à ma carte. Sur le site web du Bistrot[2], un commentaire accompagne leurs vins et un lien renvoie vers le producteur.

En tant que sommelier, comment voyez-vous les vins de Bourgogne évoluer ?
Les consommateurs ne veulent plus de vins qui se gardent trop longtemps, mais un vin plus séduisant, plus immédiat. Le vin évolue vers plus de fruits, plus de rondeur, avec une évolution plus rapide sur des millésimes mûrs.

(1) Meilleur sommelier du monde 1993, il a ouvert à Paris le « bistrot du sommelier » en 2005.
(2) www.bistrotdusommelier.com



DR